COMPLÉMENTARITÉ ET CONCURRENCE

STRUCTURES DE PAIX ET DE SÉCURITÉ ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES EN ITURI ET DANS LE NORD-KIVU

Colophon

ISBN:978-94-92487-42-1

Ce rapport est produit dans le cadre du Consortium pour la Stabilisation et la Paix Intégrées à l'Est de la RDC (CISPE). Ce projet est financé par le Royaume des Pays Bas. La recherche a été effectuée avec l'appui technique de PAX, Pays Bas.

Adresse:
PO Box 19318, 3501 DH Utrecht, The Netherlands
info@paxforpeace.nl
www.paxforpeace.com

Auteurs: Mathijs van Leeuwen, Gérard Kambale Kikwaya, Chrispin Bauma Mvano
Photos: Elske van Gorkum, OIM (pages: 10, 26)
Traduction: Lisa Pouille

Photo de couverture: Une membre d'un Noyau Pacifiste des Mamans de Kpandroma dans une réunion (Elske van Gorkum)

Juillet 2019, Utrecht, les Pays Bas

Table des matières

1 Introduction 5
Methodology 8
Limitations of the research 8
2 Expériences de violence et de conflit en Ituri et au Nord-Kivu 11
Ituri - introduction 11
North Kivu - introduction 11
Ituri – menaces sécuritaires 12
Nord-Kivu – menaces sécuritaires 13
Comparaison entre l'Ituri et le Nord-Kivu 14
Graphs - Expériences d'insécurité - Ituri 14
Graphs - Expériences d'insécurité – Nord Kivu 17
Ituri - conflicts 20
Conflits au Nord-Kivu 21
Comparaison entre l'Ituri et le Nord-Kivu 21
Graphs - Expérience des conflits – Ituri 22
Graphs - Expérience des conflits – Nord Kivu 24
3 Local peace and security structures 27
Connaissance des structures soutenues par le CISPE 27
Graphs – connaissance des structures paix/sécurité 28
4 Roles of peace and security structures 33
Ituri – acteurs responsables de la sécurité 33
Nord Kivu – acteurs responsables de la sécurité 34
Comparaison entre l'Ituri et le Kivu 34
Graphs - Acteurs de sécurité – Ituri 35
Graphs - Acteurs de sécurité - Nord Kivu 39
Ituri – résolution de conflit 43
Nord-Kivu – résolution de conflit 44
Graphs - Acteurs résolution des conflits – Ituri 45
Graphs - Acteurs résolution des conflits – Nord Kivu 47
5 Appréciation des structures de paix et de sécurité 51
Ituri – acteurs œuvrant pour la paix et la sécurité 51
Nord-Kivu – acteurs œuvrant pour la paix et la sécurité 54
Comparaison entre l'Ituri et le Nord-Kivu 55
Graphs - Appréciation acteurs sécurité/paix - Ituri 56
Graphs - Appréciation acteurs sécurité/paix – Nord Kivu 58
Graphs - les institutions prennent en compte vos besoins/intérêts 60
Graphs – Inclusivité 61
6 Répartition des rôles et collaboration entre les structures de paix et de sécurité étatiques et non étatiques 63
Graphs - Collaboration 66
7 Le CISPE et la collaboration entre les structures locales de paix et de sécurité et les institutions étatiques 69

Représentantes des NPM dans une session de restitution de l'étude des besoins à Pimbo.

1 Introduction

L'appui aux structures communautaires œuvrant pour la consolidation de la paix et la sécurité est devenu une stratégie clé des organisations de développement locales et internationales, qui visent à renforcer la justice et la paix au niveau local dans les situations de conflit.

Une question importante relative au soutien apporté à ces structures est de savoir comment établir un lien avec l'État et le système judiciaire formel. En particulier dans le cas où les institutions étatiques n'ont pas réussi à assurer la sécurité, la responsabilité et les services de base, ou ont perdu leur légitimité en raison de leur implication dans un conflit; les organisations de développement peuvent préférer s'abstenir de collaborer avec l'État. Quoi qu'il en soit, les médiateurs ont tendance à considérer la société civile locale comme étant plus efficace que les gouvernements pour répondre aux besoins de développement,[1] ou craignent que le fait de s'engager avec l'État puisse compromettre leur indépendance politique.[2] L'association de structures communautaires de consolidation de la paix aux institutions de l'État, ou l'adhésion de représentants du gouvernement, pourrait entraîner une perte de légitimité et de neutralité locales, ou même leur politisation. Les initiatives communautaires peuvent précisément atteindre leur but, parce qu'elles sont isolées du contexte au sens large.[3] La participation active des citoyens à ces structures communautaires peut dépendre de leur caractère non-gouvernemental. Leur capacité à faciliter le consensus peut apparaître finalement plus important pour la réussite de leur mission que le fait d'être institutionnalisées.

Pourtant, une fois qu'il n'y a plus de violence, la littérature académique et le discours contemporain sur le développement soulignent la nécessité de rétablir le contrat social entre les citoyens et l'État; et considèrent en définitive l'État et ses représentants locaux comme les responsables de la sécurité, du développement, et favorables à la représentation politique et devant rendre des comptes.[4] Contourner l'État peut affaiblir son rétablissement. De plus, tandis que les institutions étatiques peuvent manquer de légitimité; les citoyens locaux peuvent avoir une perception très différente de l'État. Par exemple, la justice et les institutions étatiques ne sont pas nécessairement considérées comme illégitimes en tant que telles, mais peuvent être perçues comme telles en raison de l'incapacité de l'État à bien administrer la justice, et l'appréciation de la justice étatique peut différer selon l'efficacité du système.[5] De même, si des communautés autochtones préfèrent opter pour une justice coutumière, cela peut résulter d'un manque d'accès à une justice officielle effective, plutôt qu'à la popularité des systèmes autochtones.[6] Enfin, la mise en place d'arrangements locaux en matière de justice et de sécurité en tant qu'alternative à l'État, risque de libérer l'État de ses responsabilités en matière d'accès à la justice et au développement de tous ses citoyens. En revanche, la reconnaissance par l'État des structures communautaires de consolidation de la paix peut renforcer leur autorité et leur influence, ainsi que permettre de connecter les efforts de consolidation de la paix aux niveaux local et national, et renforcer la coordination avec les systèmes judiciaires formels.[7]

Cette recherche a pour but de contribuer à ce débat, en explorant la collaboration entre les institutions gouvernementales et non gouvernementales locales œuvrant pour la paix et la sécurité, et de déterminer les modalités alternatives de soutien à la consolidation de la paix au niveau local - qui diffèrent notamment par la manière d'envisager une action

1 Crowther, Sarah (2001). "The Role of NGOs, Local and International, in Post-war Peacebuilding", Newsletter 15 du CCTS. Comité d'appui à la transformation des conflits.
2 Van Leeuwen, Mathijs & Willemijn Verkoren (2012), "Complexities and Challenges for Civil Society Building in Post-conflict Settings'", dans Journal of Peacebuilding and Development, 7(1), 81-94.
3 Odendaal, Andries & Retief Olivier (2008) Local Peace Committees: Some Reflections and Lessons Learned. Kathmandou, Academy for Educational Development (AED).
4 Suhrke, Astri, Torunn Wimpelmann & Marcia Dawes (2007) Peace Processes and Statebuilding: Economic and Institutional Provisions of Peace Agreements.. Bergen: Chr. Michelsen Institut.
5 McAuliffe, P. (2013) "Romanticization Versus Integration?: Indigenous Justice in Rule of Law Reconstruction and Transitional Justice Discource", dans Goettingen Journal of International Law, 5(1):41-86.
6 Nyamu-Musembi, Celestine (2003), Révision d'expérience sur des systèmes de justice "non étatique" en Afrique de l'Est. Commande de la division de la gouvernance, DfID (UK). Sussex: Institut d'Etudes du Développement, Université de Sussex.
7 Odendaal & Olivier, Local Peace Committees I; McBride, L. & N. Patel (2007), Lessons learned on Community-Driven Reconstruction. Post-conflict Development Initiative. New York, International Rescue Committee (Comité International de Secours).

complémentaire ou une collaboration avec les institutions gouvernementales locales - d'impacter les relations de ces institutions, de renforcer leur légitimité et de changer les relations entre l'État et la communauté. Ainsi, cette recherche vise à mieux comprendre comment les Structures Locales de Paix (LPC) et les institutions gouvernementales sécuritaires peuvent être soutenues afin d'être plus efficaces, viables, et parvenir à une relation plus durable.

À cette fin, cette recherche a analysé les expériences de soutien à la consolidation de la paix au niveau communautaire dans le programme du CISPE en Ituri et au Nord-Kivu dans l'est de la RD Congo. *Ce « Consortium pour la stabilisation intégrée et la Paix à l'Est de la République Démocratique du Congo »* relève d'une collaboration entre PAX, Cordaid, VNG International et OIM, qui a débuté fin 2015.

De 2016 à avril 2019, ce consortium a mis en œuvre un programme appelé « Pamoja Inawezekana » (« Ensemble, c'est possible », en kiswahili) dans le Nord-Kivu et en Ituri. Ce programme vise à contribuer à la sécurité, à la stabilisation et à la cohésion sociale par la promotion de mécanismes inclusifs de résolution de conflits fondés sur le dialogue; ainsi qu'à la responsabilisation et à une meilleure relation entre l'État et les communautés en améliorant la performance des institutions sécuritaires de l'État, en renforçant la légitimité de l'État ainsi que les relations entre les différentes institutions étatiques et non étatiques. Le programme comprenait un soutien aux « structures de dialogue inclusif », notamment:

- Des coordinations dites *Initiatives Locales de Paix* (ILP) et des *Noyaux Pacifistes des Mamans* (NPM) et des fédérations des *Initiatives Locales de Sécurité Communautaire* (ILSC) en Ituri, accompagnées par PAX.
- Des *Cellules de Paix et de Développement du Groupement* (CPDG) au Nord-Kivu, sous la tutelle de la *Cellule Provinciale d'Appui à la Paix du Nord-Kivu* (CPAP), dépendante du Ministère de l'Intérieur de la Province et assistée par l'OIM.
- *Des Conseils de sécurité Elargis* (CdS-E) au niveau de la chefferie en Ituri, avec le soutien de PAX et de VNG International en Ituri; et de l'OIM et VNG International au Nord-Kivu. Ces CdS-E réunissent des représentants d'États et d'organes de sécurité clés - principalement la PNC, la justice, les Forces armées fédérales de la RDC (FARDC) et des chefs locaux, ainsi que des représentants de la société civile (d'où le mot « élargi »). Ils sont considérés comme étant capitales au renforcement des relations entre l'État et les citoyens.
- Dans le même temps, dans les deux provinces, Cordaid apporte son soutien au système judiciaire, VNG International au CdS au niveau territorial, et l'OIM à la police.

Le programme est mis en œuvre en collaboration avec les ministères congolais concernés, notamment les Ministères de l'Intérieur, de la Planification, et de la Justice, et d'autres parties prenantes aux niveaux local, provincial et national.

Il existe d'importantes différences entre la conception et la mise en œuvre du programme en Ituri et au Nord-Kivu, en fonction des spécificités de chaque province, du cadre juridique et de la structure institutionnelle existante. **PAX** travaille depuis 2002 sur la consolidation de la paix en Ituri, en renforçant les comités communautaires et en organisant un dialogue entre les acteurs des gouvernements locaux (chefs, administration locale, commandants locaux de l'armée et commandants de police). Les processus de dialogue ont commencé au niveau communautaire, puis les rencontres ont été étendues aux niveaux territorial et provincial. À cette fin, une conférence a été organisée en 2003 qui a permis de créer un réseau sur tout le territoire pour faciliter ce dialogue. L'expérience de PAX a montré que l'autorité coutumière locale était très fragmentée, tandis que le gouvernement local n'avait pas encore repris ses activités. Avec le retour de réfugiés, le conflit local progressait, et l'attention s'est davantage portée sur le travail de paix au niveau des villages et des *groupements*.[8]

Dans le programme du CISPE, le travail de PAX s'axe sur cette dernière stratégie: permettre aux communautés de résoudre elles-mêmes les conflits, en facilitant la création de comités de paix locaux au niveau des villages, qui fonctionnent indépendamment des gouvernements locaux et provinciaux.

Depuis le début du CISPE, 234 groupes locaux œuvrant pour la paix sont pris en charge dans 8 chefferies à Aru, Mahagi, Djugu et Irumu.

- Sur le territoire de Djugu et d'Irumu, ces Initiatives Locales de Paix (ILP) et les *Noyaux Pacifistes des Mamans* (NPM) sont regroupés en 7 coordinations, qui vont au-delà des frontières des chefferies et des secteurs, et qui ont donc tendance à

8 Dans les zones rurales de la RDC, l'administration publique est organisée comme suit: province, territoire, chefferie ou secteur, groupement, village ou localité.

être multi-ethniques. Mi-2018, suite à la crise qui a éclaté à Djugu[9] début 2018, 6 nouvelles chefferies/ secteurs ont été ajoutées, passant le nombre de coordinations à 10. Ces structures travaillent principalement à rétablir la paix après la guerre de l'Ituri (1998-2003).

- À Mahagi et à Aru, les *Initiatives Locales de Sécurité Communautaire* (ILSC) se rencontrent au sein de 34 fédérations, en s'appuyant sur les fédérations existantes de Nyumba Kumi, et regroupent généralement des comités appartenant au même groupe ethnique. Ces structures visent principalement à assurer la sécurité locale et à empêcher la région de sombrer dans une guerre à part entière.

L'OIM a récemment pris part au travail sur la paix et la sécurité. Au Nord-Kivu, dès 2016, elle a étroitement collaboré avec la *Cellule Provinciale d'Appui à la Pacification* (CPAP), avec laquelle elle a mis au point les projets pilotes qui ont ouvert la voie à la configuration actuelle. La CPAP avait précédemment reçu l'appui du PNUD pour renforcer les chefferies et établir des *Cellules de Paix et de Développement du Groupement* (CPDG), afin de contribuer à la réconciliation des communautés après le retour des réfugiés et des personnes déplacées, à proposer une meilleure offre de services, et au rapprochement entre l'État et la société civile. Grâce au CISPE, l'OIM est en mesure de continuer à apporter son soutien à la CPAP et la CPDG.

Il est important de noter que ces CPDG opèrent au niveau du groupement et réunissent des représentants de l'État (notamment les chefs de groupement) et des représentants issus des structures de paix locales, telles que des *Noyaux de Paix et des Comités locaux de Paix et Développement* (CLPD). La CPDG est reconnue par le cadre juridique de la province du Nord-Kivu et l'OIM espère qu'à l'avenir, elle servira de point de coordination des activités de développement menées aux niveaux local et territorial/ provincial.

L'OIM fournit un soutien à 12 CPDGs dans les territoires de Nyiragongo, Masisi et Rutshuru.

Cette recherche s'est concentrée sur les efforts du CISPE aux niveaux des villages, des groupements et des chefferies/ secteurs, et donc principalement au niveau où l'OIM et et PAX sont opérationnels, plutôt que sur le territoire et la province où Cordaid et et VNG-I apportent leur soutien aux administrations locales et au système judiciaire. La question de départ de la recherche était:

« Comment les LPC du Nord-Kivu (CPDG/ CLPD) et les LPC de l'Ituri (ILP/ ILSC/ NPMs, regroupés en coordinations/ fédérations) coopèrent-elles avec l'État et ses institutions sécuritaires locales et comment le CISPE influence-t-il cette collaboration ? »

Ainsi, la recherche s'intéressait particulièrement à la légitimité et à l'autorité des différentes institutions étatiques et non étatiques au niveau local; aux relations et à la répartition des responsabilités entre les institutions; et, comment ces interventions alimentent ces processus. L'hypothèse de départ partait du principe qu'une autorité efficace ne résulte pas seulement d'une sécurité efficace ou du règlement des différends, mais repose également sur la légitimité de ces autorités – dans la mesure dans laquelle leur autorité est acceptée. Cette légitimité peut avoir diverses sources et est soumise aux valeurs locales, aux expériences passées des citoyens avec les autorités publiques, et aux attentes ou à l'imaginaire collectif dont ont été héritées les notions de « citoyenneté », « statut d'État », et d'accès légitime des autorités au pouvoir.[10]

De plus, la recherche s'intéressait particulièrement à l'interaction et à la concurrence institutionnelle entre les (différentes) autorités étatiques et non étatiques, et à la manière dont elles essayent de légitimer les différentes formes de coercition, de pouvoir et d'autorité.[11] Les médiateurs peuvent affecter considérablement cette concurrence institutionnelle, en renforçant et en légitimant effectivement certaines institutions, ou en transformant la compréhension de l'autorité légitime au niveau local.

9 Amir Sungura, Bernard van Soest & Limbo Kitonga (2019) Résurgence des violences en Ituri? Une lecture de la crise de Djugu de 2018. Utrecht, PAX.

10 Hansen, T.B. & F. Stepputat (2001, eds.) States of Imagination: Ethnographic Explorations of the Postcolonial State. Durham, NC, Duke University Press; Hirblinger, A.T. (2015) "Land, political subjectivity and conflict in post-CPA Southern Sudan", Journal Of Eastern African Studies, 9(4): pages 704-722.

11 Tobias Hagmann and Didier Péclard, "Negotiating statehood: Dynamics of power and domination in Africa'", Development and Change 41, no.4 (2010): pages 539-562.

Cela peut entraîner une meilleure collaboration et de meilleures performances, ou bien une rivalité accrue entre divers acteurs de la sécurité et de la paix.

La recherche a donc été organisée autour des thèmes suivants:
- Le (ré)-établissement et l'évolution des pouvoirs publics locaux et non gouvernementaux.
- Le bilan de ces différentes institutions, ainsi que leurs forces et leurs faiblesses dans la résolution des conflits, l'amélioration de la gouvernance en matière de sécurité et la promotion de la cohésion sociale.
- Le développement de la réputation, de l'autorité et de la légitimité de ces différentes institutions auprès des citoyens, des autres autorités publiques et des ONG (inter)nationales.
- Le développement de la collaboration, de la séparation des rôles, et de la concurrence entre les structures de paix et les institutions gouvernementales (sécuritaires).
- L'influence des interventions du CISPE relative à la collaboration entre les LPC et les institutions sécuritaires locales.

Méthodologie

Les recherches en Ituri et dans le Nord-Kivu ont eu lieu de novembre 2018 à janvier 2019, sous la supervision de Mathijs van Leeuwen, du CICAM, de l'Université Radboud de Nimègue, et de Gérard Kambale Kikwaya, chercheur à PAX Bunia en Ituri, et de Crispin Mvano, consultant indépendant. Elles se sont déroulées comme suit:
- Une série de 68 entretiens qualitatifs (59 en Ituri et neuf au Nord-Kivu) avec des représentants issus de structures de dialogue communautaires et d'institutions sécuritaires dans des communautés sélectionnées au Nord et au Sud-Kivu, notamment des communautés incluses dans le programme du CISPE, ainsi que des communautés où aucune intervention n'a eu lieu (dans le territoire de Mambasa en Ituri; et dans le Groupement Kamurontsa au Nord-Kivu).
- 19 groupes de discussion (14 en Ituri et cinq au Nord-Kivu) sur la question de la performance des institutions locales, les relations entre ces institutions et la compréhension de la légitimité.
- Une équipe de sept enquêteurs a réalisé 1 348 questionnaires, axés sur l'appréciation par les citoyens de l'efficacité et de la légitimité des différentes institutions étatiques et non étatiques, à nouveau dans des villages participants ou non au programme du CISPE.
- Des sessions de vérification (« sessions de restitution ») menés dans les sept territoires dans lesquels le CISPE est établi.[12]

Limites de la recherche

- Les recherches sur le terrain ont eu lieu pendant la période électorale, ce qui a rendu le déplacement dans des localités reculées difficile, tandis que les enquêteurs étaient confrontés aux hésitations, sinon aux soupçons des personnes interrogées. En conséquence, il était particulièrement difficile de mener des enquêtes dans des zones où le CISPE n'était pas opérationnel et inconnu.
- Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses communautés de l'Ituri ont connu des interventions relatives à la paix et à la sécurité, rendant la sélection d'un groupe de contrôle où aucune intervention n'avait eu lieu, difficile. Le choix de Mambasa en Ituri relève d'un compromis: le CISPE n'a pas fonctionné sur ce territoire; cependant, avant le projet du CISPE, PAX avait déjà collaboré avec certaines structures de paix présentes dans cette localité. En outre, la dynamique des conflits locaux et la manière dont les autorités locales fonctionnent et sont appréciées, peuvent être très différentes de celles des quatre autres territoires.
- La recherche a dû être préparée dans un délai très court, car le programme du CISPE touchait à sa fin. Il a été difficile de tester suffisamment l'enquête dans les communautés. En conséquence, certaines ambiguïtés de l'enquête n'ont pas été résolues, ce qui a entraîné des données insuffisantes sur certains sujets. De plus, les enquêteurs du Nord-Kivu n'ont pas été formés par le chercheur principal, et ont donc parfois rempli les questionnaires d'une manière différente de celle pratiquée en Ituri. Ces différences font qu'il est parfois difficile de comparer les deux cas.
- Une analyse plus détaillée est disponible pour l'Ituri – où plus d'entretiens qualitatifs ont été conduits - par rapport au Nord-Kivu. Au Nord-Kivu, les enquêtes ont été menées auprès d'un échantillon de six groupements dans lesquels intervient l'OIM. En Ituri, l'enquête a couvert 15 villages et a donc été beaucoup plus étendue.

12 Mahagi centre, 19 mars 2019, Fataki (Djugu), 21 mars 2019, Komanda (Irumu), 24 mars 2019: 150 participants, 87 hommes/63 femmes; Bweremana (Masisi), 6 avril 2019, Rutshuru (Rutshuru) 6 avril 2019, Nyiragongo, 10 avril 2019: 145 participants 145, 89 hommes/56 femmes.

Participation à l'enquête en Ituri

	# entretiens	# hommes	% hommes	# chef de famille	% chef de famille	Age moyen	Personnes déplacées	% Personnes déplacées	Niveau d' éducation atteint	Membre d' une structure locale de paix/ sécurité	% membre
Territoires											
Irumu	64	43	67	48	75	39,4	23	36	1,69	30	47
Djugu	185	124	67	146	79	38,5	50	27	1,76	59	32
Mahagi	75	58	77	63	84	36,0	1	1	1,97	21	28
Mambasa	119	63	53	48	40	36,6	34	29	1,29	19	16
Intervention ou non											
Zone d'intervention CISPE	220	150	68	177	80	37,1	51	23	1,78	77	35
Zone d'intervention récente	104	75	72	80	77	40,2	23	22	1,83	33	32
zone non CISPE	119	63	53	48	40	36,6	34	29	1,29	19	16
	443	**288**	**65%**	**305**	**69%**	**37,7**	**108**	**24%**	**1,66**	**129**	**29 %**

Participation à l'enquête au Nord-Kivu

	# entretiens	# hommes	% hommes	# chef de famille	% chef de famille	Age moyen	Personnes déplacées	% Personnes déplacées	Niveau d' éducation atteint	Membre d' une structure locale de paix/ sécurité	% membre
Territoires											
Masisi	671	444	66%	495	74%	36,8	116	17%	1,62	428	64
Rutshuru	80	56	70%	56	70%	34,5	4	5%	1,88	42	53
Nyiragongo	154	103	67%	115	75%	35,3	11	7%	1,72	113	73
Intervention ou non											
Zone d'intervention CISPE	544	355	65%	390	72%	37,1	83	15%	1,57	363	67
Zone d'intervention récente	161	100	62%	120	75%	34,8	29	18%	1,71	115	71
zone non CISPE	200	148	74%	156	78%	35,6	19	10%	1,89	105	53
	905	**603**	**67%**	**666**	**74%**	**36,4**	**131**	**14%**	**1,66**	**583**	**64 %**

Un CPDG en réunion dans une église à Kibumba 3.

2 Expériences de violence et de conflit en Ituri et au Nord-Kivu

En dépit d'un accord de paix régional conclu en 2013, l'Ituri et le Nord-Kivu continuent de connaître une situation fortement marquée par l'insécurité et des conflits. À quoi ressemblait la situation dans les communautés où nous avons effectué nos recherches?

Ituri - introduction

L'Ituri a connu de graves violences perpétrés entre les communautés Hema et Lendu dans le contexte de la deuxième guerre du Congo (1998-2003). Les Hema, largement pasteurs, ont été privilégiés par l'administration coloniale belge et ont réussi à conserver leur position privilégiée sous Mobutu. Ils contrôlaient la plupart des plantations et des ranchs laissés par les colons belges et élargissaient toujours plus leur occupation de la terre, notamment à Djugu et à Irumu.[13] La découverte de ressources naturelles dans la région a conduit à une militarisation, et à une violence armée en 1975 et 1991. Plusieurs raisons ont mené à une violence de masse connue sous le nom de *Guerre d'Ituri*, notamment, une sensibilisation accrue sur l'ethnicité depuis le génocide au Rwanda et la première guerre du Congo, la disponibilité des armes et la formation de milices, et le soutien présumé de l'Ouganda aux Hema lors de la deuxième guerre du Congo. On estime que 50 000 civils ont été tués et un demi-million de personnes déplacées dans ce conflit.

La mise en place en 2003 d'une administration provisoire, équilibrée sur le plan ethnique, appuyée par l'ONU ; du retrait des forces ougandaises et de la présence de 4 000 soldats de la multinationale *Operation Artemis* à Bunia, a permis d'améliorer la sécurité et de permettre la démobilisation. Bien que les tensions intercommunautaires aient été relativement bien gérées depuis 2007, une grande partie des problèmes non résolus des conflits précédents n'a pas été abordée.[14] Avec le retour des personnes déplacées dans leur propre pays, les conflits fonciers entre les rapatriés et la population restante se sont intensifiés. À **Irumu**, des affrontements ont eu lieu entre les FARDC appuyées par la MONUSCO et la milice de la *Force de Résistance Patriotique en Ituri* (FRPI) - dernier groupe armé issu de la guerre de l'Ituri. Bien qu'ils prétendent protéger la communauté contre les communautés voisines et le gouvernement, ils s'en prennent également à cette même communauté. En décembre 2017, les affrontements entre les jeunes Hema et Lendu à **Djugu** ont causé la destruction de 70 villages et entraîné 350 000 réfugiés et personnes déplacées. La violence a été imputée à l'instrumentalisation de l'identité ethnique par les dirigeants politiques, au déplacement forcé d'habitants dans des zones riches en minéraux et au ciblage délibéré de civils selon des critères ethniques.[15] La colère suscitée par le refus de Kabila de respecter les limites de mandat peut également avoir joué un rôle, alors que des rumeurs disent que des troubles pourraient avoir été organisés pour empêcher la tenue d'élections.

Nord-Kivu - introduction

Le **Nord-Kivu** a été décrit comme l'épicentre du conflit en RDC au cours des 25 dernières années. La première et la deuxième guerre du Congo ont commencé dans cette région. Le conflit a fini par tourner autour de l'antagonisme opposant des groupes qui se prétendent autochtones et des Hutu et Tutsi arrivés pendant et après la colonisation.[16] Dans le contexte de démocratisation du début des années 90, des hommes politiques « autochtones » ont accusé de manière pragmatique les Rwandophones d'être responsables de la cession de leurs terres. Cela a conduit à une première vague

13 Voir ex. Vlassenroot, K. & C. Huggins (2005) "Land, Migration and Conflict in Eastern DRC", dans: C. Huggins & J. Clover (eds.) *From the Ground Up; Land Rights, Conflict and Peace in Sub-Saharan Africa*. Pretoria: Institute for Security Studies ; Pottier, J. (2008) "Displacement and ethnic reintegration in Ituri, DR Congo: Challenges ahead", *The Journal of Modern African Studies*, 46(3): pages 427-450.

14 Jason Stearns (2012) *Nord-Kivu: Contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est du Congo*. RVI Projet Usalama. London, Rift Valley Institute.

15 Amir Sungura, Bernard van Soest & Limbo Kitonga (2019) *Résurgence des violences en Ituri? Une lecture de la crise de Djugu de 2018*. Utrecht, PAX, Cordaid, VNG International, IOM.

16 Stearns, *Nord-Kivu: Contexte historique*.

de violence communautaire à Masisi.[17] En particulier depuis la rébellion du *Rassemblement Congolais pour la Démocratie* (RCD) en 1998, avec le soutien du Rwanda, les Hutu et les Tutsi au Nord-Kivu étaient perçus comme les protagonistes d'un programme du Rwanda visant à s'approprier les terres des communautés autochtones. Dans la région de Masisi, de vastes étendues de terres ont changé de propriétaire et sont venues aux mains de membres de haut rang du RCD et de l'establishment politico-militaire rwandophone.[18]

Malgré un accord de partage du pouvoir conclu en 2002, le retrait des troupes étrangères et les élections de 2006, les violences se sont poursuivies du fait de la présence de diverses milices et des troupes rwandaises et ougandaises, ainsi que des mouvements autochtones Maï-Maï et d'autres forces de défense locales. L'intégration d'anciens rebelles dans l'armée, le développement économique et la justice transitionnelle ont échoué.[19] En 2006, les insurgés dirigés par Laurent Nkunda ont repris les hostilités contre les FARDC. Depuis lors, Masisi et Rutshuru sont restés pris dans un conflit entre des dissidents du RCD et des FARDC. Le désarmement de la milice Maï-Maï a peu progressé, tandis que l'exploitation illégale des ressources naturelles s'est poursuivi sans relâche, et que l'intégration des troupes de Nkunda dans l'armée a échoué. L'État congolais n'étant pas en mesure de maintenir l'Etat de droit, la force armée était considérée comme le seul moyen de protéger les droits fonciers; tandis que les élites utilisaient la violence pour protéger leurs entreprises et leur pouvoir politique. La province héberge toujours le plus grand nombre de personnes déplacées dans le pays. En 2018, les forces démocratiques alliées (ADF) ont repris leurs combats contre les FARDC, la MONUSCO et des civils dans le nord du territoire de Beni. Parmi les territoires couverts par cette recherche, Masisi n'a toujours pas été sécurisé, en raison des affrontements entre factions de l'APCLS. Le conflits armé complique sérieusement les efforts de lutte contre l'épidémie actuelle d'Ebola.

Ituri – menaces sécuritaires

Dans notre enquête menée en Ituri, les personnes interrogées issues de Mahagi notamment, ont indiqué que la situation sécuritaire s'est améliorée au cours de l'année écoulée, tandis que ceux d'Irumu ont indiqué que la situation était restée à peu près la même (voir les graphiques 2.6 à 2.8). Les gens à Djugu ont remarqué une amélioration. En moyenne, les membres des structures de paix voient moins d'améliorations. Peut-être sont-ils davantage eux-mêmes affectés par les conflits/ l'insécurité, ou sont-ils plus conscients de l'insécurité en raison de leur implication dans leur suivi sécuritaire, ou sont-ils plus en contact avec des acteurs œuvrant pour la sécurité ou des personnes en situation d'insécurité? Au total, 125 personnes interrogées sur un total de 324 (39%) en Ituri ont déclaré avoir directement vécu une situation d'insécurité au cours des 6 derniers mois précédant l'entretien.

Lors de l'analyse des menaces sécuritaires principales, à Irumu, le banditisme armé et les incursions de groupes armés ont enregistré des pourcentages relativement élevés par rapport à Djugu et Mahagi. Malgré les événements du début 2018, les réponses aux menaces sécuritaires à Djugu sont assez similaires aux réponses des autres communautés. Irumu enregistre peu de cas de corruption aux barrages routiers. Néanmoins, par rapport à la communauté de contrôle de Mambasa, toutes les communautés ont connu une augmentation du banditisme armé, de la corruption aux barrages routiers et de la mobilisation des jeunes. Mambasa a toutefois obtenu un score élevé en matière de violence intrafamiliale, probablement en raison du fait que les autres menaces à la sécurité ne sont pas aussi présentes (voir graphique 2.2). Il est en outre étonnant de constater que, dans tous les villages enquêtés, le vol est considéré comme la menace la plus fréquente pour la sécurité. Seulement dans le village de Drodro (Djugu), la corruption et le harcèlement aux barrages routiers sont identifiés comme les principales menaces sécuritaires. Les raids de groupes armés sont plus fréquemment mentionnés à Nyankunde (Irumu) et à Kotoni (Djugu), où ils constituent la deuxième menace sécuritaire la plus fréquemment mentionnée. La violence sexuelle occupe le deuxième rang à Nizi.

Parmi ceux qui ont déclaré avoir eux-mêmes connu une situation d'insécurité, il est frappant de constater que le vol n'atteint pas un taux aussi élevé. Les personnes interrogées ont plutôt désigné le banditisme armé (à Irumu) et les incursions de groupes armés (Djugu et Irumu). Effectivement, à Irumu, la FPRI est toujours très actif, ce qui peut expliquer les fréquences élevées pour ces catégories. Des entretiens dans la chefferie d'Andisoma ont montré que les raids

17 Vlassenroot & Huggins, "Land, Migration and Conflict", 143ff.
18 International Crisis Group (2003) The Kivus : the forgotten crucible of the Congo conflict. Nairobi/Bruxelles : ICG ; Vlassenroot & Huggins, "Land, Migration and Conflict".
19 International Crisis Group (2007) Congo: Bringing Peace to North Kivu. Report 133. Bruxelles: ICG.

d'éléments de la FRPI constituent toujours une menace sérieuse pour la sécurité et la paix dans la communauté et ont un impact négatif sur la cohésion sociale. Le résultat élevé donné aux raids dans le cas de Djugu est probablement lié aux épisodes de violence depuis la fin de 2017 et en 2018. Parmi les personnes qui ont elles-mêmes connu une situation d'insécurité, la corruption aux barrages routiers semble être particulièrement un problème à Mahagi. Il n'y a pas de différence majeure dans le pourcentage de personnes ayant vécu de l'insécurité entre les membres et les non-membres.

Les taux concernant la violence au sein de la famille et entre voisins sont assez faibles, surtout si on les compare au Nord-Kivu (voir ci-dessous). Pourtant, lorsque l'on compare les réponses des hommes et des femmes, la violence intrafamiliale est beaucoup plus souvent signalée par les femmes (voir les graphiques 2.4). Ceci est probablement dû au fait que ce sont souvent les femmes qui souffrent de ce type de violence, tandis que les hommes en sont les auteurs et dont la révélation est probablement sous estimée. La violence sexuelle est également mentionnée plus fréquemment par les femmes. D'autre part, la corruption aux barrages routiers, la violence impliquant des voisins, et les groupes armés et le banditisme, sont mentionnés (légèrement) plus fréquemment par les hommes - peut-être en raison d'une plus grande exposition à ces menaces.

Nord-Kivu – menaces sécuritaires

Dans notre enquête au Nord-Kivu, la plupart des personnes interrogées n'ont constaté aucune amélioration de la situation sécuritaire par rapport à l'année précédente (voir les graphiques 2.12 et 2.13). Dans les zones où le CISPE est intervenu, le score est nettement meilleur (moyenne de 3,03) que dans les zones où aucune intervention n'a eu lieu (moyenne de 2,57); par contre les résultats soient meilleurs à Nyiragongo (moyenne de 3,05) qu'à Masisi (moyenne de 2,86). Dans les zones d'intervention récemment ajoutées au programme CISPE, plusieurs types d'insécurité semblent avoir obtenu un taux plus élevé que dans les communautés prises en charge depuis plus longtemps. Les participants aux séances de restitution ont constaté une amélioration positive de la situation sécuritaire à Rutshuru, notamment grâce aux mesures prises par les institutions sécuritaires gouvernementales, en collaboration avec les structures de la paix et les populations locales. Par exemple, les patrouilles effectuées par les jeunes et les FARDC, notamment à Bukoma (Rutshuru), auraient permis de réduire le nombre d'enlèvements; la mise en place de soldats des FARDC et l'organisation de convois pour traverser des zones à haut risque ont contribué à cette situation.

En règle générale, comme en Ituri, le vol apparaît comme étant le défi le plus courant en matière de sécurité. Le banditisme armé, les raids de groupes armés et la criminalité perpétrée par des acteurs étatiques œuvrant pour la sécurité sont plus souvent identifiés comme un problème à Nyiragongo que dans les autres territoires. À Masisi, le banditisme armé est nettement plus bas qu'ailleurs. À Rutshuru, la mobilisation des jeunes est plus élevée.

À Masisi et à Nyiragongo, un certain nombre de personnes ont mentionné les enlèvements comme étant une menace à la sécurité (3% de l'ensemble des réponses). Lors des séances de restitution, les enlèvements par des bandits, avec la complicité présumée d'acteurs étatiques, les FARDC et l'ANR, ont été identifiés comme une menace importante. Début 2019, à Masisi, des institutions étatiques en collaboration avec des structures de maintien de la paix et de la sécurité locales ont réussi à arrêter une vingtaine de personnes soupçonnées d'enlèvement, après quoi cette menace a diminué. À Nyiragongo, les citoyens se sont approchés de l'AT et de la chefferie, mais en vain. Les participants aux groupes de discussion de Rutshuru et de Nyiragongo ont déclaré que le Parc national des Virunga constituait une base importante pour les groupes armés et les ravisseurs.

Au cours des séances de vérification, il a été souligné que les conflits liés au pouvoir coutumier et aux conflits fonciers contribuaient à l'insécurité à Rutshuru et à Nyiragongo. Les exemples fournis concernent l'assassinat d'une douzaine de chefs coutumiers dans la chefferie Bwito et l'absence de remplacement du chef de Bukumu (Nyiragongo), qui a provoqué des troubles importants.

Enfin, bien que cela ne ressorte pas clairement dans l'enquête, dans les groupes de discussion, les femmes en particulier ont souligné que les agressions sexuelles commises par les FARDC menacent grandement la sécurité.

Comparaison entre l'Ituri et le Nord-Kivu

Lorsque l'on compare les deux provinces, en termes de pourcentages de personnes interrogées ayant identifié certaines menaces comme étant les plus courantes, il ne semble pas y avoir de différence globale majeure entre les provinces, sauf en ce qui concernent la violence intrafamiliale et entre voisins qui est relativement élevée dans le Nord-Kivu. Celle-ci pourrait être liée à la fréquence des conflits fonciers, qui ont tendance à devenir violents. En effet, lors de l'identification des causes de conflit, les personnes interrogées du Nord-Kivu mentionnent les conflits fonciers au sein de la famille presque trois fois plus souvent que celles sondées en Ituri (voir les graphiques 2.15 et 2.22).

Graphiques - Expériences d'insécurité - Ituri

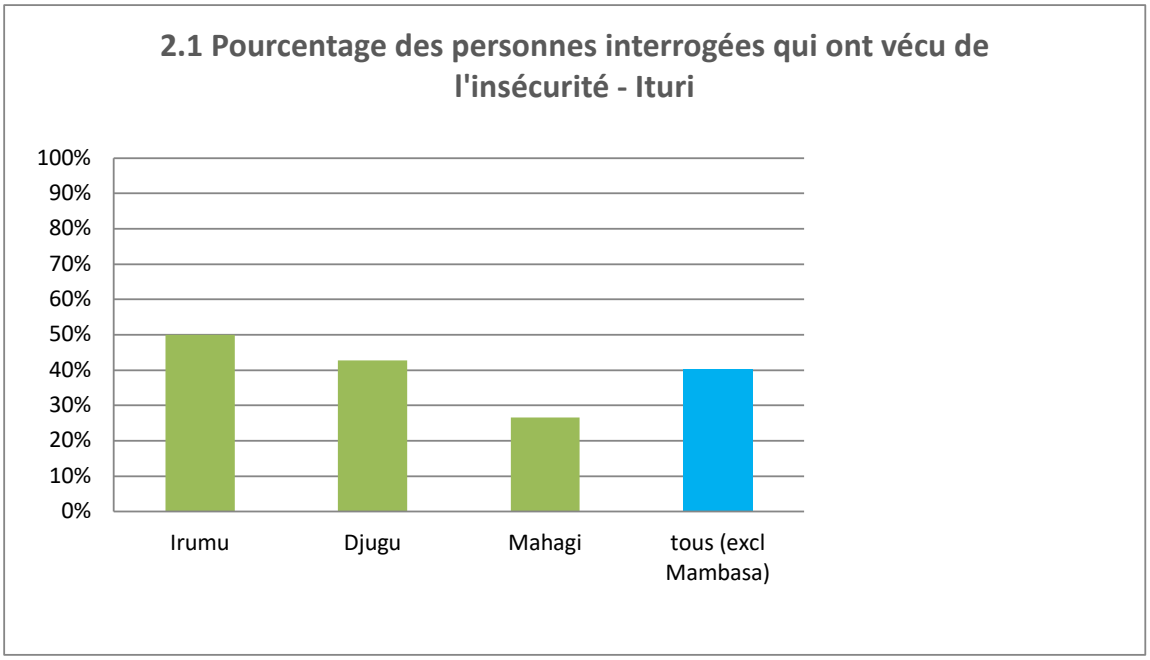

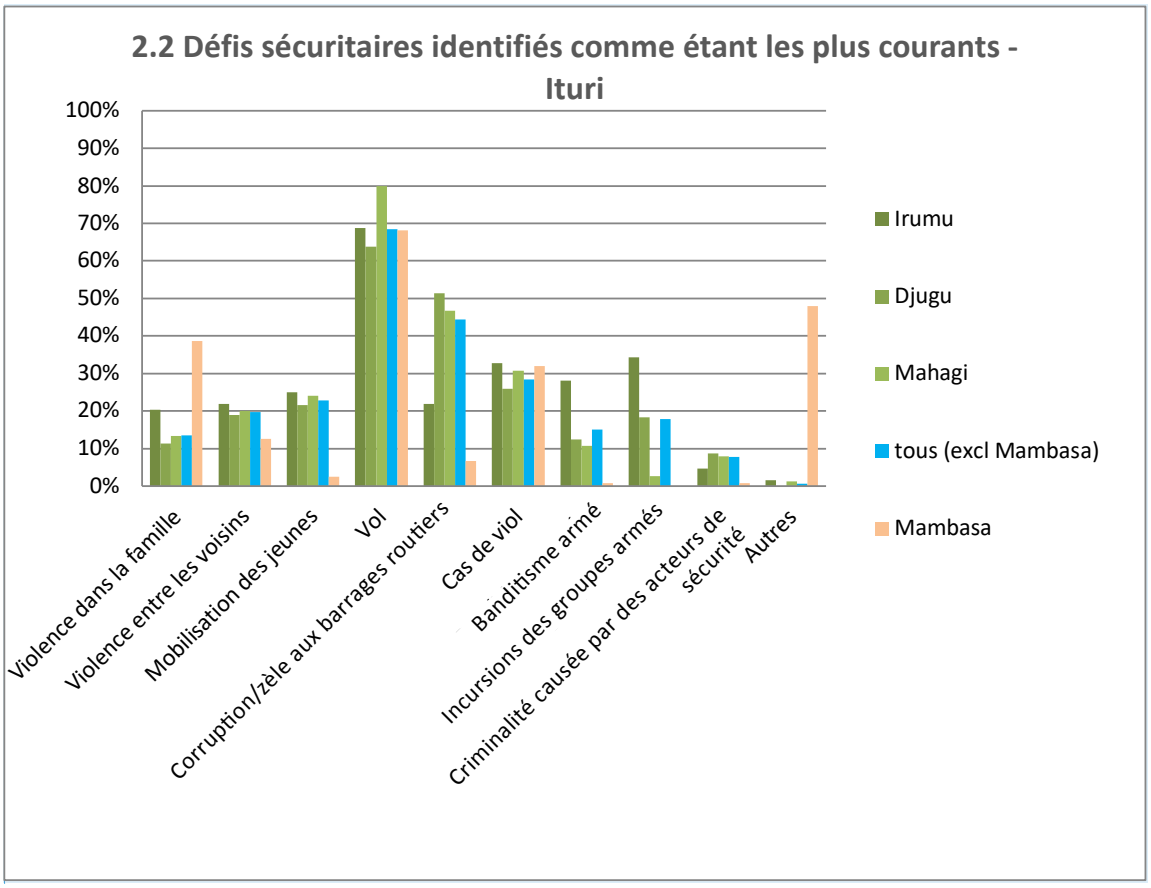
2.2 Défis sécuritaires identifiés comme étant les plus courants - Ituri
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Violence dans la famille
Violence entre les voisins
Mobilisation des jeunes
Vol
Corruption/zèle aux barrages routiers
Cas de viol
Banditisme armé
Incursions des groupes armés
Criminalité causée par des acteurs de sécurité
Autres
Irumu
Djugu
Mahagi
tous (excl Mambasa)
Mambasa

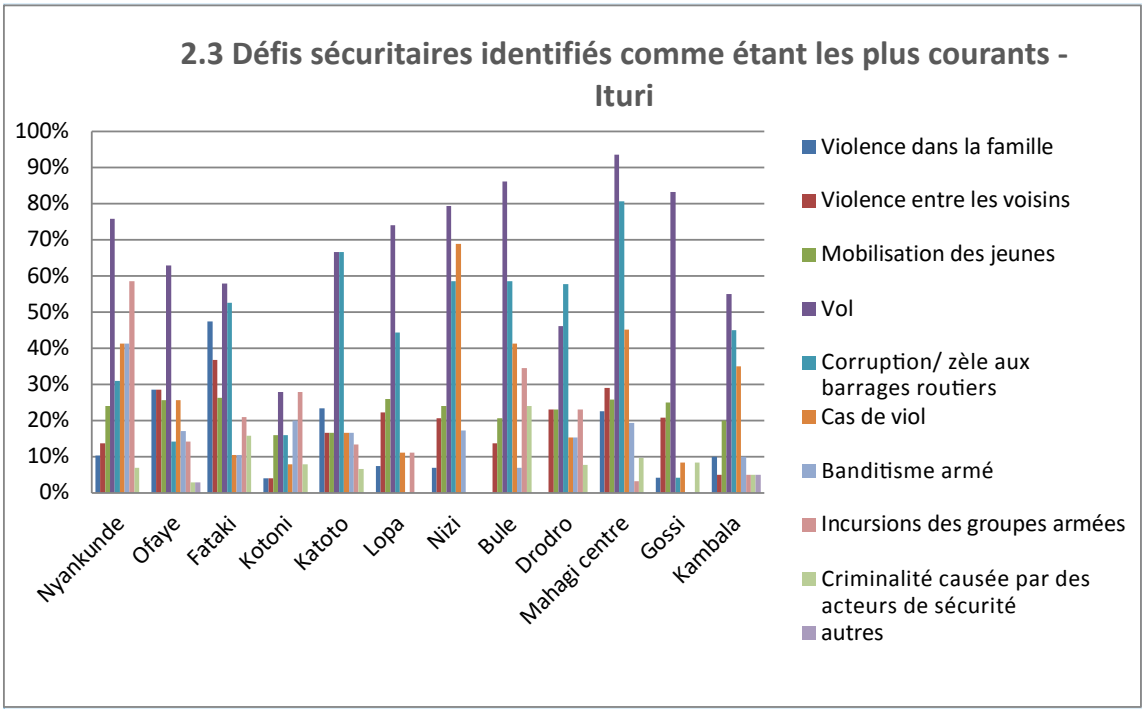
2.3 Défis sécuritaires identifiés comme étant les plus courants - Ituri
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Nyankunde
Ofaye
Fataki
Kotoni
Katoto
Lopa
Nizi
Bule
Drodro
Mahagi centre
Gossi
Kambala
Violence dans la famille
Violence entre les voisins
Mobilisation des jeunes
Vol
Corruption/ zèle aux barrages routiers
Cas de viol
Banditisme armé
Incursions des groupes armées
Criminalité causée par des acteurs de sécurité
autres

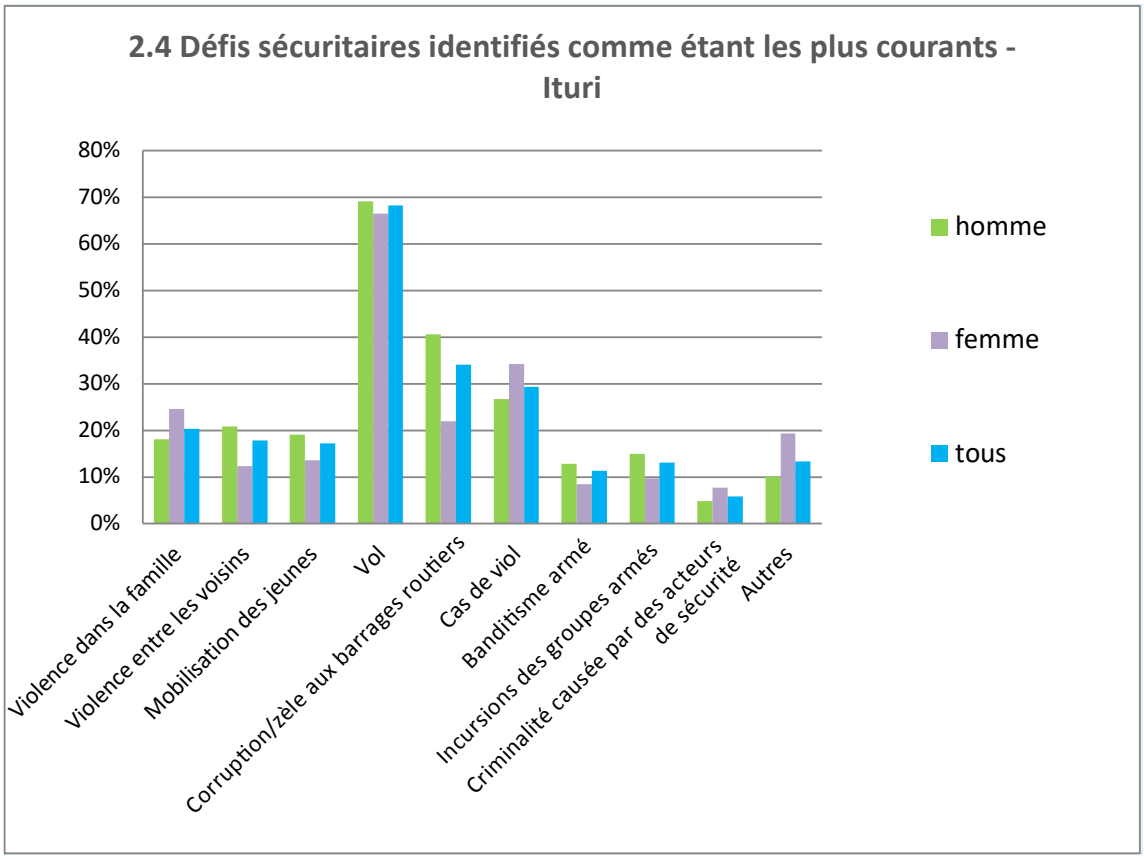
2.4 Défis sécuritaires identifiés comme étant les plus courants - Ituri
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Violence dans la famille
Violence entre les voisins
Mobilisation des jeunes
Vol
Corruption/zèle aux barrages routiers
Cas de viol
Banditisme armé
Incursions des groupes armés
Criminalité causée par des acteurs de sécurité
Autres
homme
femme
tous

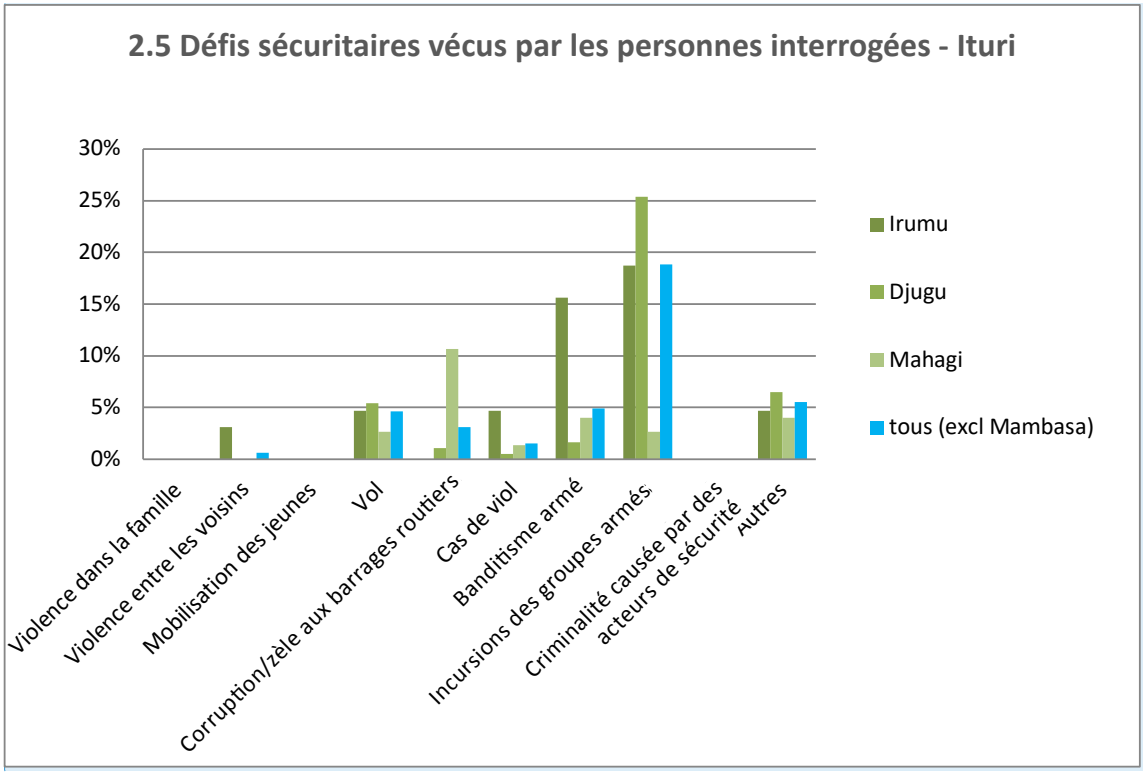
2.5 Défis sécuritaires vécus par les personnes interrogées - Ituri
30%
25%
20%
15%
10%
5%
0%
Violence dans la famille
Violence entre les voisins
Mobilisation des jeunes
Vol
Corruption/zèle aux barrages routiers
Cas de viol
Banditisme armé
Incursions des groupes armés
Criminalité causée par des acteurs de sécurité
Autres
Irumu
Djugu
Mahagi
tous (excl Mambasa)

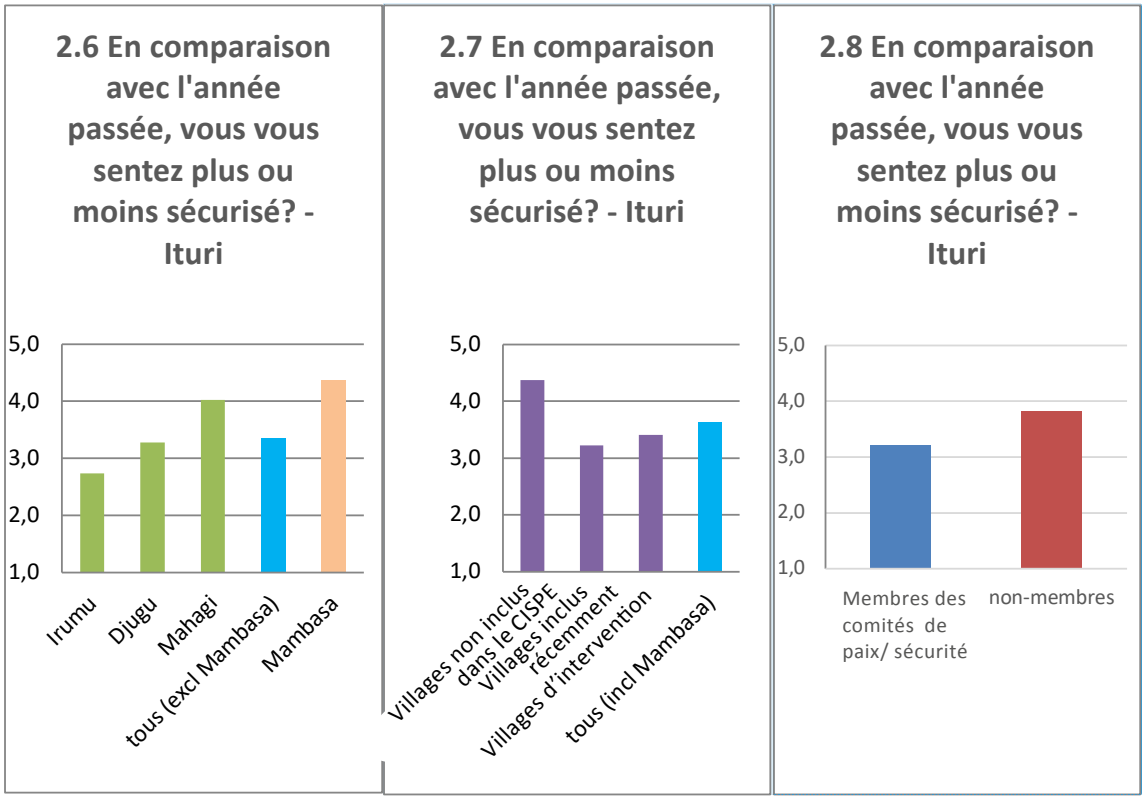

1 = Beaucoup moins sécurisé ; 2 = Un peu moins sécurisé ; 3 = Plus ou moins pas de changement ; 4 = Un peu plus sécurisé ; 5 = Beaucoup plus sécurisé

Graphiques - Expériences d'insécurité – Nord Kivu

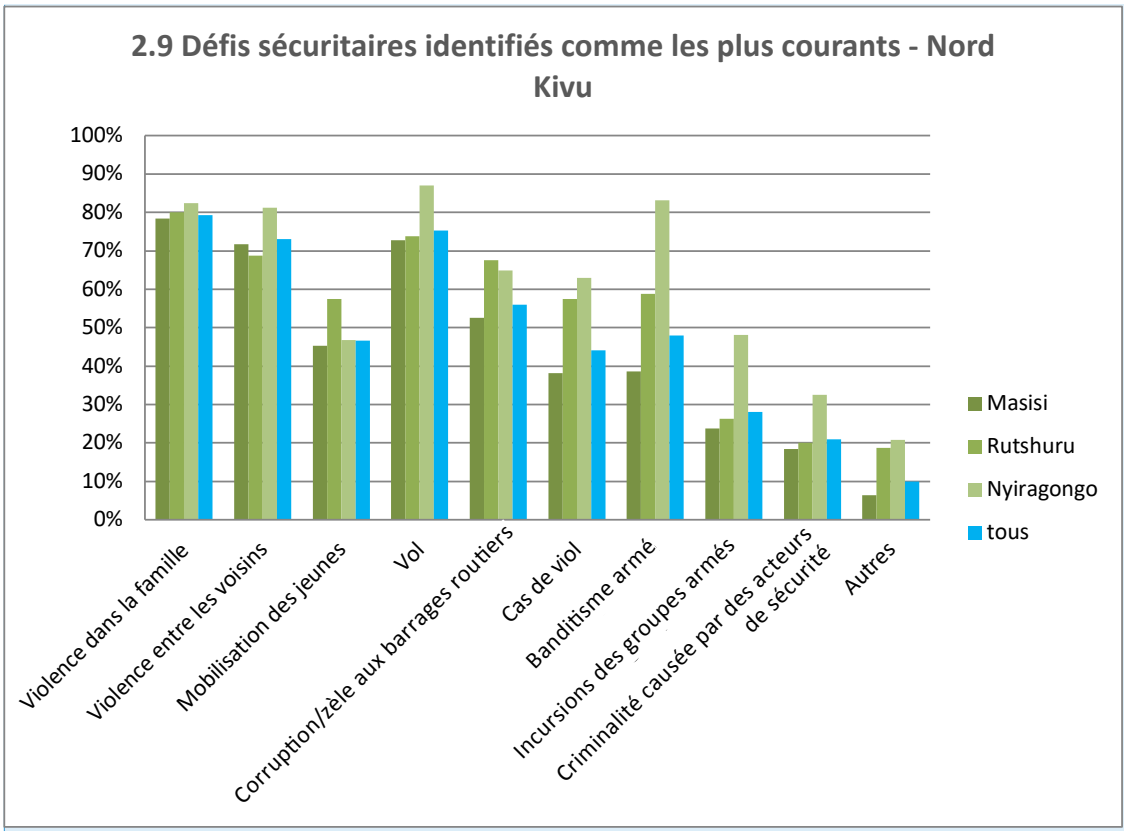

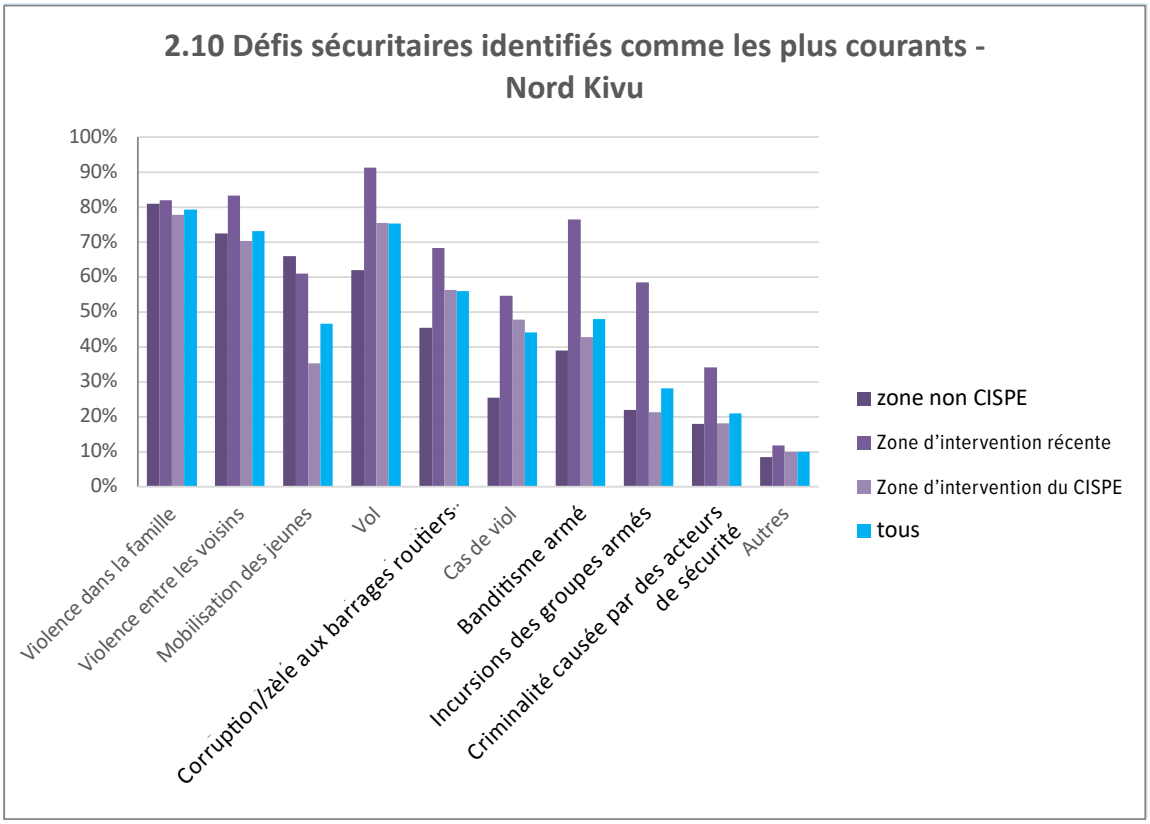
2.10 Défis sécuritaires identifiés comme les plus courants - Nord Kivu
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Violence dans la famille
Violence entre les voisins
Mobilisation des jeunes
Vol
Corruption/zèle aux barrages routiers
Cas de viol
Banditisme armé
Incursions des groupes armés
Criminalité causée par des acteurs de sécurité
Autres
zone non CISPE
Zone d'intervention récente
Zone d'intervention du CISPE
tous

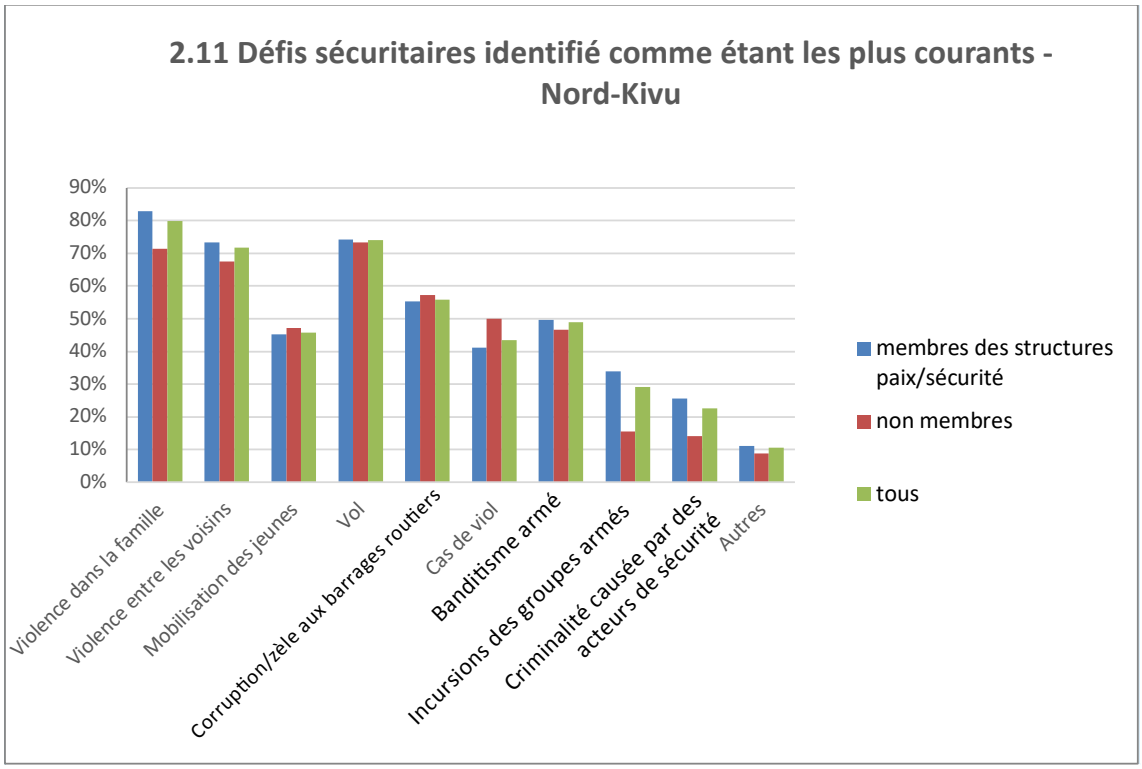
2.11 Défis sécuritaires identifié comme étant les plus courants - Nord-Kivu
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Violence dans la famille
Violence entre les voisins
Mobilisation des jeunes
Vol
Corruption/zèle aux barrages routiers
Cas de viol
Banditisme armé
Incursions des groupes armés
Criminalité causée par des acteurs de sécurité
Autres
membres des structures paix/sécurité
non membres
tous

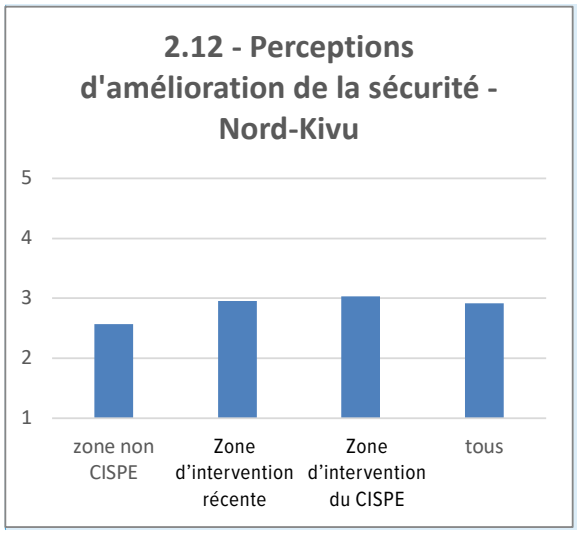
2.12 - Perceptions d'amélioration de la sécurité - Nord-Kivu
5
4
3
2
1
zone non CISPE
Zone d'intervention récente
Zone d'intervention du CISPE
tous

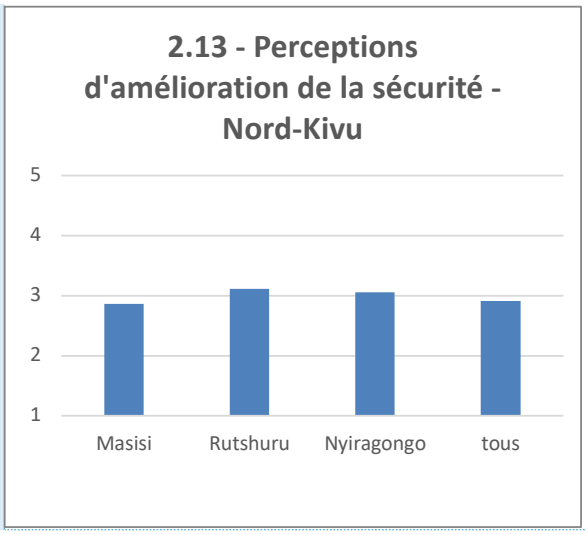
2.13 - Perceptions d'amélioration de la sécurité - Nord-Kivu
5
4
3
2
1
Masisi
Rutshuru
Nyiragongo
tous

Conflits en Ituri

Selon les personnes interrogées en Ituri, dans les différentes communautés, les conflits fonciers constituent l'essentiel des conflits. Les conflits qui concernent les délimitations de terrains sont mentionnés par 62% des personnes interrogées (constituant 27% du nombre total des conflits identifiés); et les conflits concernant les terres familiales sont mentionnés par 26% d'entre elles (12% de l'ensemble des catégories de conflits mentionnées par les personnes sondées). Les conflits entre cultivateurs et pasteurs sont identifiés comme étant importants par 55% des personnes interrogées. À Kambala (Mahagi), les litiges fonciers constituent plus de la moitié des litiges identifiés comme importants. Cette prévalence des conflits fonciers confirme les études réalisées par d'autres organisations.

Avec 37%, les conflits autour des concessions sont importants à **Mahagi** (ainsi que dans le village de Fataki à Djugu). A Mahagi, les personnes interrogées ont également indiqué les conflits intrafamiliaux comme étant considérables.

Les personnes interrogées à **Djugu** soulignent moins souvent les conflits liés à l'héritage (foncier). Cependant, les conflits dus à l'occupation par des personnes déplacées sont plus souvent mentionnés, de même que les conflits intercommunautaires. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les frontières entre les communautés ethniques ont été prises en compte dans la délimitation des chefferies, ce qui a créé une mosaïque complexe, les villages voisins appartenant à des chefferies différentes.

Dans les discussions de groupe et les entretiens, de nombreuses personnes ont également évoqué des ventes irrégulières de terres. Lorsque nous avons inclus cela comme catégorie distincte parmi les conflits fonciers dans la communauté de contrôle de **Mambasa**, 17% des personnes interrogées se sont exprimées, ce qui rend le score total pour les conflits fonciers égal à la moyenne des conflits liés à la terre dans l'ensemble des communautés. Un nombre relativement élevé « d'autres » litiges ont été également identifiés (y compris en lien avec diverses questions: alcoolisme, sorcellerie, pression sur la terre, etc.)

Malgré la présence de sites destinés aux personnes déplacées dans l'ensemble de Djugu, les conflits avec les personnes déplacées semblent moins préoccupants dans les communautés échantillonnées pour l'enquête.

Les conflits intercommunautaires semblent relativement élevé à Lopa, Drodro et Bule à Djugu (identifiés respectivement par 8, 9 et 18% des répondants).

Les participants à la session de vérification à Mahagi ont souligné l'importance des conflits entre les autorités coutumières. A War Palara, trois groupements exigent avec insistance d'être reconnus comme chefferie indépendante et souhaitent se séparer de War Palara. Ils auraient, notamment, commencé leur propre collecte d'impôts.

Il est intéressant de constater que les taux réunis par des conflits identifiés comme les plus importants sont généralement plus faibles pour les femmes, notamment en ce qui concerne les conflits entre pasteurs et agriculteurs, et les conflits intercommunautaires, à l'exception de la catégorie « autres ».

Sur les 324 personnes interrogées, 87 d'entre elles (27%) ont déclaré avoir elles-mêmes vécu un conflit au cours des deux dernières années. Ce chiffre est plus élevé à Irumu (39%) et beaucoup plus faible à Mahagi (11%). Le pourcentage du groupe de contrôle de Mambasa se situe environ à la moyenne. Certains villages ont des taux particulièrement élevés: à Fataki (Djugu), 53% des répondants ont déclaré avoir eux-mêmes connu un conflit (cette localité était plus ou moins le centre de la crise de Djugu); à Ofaye (Irumu) 46% et à Bule (Djugu) 41%.

Il est surprenant de constater qu'un pourcentage plus élevé de membres de comités de paix (36%) ont eux-mêmes connu des conflits, comparativement à ceux qui n'en sont pas membres (21%). Il semble que les personnes qui traversent un conflit soient plus intéressées à se joindre à un comité de paix. Les participants aux séances de vérification ont en effet confirmé que les personnes confrontées à un conflit pourraient être plus enclines à rejoindre ces comités; mais ont également souligné que ceux qui participent aux comités de paix ont tendance à être exposés aux conflits et à l'insécurité en raison de cet engagement.

Conflits au Nord-Kivu

Au Nord-Kivu, la fréquence des conflits fonciers au sein de la famille (22%) et avec les voisins (21%) mentionnés dans le total des conflits identifiés est même supérieure à celle de l'Ituri, et est mentionnée par 83% et 68% des personnes sondées. Cela confirme l'observation selon laquelle le CISPE travaille dans les territoires les plus densément peuplés du Nord-Kivu. À Nyirangongo, les conflits concernant les délimitations de terrains sont mentionnés un peu plus souvent qu'ailleurs. Considérant qu'il s'agit d'une zone plus urbanisée, cela n'est pas surprenant. Les conflits entre cultivateurs et pasteurs sont identifiés comme importants par 78% des personnes interrogées.

Les conflits entre commerçants sont également élevés, ils sont cités comme importants par 54% des personnes et sont relativement plus importants au **Nyiragongo**. Les participants à la séance de restitution ont également évoqué des différends autour de l'autorité coutumière, par exemple l'incapacité de nommer un nouveau chef pour Bukumu.

L'occupation des terres par des personnes déplacées ou des acteurs étatiques n'est pas fréquemment mentionnée.

Les participants aux groupes de discussion ont également identifié les conflits entre la population locale et *l'Institut congolais pour la conservation de la nature* (ICCN) comme étant une question qui touche de nombreuses personnes à Rutshuru et Nyiragongo.

Par rapport à l'Ituri, un plus grand nombre de personnes interrogées a déclaré avoir traversé un conflit au cours des deux dernières années: 401 (44%) sur les 925 personnes interrogées. Ce nombre est plus élevé dans le territoire de **Nyiragongo** (53%) et moins élevé à Rutshuru (25%).

Là encore, dans le Nord-Kivu également, un pourcentage plus élevé de membres des comités de la paix (52%) ont déclaré avoir été en conflit par rapport à ceux qui n'en sont pas membres (28%).

Comparaison entre l'Ituri et le Nord-Kivu

Globalement, au Nord-Kivu, plusieurs catégories de conflits sont mentionnées plus fréquemment qu'en Ituri, notamment les conflits fonciers. Les populations ont également connu plus de conflits au Nord-Kivu qu'en Ituri. Les conflits fonciers au sein des familles et les conflits entre commerçants sont nettement plus importants au Nord-Kivu. Les conflits autour des concessions sont plus souvent mentionnés dans le Nord-Kivu qu'en Ituri.

En outre, notamment lors de la comparaison des données au niveau des villages, les résultats montrent de grandes différences dans les schémas de conflit et d'insécurité et la nécessité d'une intervention spécifique à chaque localité.

Graphiques - Expérience des conflits – Ituri

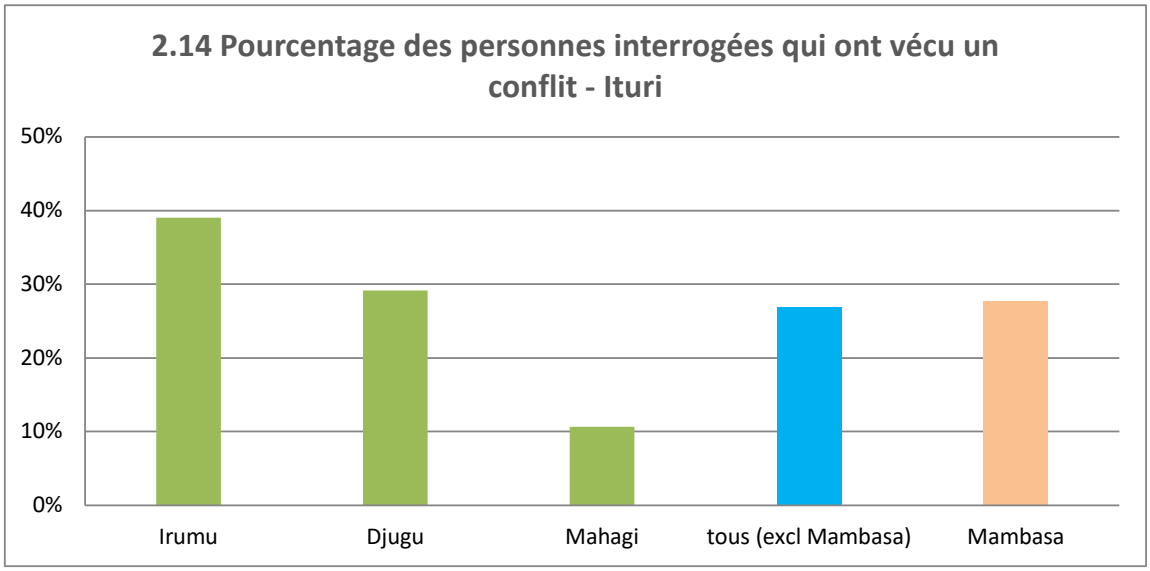

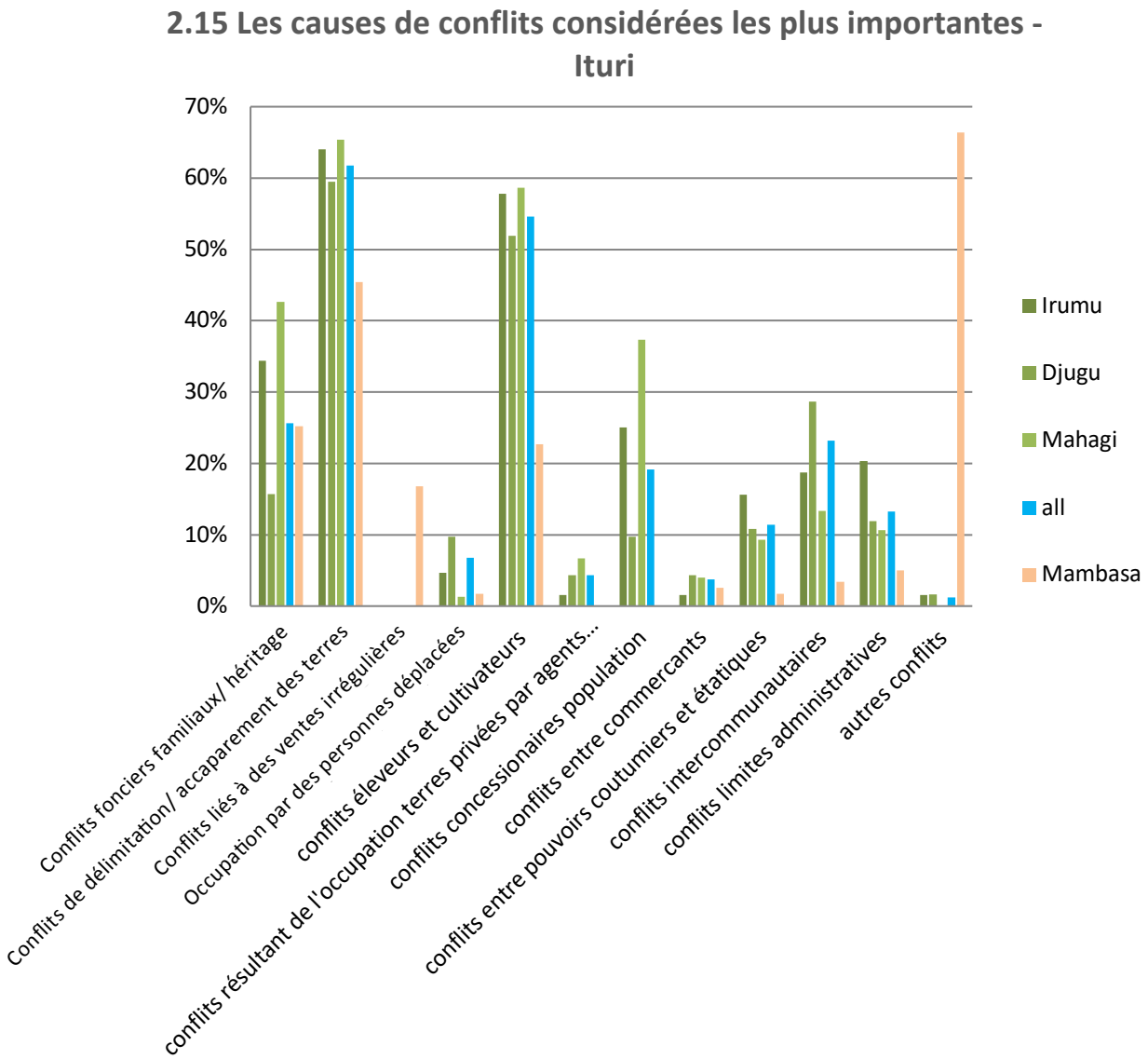

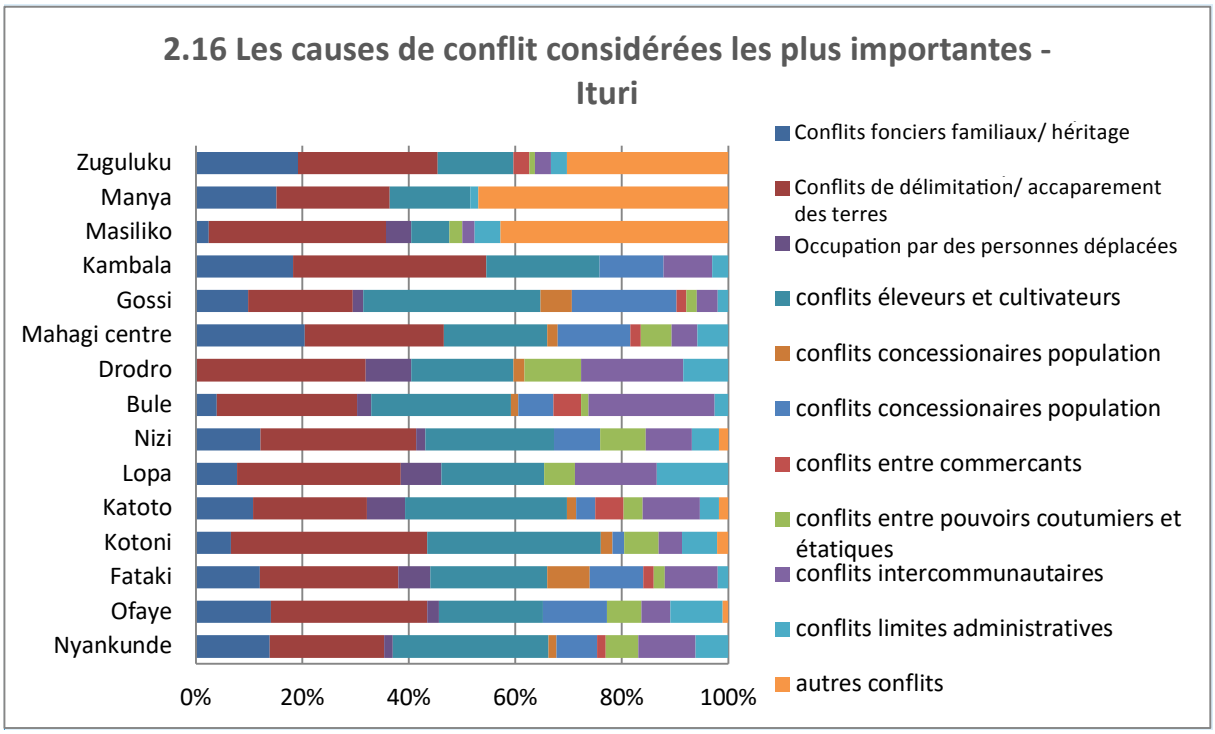
2.16 Les causes de conflit considérées les plus importantes - Ituri
Zuguluku
Manya
Masiliko
Kambala
Gossi
Mahagi centre
Drodro
Bule
Nizi
Lopa
Katoto
Kotoni
Fataki
Ofaye
Nyankunde
0%
20%
40%
60%
80%
100%
Conflits fonciers familiaux/ héritage
Conflits de délimitation/ accaparement des terres
Occupation par des personnes déplacées
conflits éleveurs et cultivateurs
conflits concessionaires population
conflits concessionaires population
conflits entre commercants
conflits entre pouvoirs coutumiers et étatiques
conflits intercommunautaires
conflits limites administratives
autres conflits

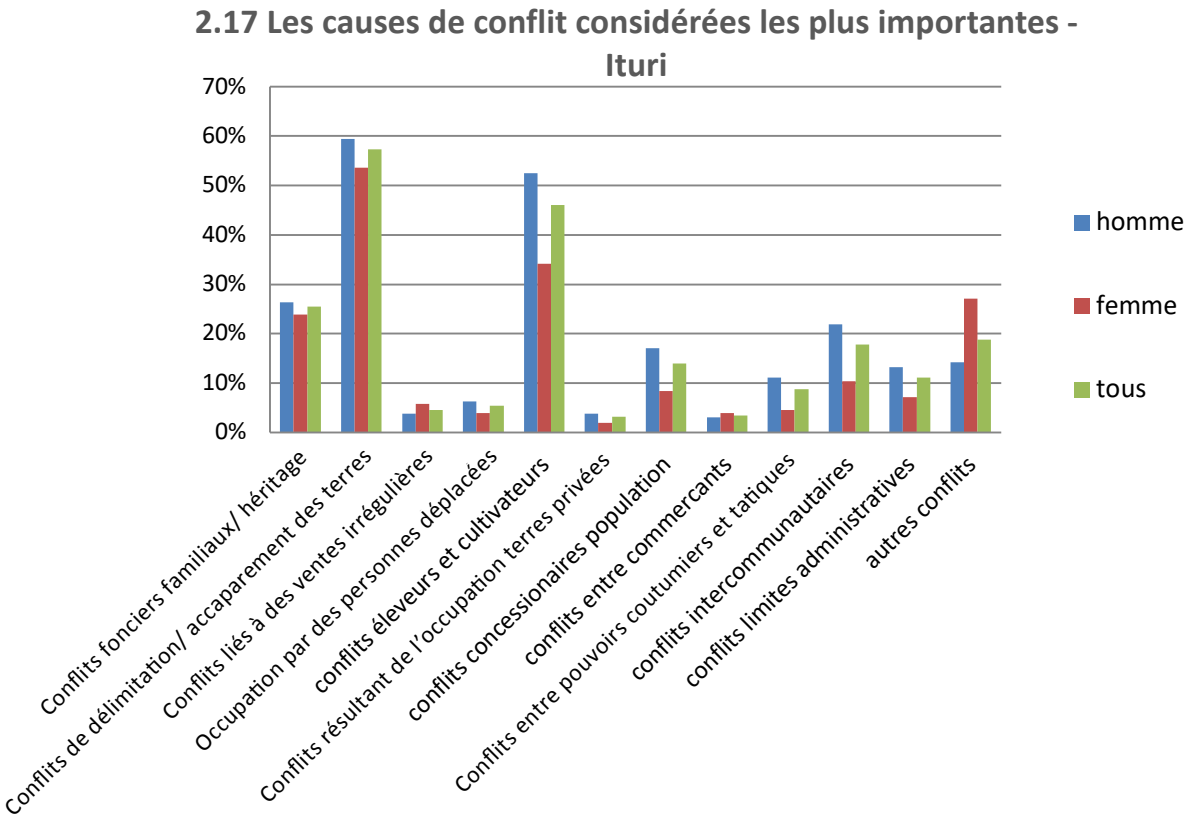
2.17 Les causes de conflit considérées les plus importantes - Ituri
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Conflits fonciers familiaux/ héritage
Conflits de délimitation/ accaparement des terres
Conflits liés à des ventes irrégulières
Occupation par des personnes déplacées
conflits éleveurs et cultivateurs
Conflits résultant de l'occupation terres privées
conflits concessionaires population
conflits entre commercants
Conflits entre pouvoirs coutumiers et tatiques
conflits intercommunautaires
conflits limites administratives
autres conflits
homme
femme
tous

Graphiques - Expérience des conflits – Nord Kivu

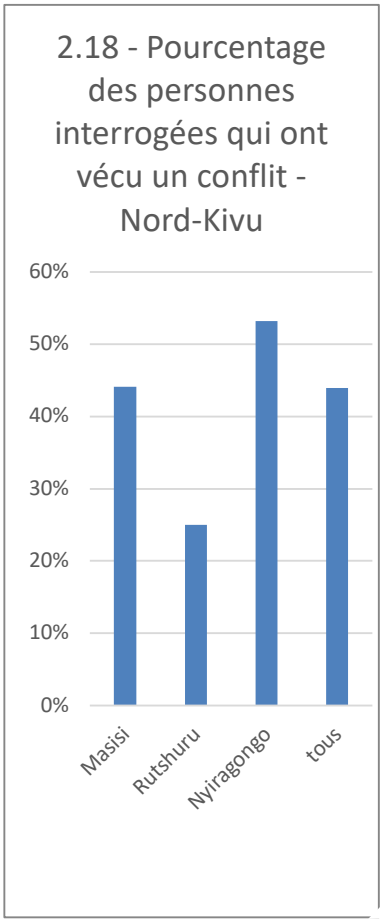

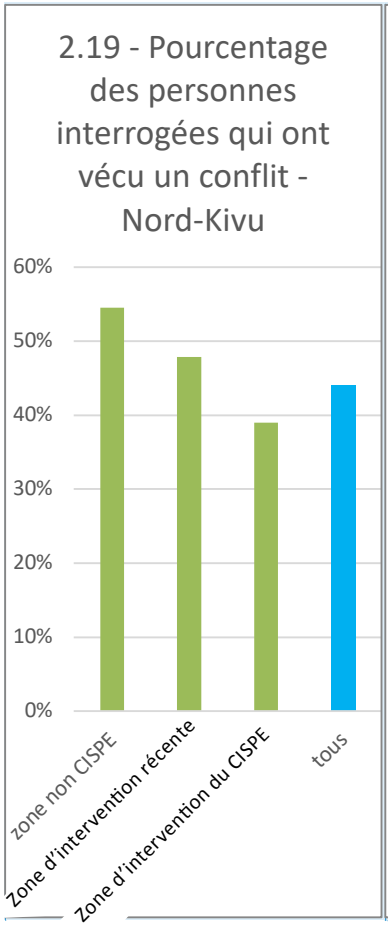

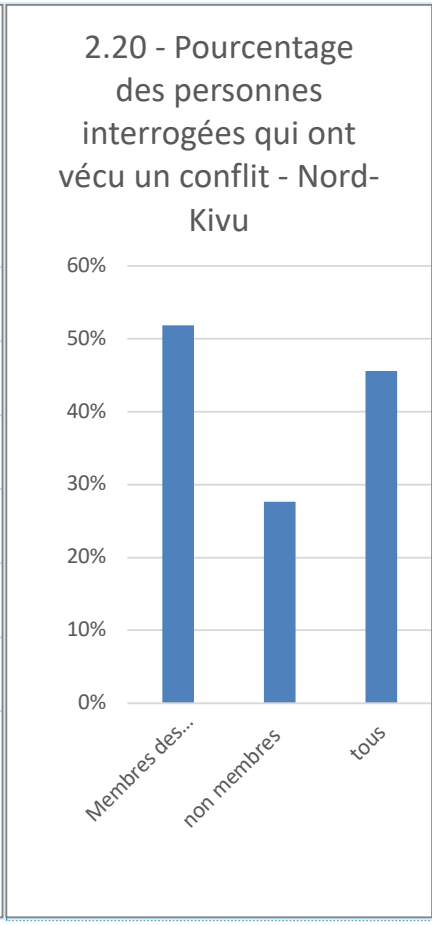

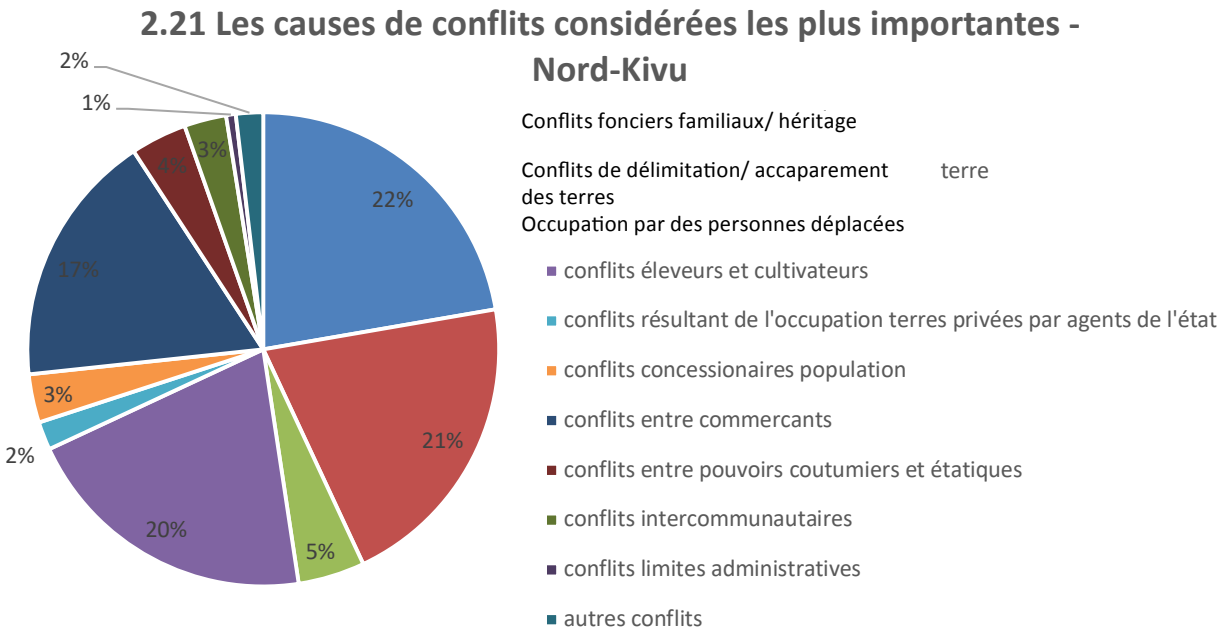

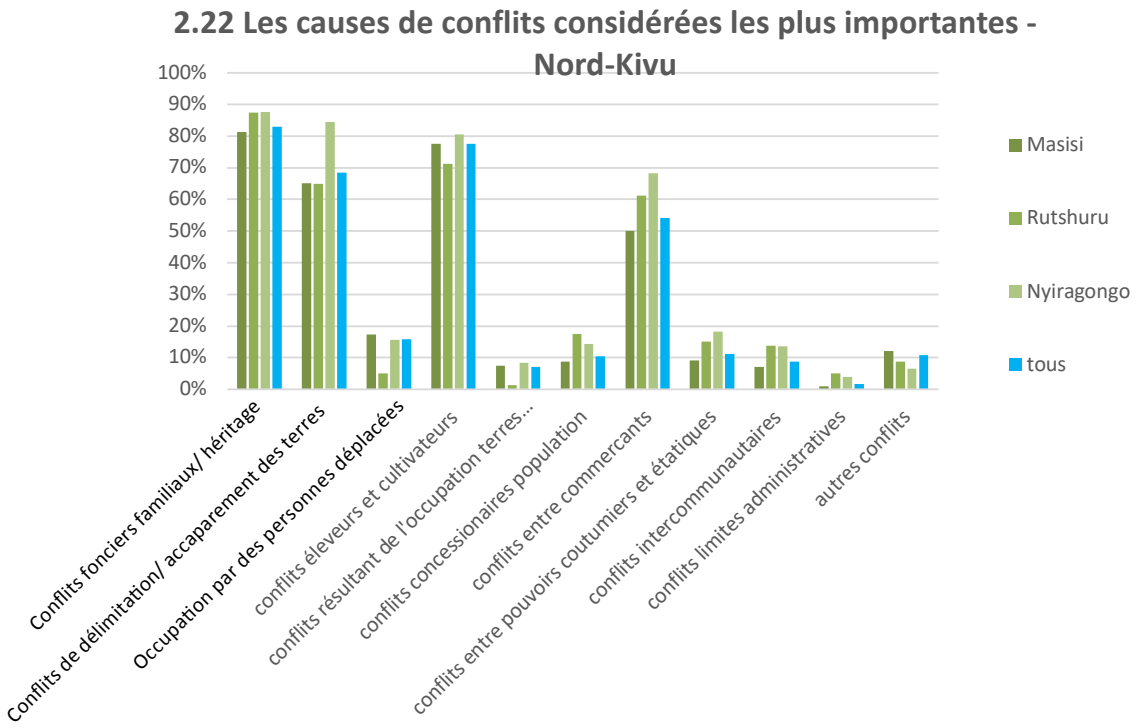

des personnes interrogées ont vécu un conflit au cours des deux années passées

Une formatrice en plein action dans une réunion des CPDGs à Kisigari.

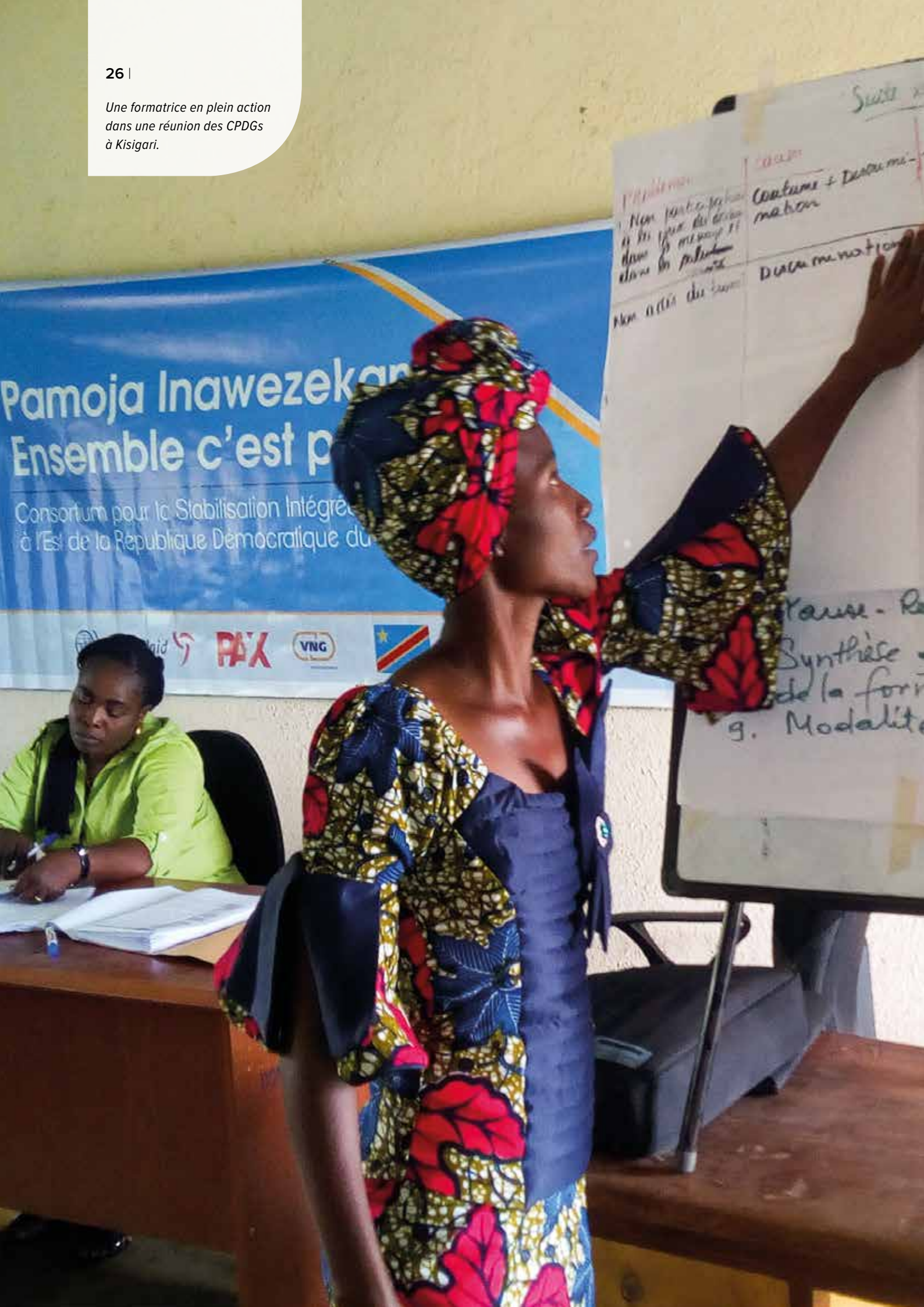

3 Structures locales œuvrant pour la paix et la sécurité

Il existe un grand nombre d'institutions étatiques et non-étatiques engagées dans la paix et la sécurité au niveau communal en Ituri et au Nord-Kivu. Certaines d'entre elles se complètent, d'autres sont comparables; certaines ont un statut légal, d'autres pas. Les principaux acteurs sont les suivants:

- L'administration publique au niveau de la province, du *territoire, de la chefferie/ secteur, du groupement et du village/ localité*
- Les institutions sécuritaires étatiques:
  - Police Nationale Congolaise (PNC)
  - Forces Armées de la RD Congo (FARDC)
  - Agence Nationale de Renseignements (ANR)
- Les institutions judiciaires étatiques:
  - Tripaix (Tribunal de Paix)
  - Parquet
- Des organismes de coordination pour la sécurité, les Comités Locaux de Sécurité (CLdS), au niveau du groupement, de la chefferie/ secteur et du Territoire. Ils sont composés de représentants des principaux fournisseurs de services de sécurité de l'État à ce niveau et se réunissent une fois par semaine. Des réunions exceptionnelles peuvent être convoquées en cas de problèmes sécuritaires urgents. Le CISPE tente de renforcer la participation citoyenne dans ces instances en soutenant les *Conseils Élargis de Sécurité* (CÉdS) au niveau de la chefferie (et du territoire) en Ituri, et au niveau des groupements au Nord-Kivu.
- Un certain nombre d'organismes gouvernementaux spécialisés:
  - Direction Générale de Migration (DGM)
  - Commission Foncière de l'Ituri
  - *Comité Consultatif de Règlement des Conflits Coutumiers* (CCRCC), créé par le Ministère de l'Intérieur, composé des *chefs de villages, des chefs de groupement et des chefs de chefferies.* Il est chargé de régler les conflits relatifs aux attributs des autorités coutumières.
- MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo), et plus particulièrement sa section des affaires civiles.
- Diverses structures de paix locales, y compris:
  - En Ituri : Initiatives Locales de Paix (ILP), Noyaux Pacifistes des Mamans (NPM), Initiatives Locales de Sécurité Communautaire (ILSC)/Nyumba Kumi, Dynamiques des Femmes, Comité Local de Gouvernance Participative (CLGP), Coordination de la Société Civile, Comissions Diocésaines de Justice et Paix
  - Au Nord-Kivu : Comité Local de Paix et Développement (CLPD), Conseil Consultatif Local (CCL); Cellules de Paix et de Développement du Groupement (CPDG), Comité Local Permanent de Conciliation (CLPC), Comité Provincial de Gestion des Retours (CPGR), Cadre Inter-paysan de Transformation des Conflits (CITC)

Connaissance des structures soutenues par le CISPE

Au Nord-Kivu et en Ituri, à première vue, la connaissance des structures de paix soutenues par le CISPE est relativement limitée. Au Nord-Kivu, 58% seulement des personnes interrogées connaissent l'existence de la CPDG et environ 60% d'entre elles connaissent les ILSC/ NPM en Ituri. Bien que ces structures soient généralement mieux connues des communautés dans lesquelles le CISPE est présent depuis plus longtemps, les pourcentages atteints peuvent être considérés comme relativement faibles - 70% concernant la CPDG (Nord-Kivu), 70% pour les NPM, et 60% pour les ILSC (en Ituri).

Même ceux qui sont eux-mêmes membres de structures de paix locales ne connaissent pas toujours les différentes structures à différents niveaux administratifs. Au Nord-Kivu, seulement 64% des membres des structures de paix et de

sécurité déclarent connaître la CPDG, les résultats les plus faibles étant de 35% et 26% pour le CLPD et le CCL. En Ituri, il est étonnant de constater que les personnes interrogées issues des communautés qui ont été incluses plus tardivement dans le CISPE étaient plus au courant des NPMs et des ILPs que les personnes interrogées dans les communautés qui participent depuis plus longtemps au programme. Cela pourrait s'expliquer du fait que la formation a eu lieu plus récemment et que les gens s'en souviennent encore. Les participants aux sessions de vérification à Djugu et à Irumu le reconnaissent et soulignent la nécessité de promouvoir davantage les activités de ces comités.

Ces résultats relativement bas sont en partie liés au fait que certaines structures ne fonctionnent que sur certains territoires. En effet, lors de la ventilation des données par territoire, les ILSC, qui n'existent qu'à Mahagi, où elles sont connues sous le nom de "Nyumba kumi", sont largement connues (plus de 90%), alors que les ILP et les NPM le sont moins.

Les participants aux séances de vérification dans le Nord-Kivu ont souligné que le *chef de groupement*, qui agit en tant que président de la CPDG, traite parfois lui-même les cas qui lui sont soumis, plutôt que d'impliquer les autres membres, à priori pour des fins financières. Par conséquent, la population n'est pas claire quant à la distinction entre le chef et la CPDG. Les participants ont également mentionné que le statut « volontaire » des institutions tend à les rendre moins visibles: « une femme gratuite n'est pas respectée dans la société ». Enfin, les participants aux groupes de discussion dans les deux provinces font référence à diverses structures soutenues par différentes organisations de développement et les églises dans certaines communautés, avec des rôles relativement similaires (voir ci-dessous).

Graphiques – Connaissance des structures de paix/sécurité

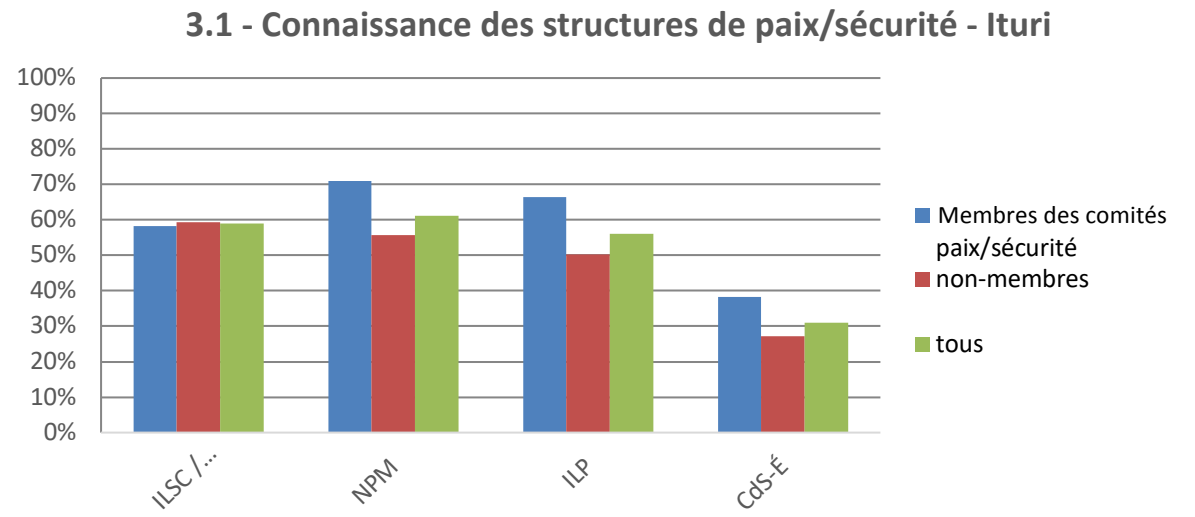

3.2 - Connaissance des structures de paix/sécurité - Ituri

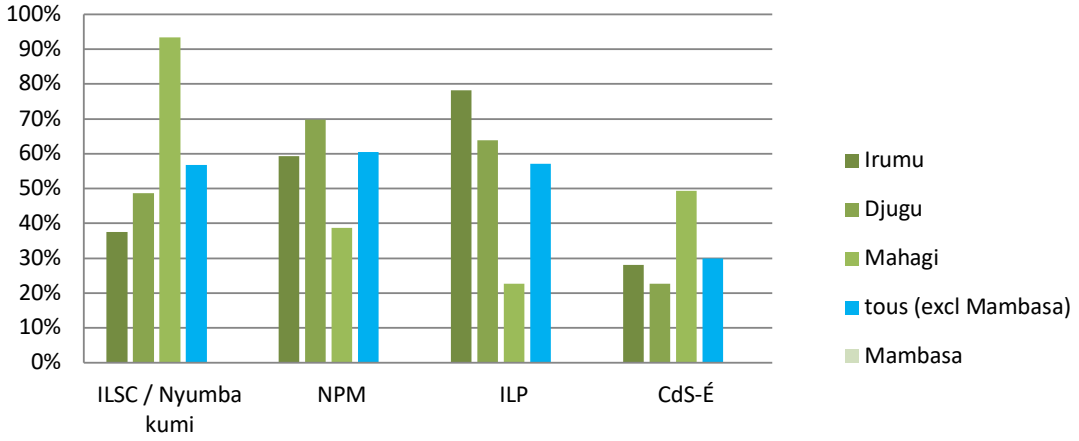

3.3 - Connaissance des structures de paix/sécurité - Ituri

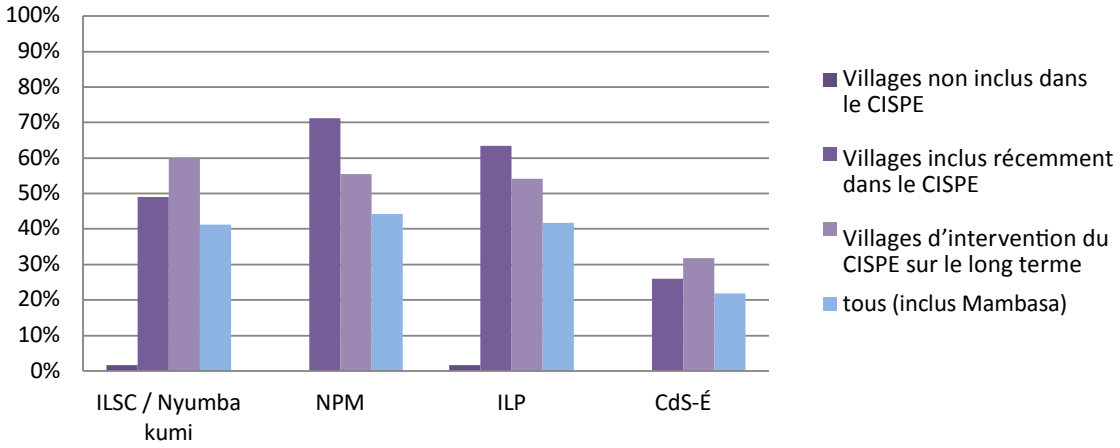

3.4 Connaissance des structures de paix/sécurité - Nord-Kivu

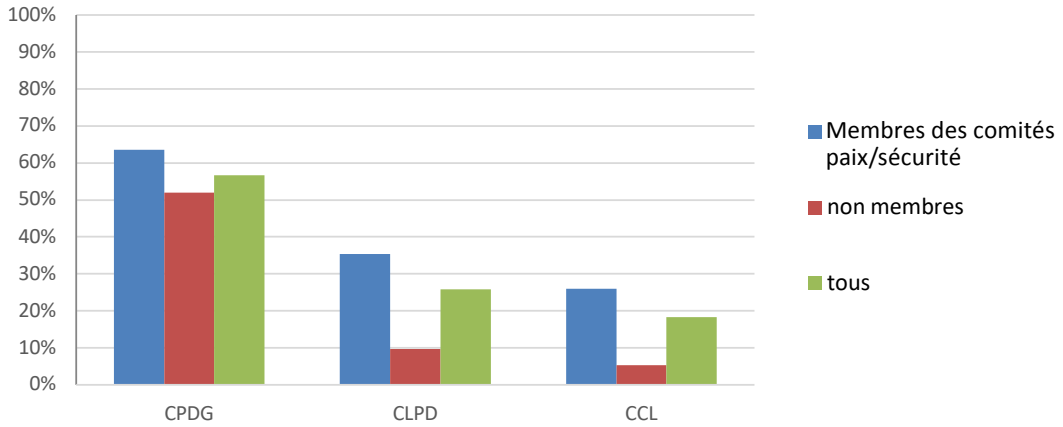

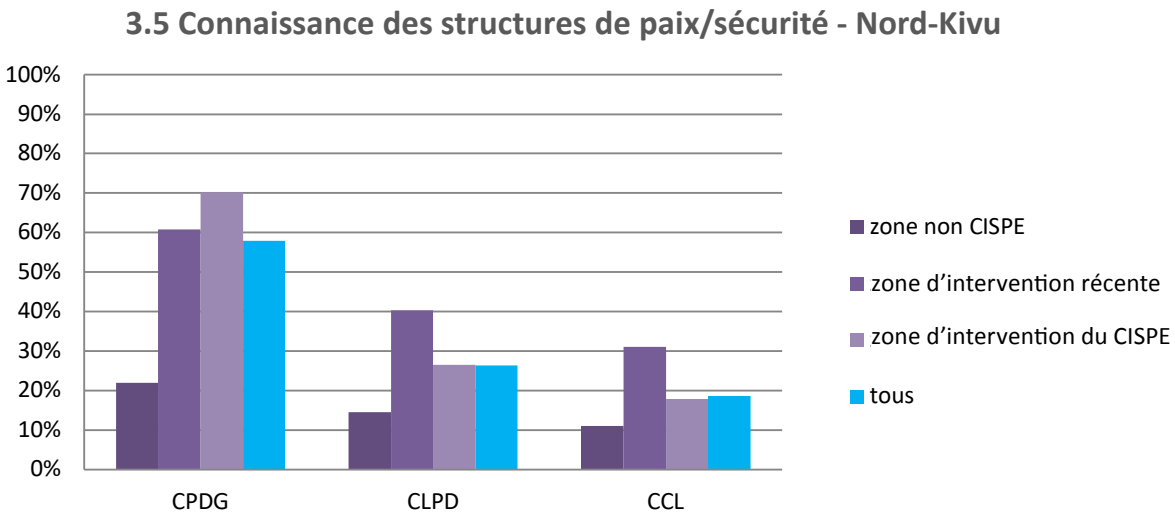
3.5 Connaissance des structures de paix/sécurité - Nord-Kivu
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
CPDG
CLPD
CCL
zone non CISPE
zone d'intervention récente
zone d'intervention du CISPE
tous

Chef de Secteur de Walendu Pitsi

4 Rôles des structures œuvrant pour la paix et la sécurité

Il est important de faire la distinction entre l'implication réelle des acteurs œuvrant pour la sécurité et de la paix dans la prévention de l'insécurité et la résolution des conflits, et l'appréciation de leurs rôles. De même, il est important de différencier les acteurs considérés par les personnes interrogées comme importants à aborder, et ceux qui ont été approchés par des personnes sondées qui ont elles-mêmes connu un conflit ou un manque de sécurité.

Ituri – acteurs responsables de la sécurité

Globalement, en Ituri, la police est considérée comme jouant un rôle important dans la prévention de l'insécurité, suivie des chefs de chefferie et de groupement, et des FARDC. C'est notamment le cas dans les communautés où le CISPE est intervenu. Le chef de chefferie est bien noté à Irumu et moins bien noté à Mahagi. La police et les chefs de chefferie/groupement enregistrent des scores légèrement supérieurs dans les villages plus récemment inclus dans le CISPE. Il convient de noter que ces villages récemment inclus se trouvent principalement à Djugu, dans la région qui a connu une violence importante de 2017 à 2018. Cela pourrait suggérer que la police a obtenu de bons résultats à la suite de ces événements. Au début de la crise, la présence policière était quasiment inexistante dans la région.

À Mambasa, le résultat de la plupart des acteurs étatiques œuvrant pour la sécurité est bas; tandis que les chefs de groupement et les « autres institutions » (églises, associations locales, chef de village / localité) obtiennent des taux relativement élevés. Cela pourrait être lié à la nature de l'insécurité (violence intrafamiliale et moins de violence armée). Les membres des comités pour la paix apprécient un peu plus les FARDC et le Conseil consultatif, et moins les policiers. Fait intéressant, les chefs de groupement obtiennent des notes très élevées par rapport aux membres, et ceux désignés comme « autres » enregistrent également des résultats plus élevés. Dans l'ensemble, les structures de paix locales soutenues par le CISPE n'atteignent pas un résultat particulièrement élevé (environ 10%).

La situation n'est pas si différente lorsque l'on interroge les personnes sur le nom des acteurs qu'elles contacteraient le plus probablement en cas d'insécurité. Encore une fois, dans toutes les communautés, la police obtient des résultats élevés. À Irumu cependant, les gens préfèrent s'approcher du chef de chefferie que de la police. Lors des séances de vérification, les participants ont souligné non seulement les compétences individuelles de certains chefs, mais également le fait que ceux-ci subissent des attaques de la FRPI aux cotés de leur peuple et se révèlent alors plus motivés à intervenir. Encore une fois, le chef de chefferie obtient des scores élevés à Irumu et relativement faibles à Mahagi. Les données suggèrent également que les habitants de Mahagi considèrent l'armée comme capitale, mais sont moins susceptibles de l'approcher en cas de menaces sécuritaires.

Nous n'avons pas obtenu de données fiables sur les types d'insécurité présentés à telles ou telles institutions. Dans la communauté de contrôle, Mambasa, ceux qui vivaient dans l'insécurité se sont adressés à la police pour les cas de violence, de vol et de mobilisation de la part des jeunes; et au chef de chefferie en cas de corruption et de banditisme armé.

Cependant, des différences intéressantes peuvent être remarquées lorsque l'on compare ce que disent les personnes interrogées à propos de l'influence des différents acteurs dans la gestion de l'insécurité, et les noms des acteurs réellement sollicités par des personnes en situation d'insécurité. Dans leur évaluation générale, les personnes sollicitées considèrent que la police et les chefs sont les acteurs les plus importants à contacter en cas d'insécurité; ceux qui ont connu l'insécurité ont déclaré qu'ils avaient également approché l'armée, tandis qu'un bon nombre de personnes ont également approché les structures de paix locales.

Parmi ceux qui ont effectivement approché des acteurs de la sécurité au cours des six derniers mois, à Irumu, la police, l'armée et les chefs de chefferie sont les plus cités. À Mahagi, plusieurs institutions sont sollicitées, y compris l'AT. Cela

pourrait s'expliquer par le fait que l'AT est physiquement proche. À Mambasa, les autres acteurs obtiennent des résultats très élevés. Les scores relativement élevés des chefs de chefferie/ groupement sont également frappants. Ces différences peuvent s'expliquer par des différences d'appréciation (voir chapitre suivant); mais résultent également du nom des instigateurs de l'insécurité, par ex. selon s'il s'agit d'acteurs étatiques ou des rebelles et bandits; ainsi que des attentes, si certains acteurs réagissent ou non.

Lorsque l'on compare les territoires, les personnes interrogées à Djugu (78%) sont plus **satisfaites** des réponses des acteurs œuvrant pour la sécurité que celles sondées à Mahagi (51%) (voir graphique 4.9). Cela pourrait être lié à la récente présence accrue d'acteurs responsables de la sécurité à Djugu, alors qu'à Mahagi, les forces de sécurité seraient plutôt une partie du problème (voir ci-dessous). Les membres des structures œuvrant pour la paix (64%), ainsi que les personnes interrogées dans les villages inclus plus récemment dans le CISPE (81%) semblent être majoritairement satisfaits des réponses apportées.

Nord Kivu – acteurs responsables de la sécurité

Dans le Nord-Kivu, dans l'ensemble, on considère que la police joue un rôle important dans la prévention de l'insécurité. En particulier, dans les zones où le CISPE intervient, elle obtient un score élevé; dans les zones où le CISPE ne fonctionne pas, la police et le chef de groupement obtiennent les scores les plus bas.

À Rutshuru, l'armée affiche un résultat impressionnant, alors qu'à Masisi, les FARDC obtiennent un résultat un peu inférieur. À Masisi, le conseil consultatif est également plus apprécié, tout comme les structures de paix locales soutenues par le CISPE. Globalement, ces structures semblent avoir de meilleurs résultats au Nord-Kivu, mais sont toujours précédés de la PNC, des FARDC et du chef de groupement. Les chefs de chefferie enregistrent des scores bien inférieurs au Nord-Kivu par rapport à l'Ituri.

En revanche, contrairement à l'Ituri, les structures locales de paix/ sécurité soutenues par le CISPE et les autres structures locales de paix/ sécurité obtiennent de meilleurs résultats parmi les membres que parmi les non-membres. Les non-membres considèrent que la PNC, les FARDC et les Conseils consultatifs sont plus importants que les membres.

De nouveau, comme en Ituri, il existe des différences frappantes entre ce que les gens disent de l'importance des institutions et les acteurs qui sont réellement sollicités par ceux qui ont eux-mêmes connu des situations d'insécurité. Notamment, alors que la police, les FARDC et les chefs de groupement sont considérés comme les principaux acteurs œuvrant pour la sécurité ; en pratique, ceux qui ont été touchés par de l'insécurité s'adressent moins souvent à la police, à l'armée et aux conseils consultatifs, et plus souvent aux chefs de groupement et aux diverses structures de paix.

Selon le type d'insécurité vécu, telle ou telle institution est sollicitée. La police est particulièrement sollicitée en cas de vol. En cas de violence au sein de la famille, les personnes se tournent vers les conseils consultatifs. En ce qui concerne le banditisme armé et la criminalité perpétrés par des acteurs de la sécurité, l'armée est l'acteur privilégié. Dans le même temps, même s'il semble y avoir des préférences, les différents types d'insécurité sont confiés à différentes institutions. En outre, la plupart des institutions semblent avoir une sorte de « spécialisation »: la plupart des cas que les Conseils consultatifs et les structures de paix et de sécurité soutenus par le CISPE traitent, concerne la violence intrafamiliale.

Comparaison entre l'Ituri et le Kivu

- En Ituri, la police obtient un taux de satisfaction élevé en tant qu'acteur de sécurité important; l'armée, la chefferie et le chef de groupement tiennent la seconde position. Dans la communauté de contrôle de Mambasa, les autres structures ont également obtenu un score élevé. À Djugu, nous constatons un résultat étonnamment élevé pour la police. Les non-membres donnent de meilleurs résultats aux structures soutenues par le CISPE et au chef de groupement.
- Au Nord-Kivu, des taux comparables sont obtenus pour les FARDC, tandis que les structures soutenues par le CISPE sont mentionnées plus fréquemment. Lorsque l'on examine les personnes sondées qui ne sont pas eux-mêmes membres de ces structures, les taux des structures du CISPE enregistrés sont cependant inférieurs, et le chef de groupement est également moins mentionné, au contraire de la police, de l'armée et du conseil consultatif.

- En Ituri, bien que l'armée n'ait pas obtenu un résultat aussi élevé que la police et les chefs, ceux qui ont connu des situations d'insécurité se seraient autant tournés vers l'armée que vers d'autres institutions. Ils sont également allés vers des structures soutenues par le CISPE, sans toutefois aborder « d'autres » institutions aussi souvent que l'on pouvait s'y attendre.

- Au Nord-Kivu, alors que la police, les FARDC et les chefs de groupement sont considérés comme les principaux acteurs de la sécurité; dans la pratique, ceux qui ont été touchés par l'insécurité se tournent plus souvent vers les chefs de groupement et diverses structures œuvrant pour la paix, au détriment de la police, de l'armée et des conseils consultatifs.

Graphiques - Acteurs œuvrant pour la sécurité – Ituri

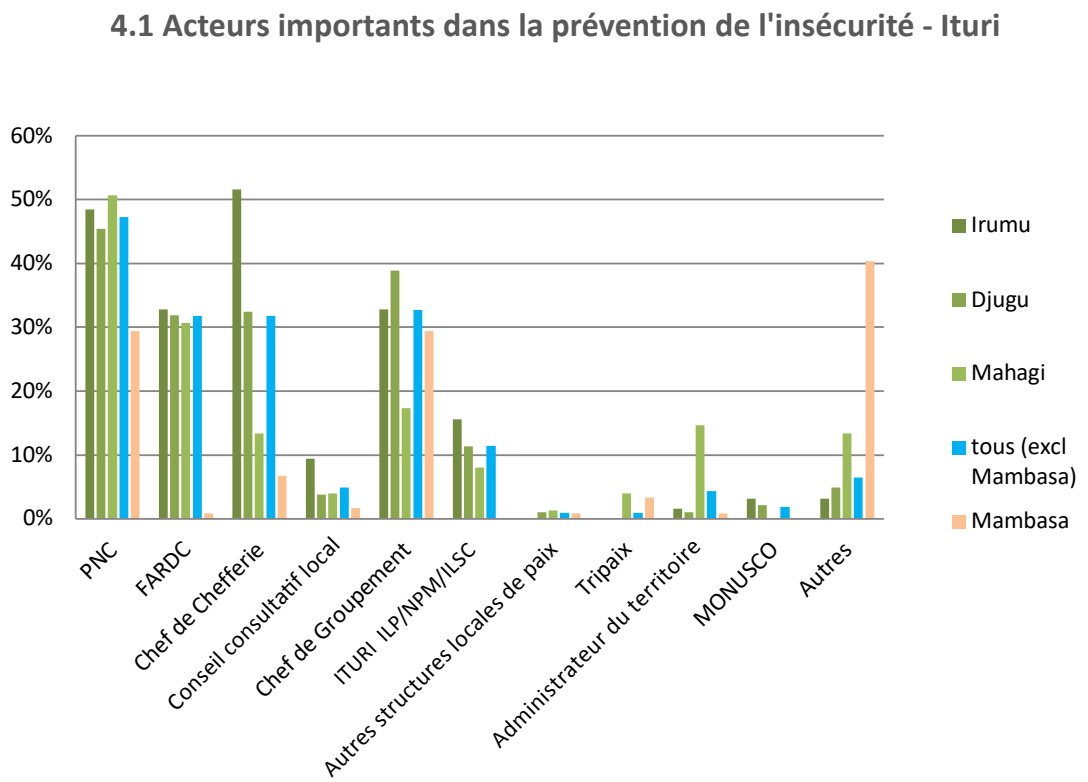

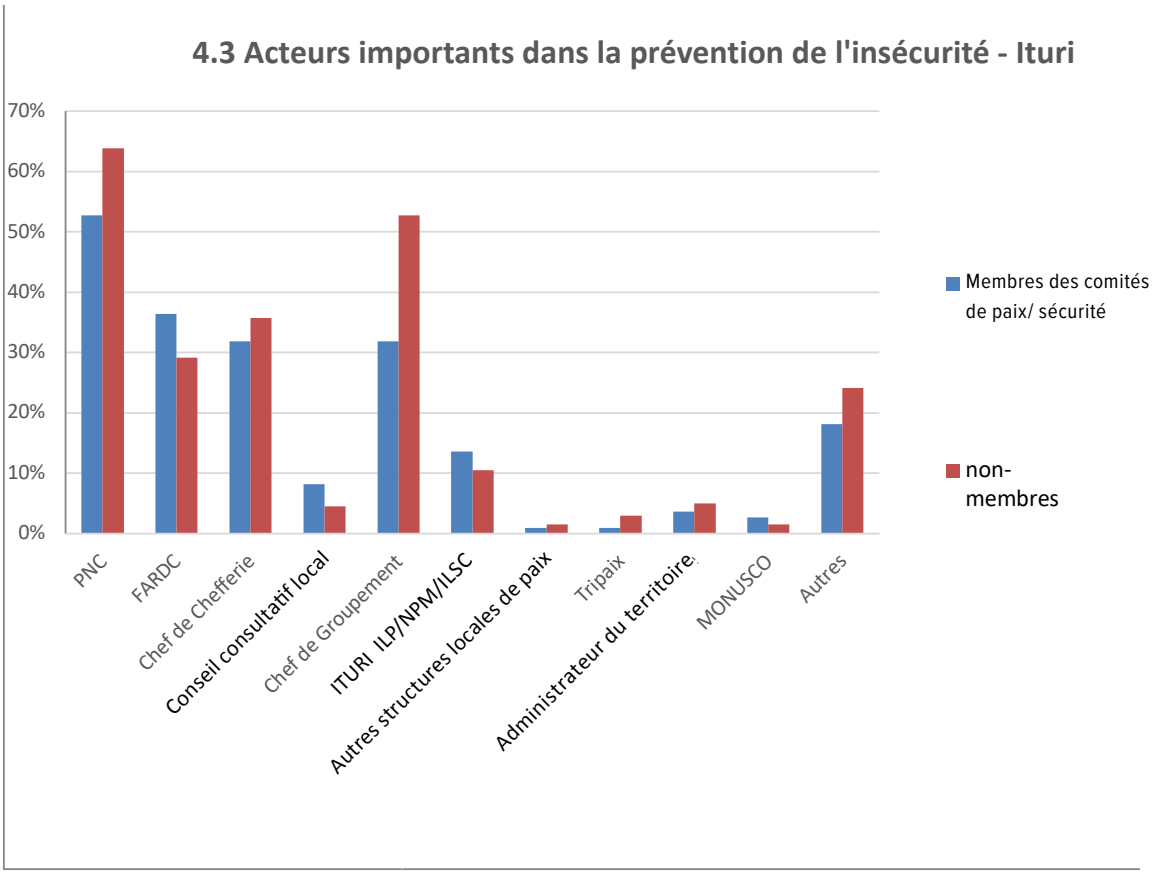

(n=309, sans Mambasa)

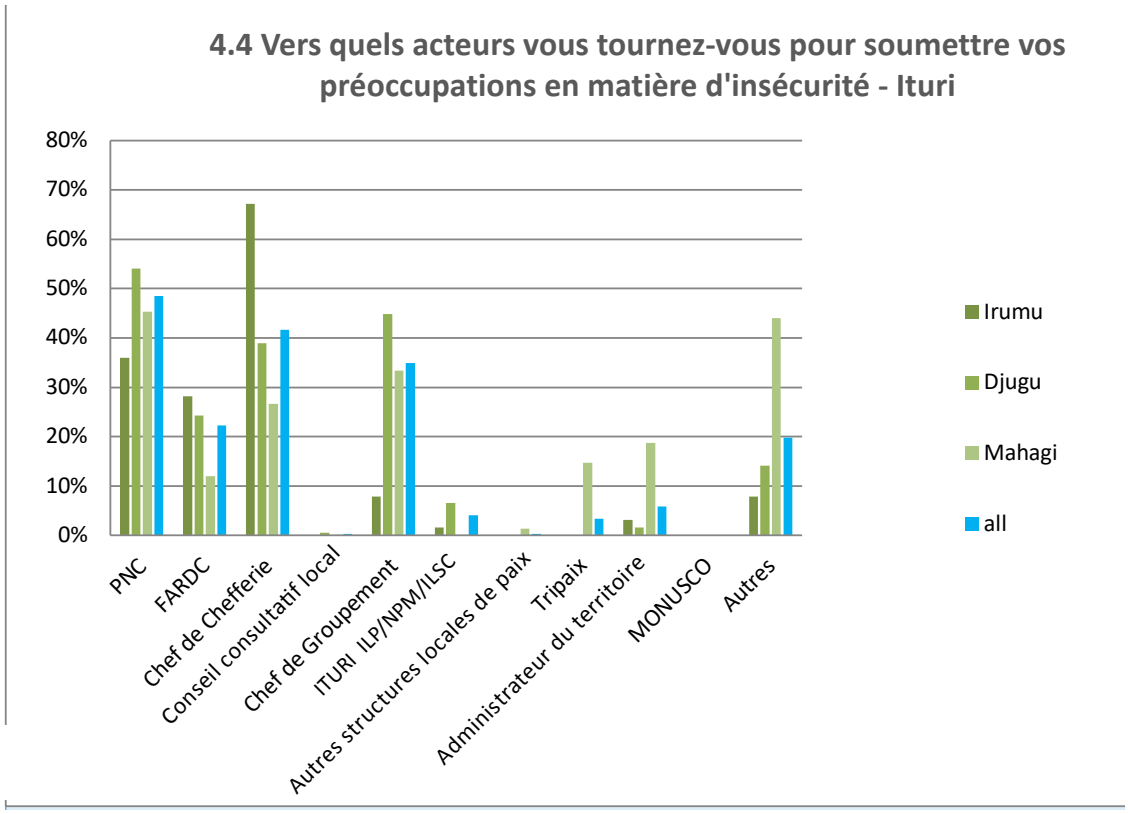

(n=309, sans Mambasa)

4.5 Vers quelles institutions vous tournez-vous et pour quels types de préoccupations en matière d'insécurité? - Mambasa, Ituri

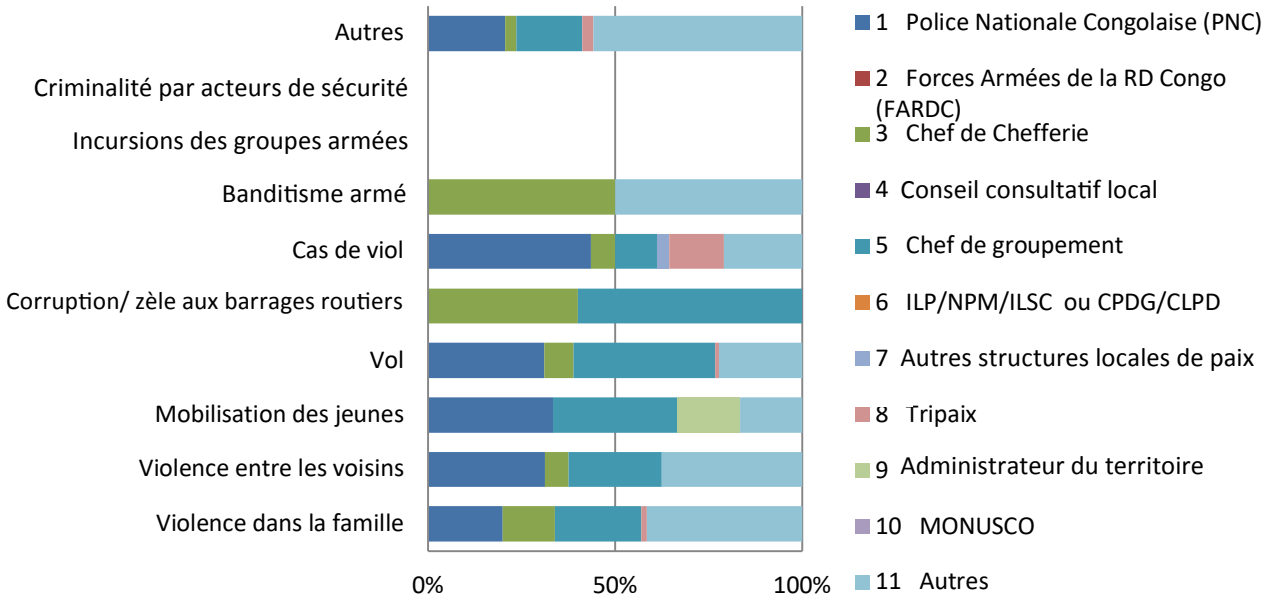

4.6 Pour ceux qui ont vécu des situations d'insécurité, quels acteurs ont-ils approché? - Ituri

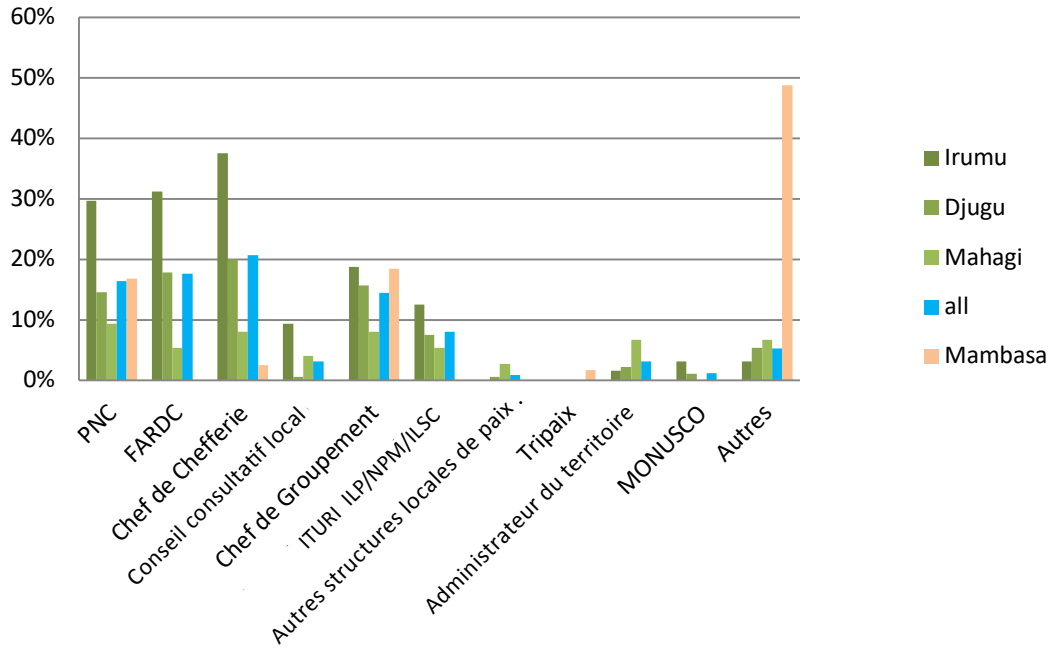

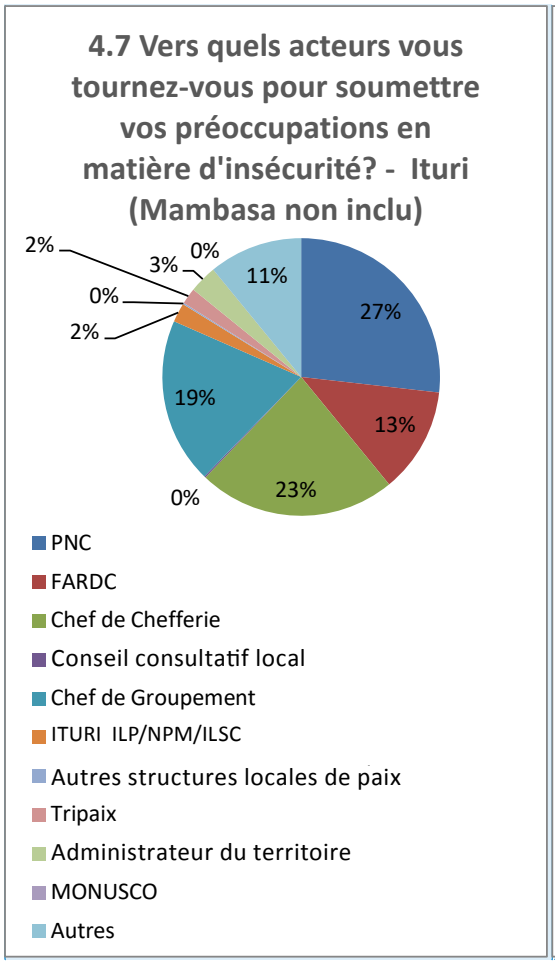
4.7 Vers quels acteurs vous tournez-vous pour soumettre vos préoccupations en matière d'insécurité? - Ituri (Mambasa non inclu)
27%
13%
23%
0%
19%
2%
0%
2%
3%
0%
11%
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
ITURI ILP/NPM/ILSC
Autres structures locales de paix
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres

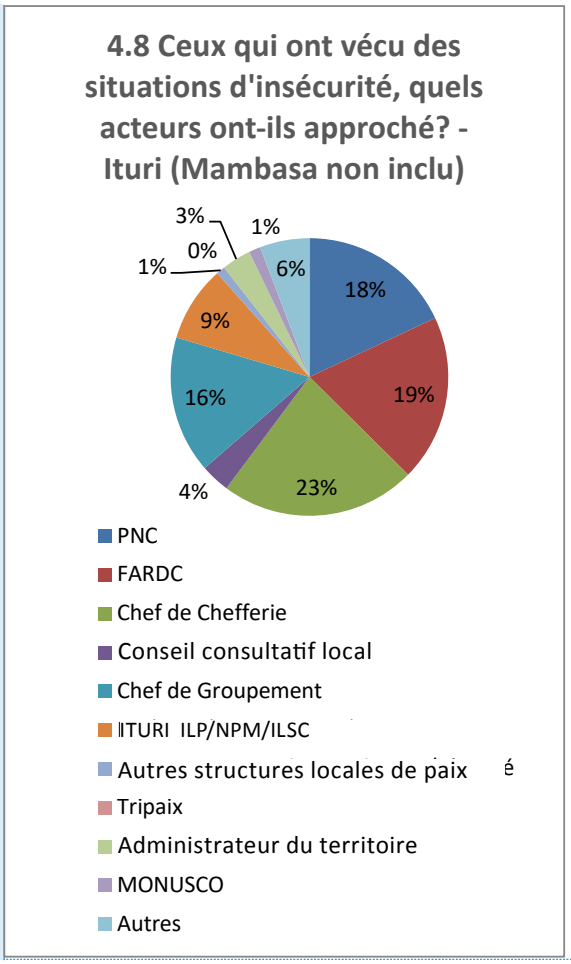
4.8 Ceux qui ont vécu des situations d'insécurité, quels acteurs ont-ils approché? - Ituri (Mambasa non inclu)
18%
19%
23%
4%
16%
9%
1%
0%
3%
1%
6%
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
ITURI ILP/NPM/ILSC
Autres structures locales de paix
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres

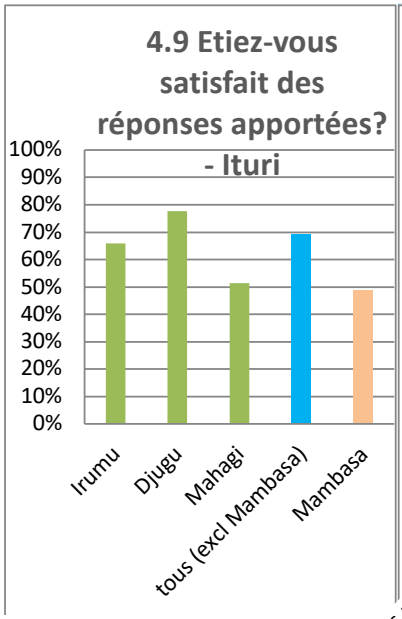
4.9 Etiez-vous satisfait des réponses apportées? - Ituri
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Irumu
Djugu
Mahagi
tous (excl Mambasa)
Mambasa

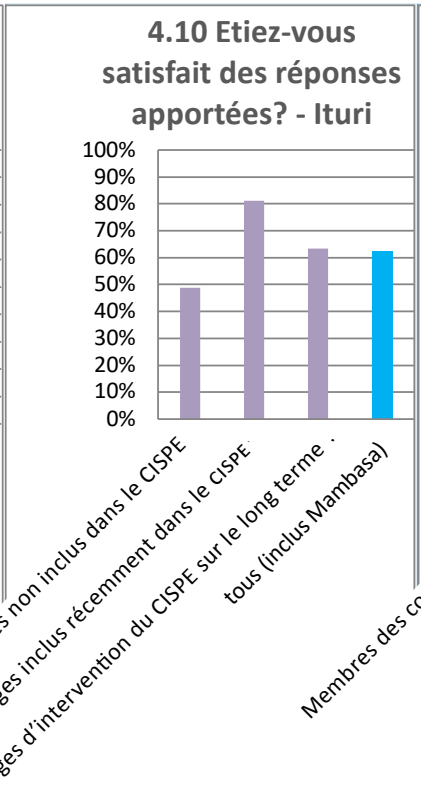
4.10 Etiez-vous satisfait des réponses apportées? - Ituri
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Villages non inclus dans le CISPE
Villages inclus récemment dans le CISPE
Villages d'intervention du CISPE sur le long terme
tous (inclus Mambasa)

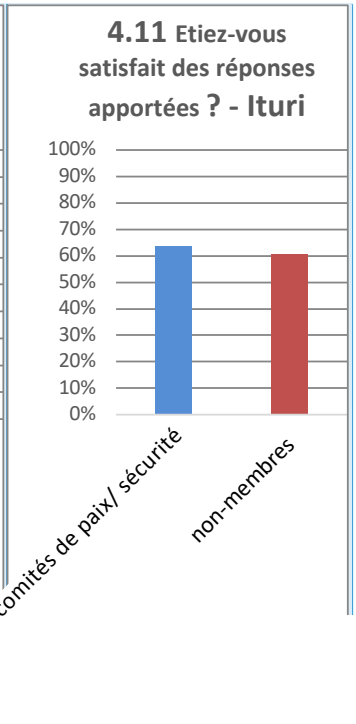
4.11 Etiez-vous satisfait des réponses apportées ? - Ituri
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Membres des comités de paix/ sécurité
non-membres

Graphiques - Acteurs œuvrant pour la sécurité – Nord-Kivu

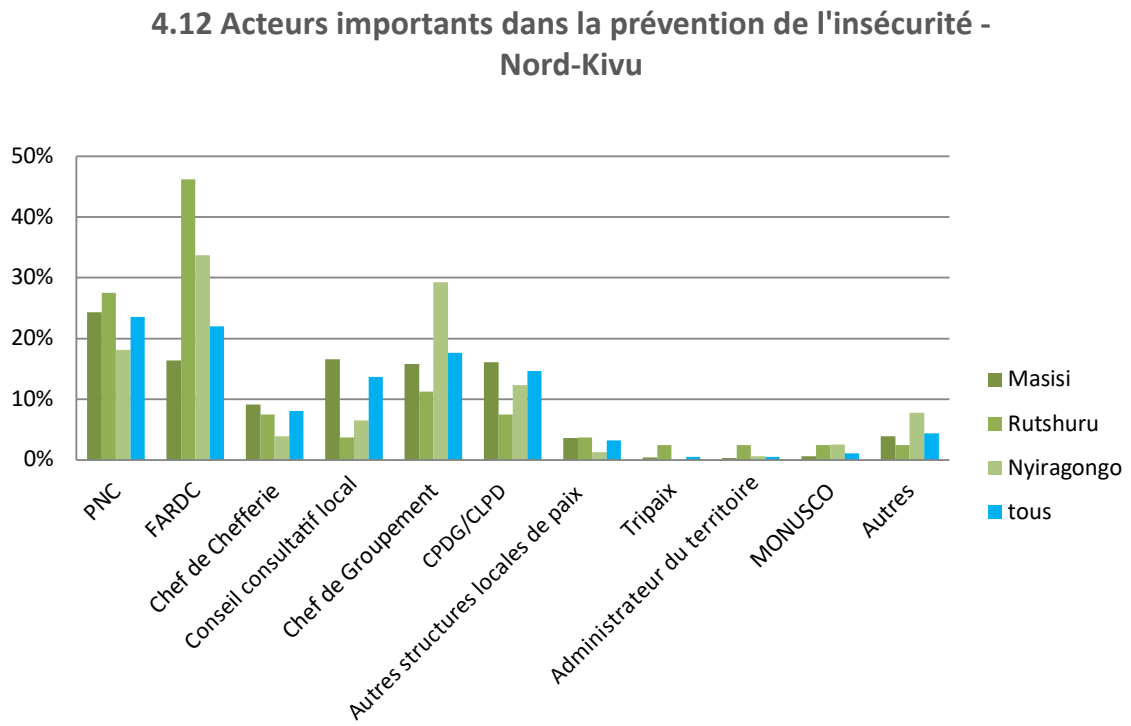

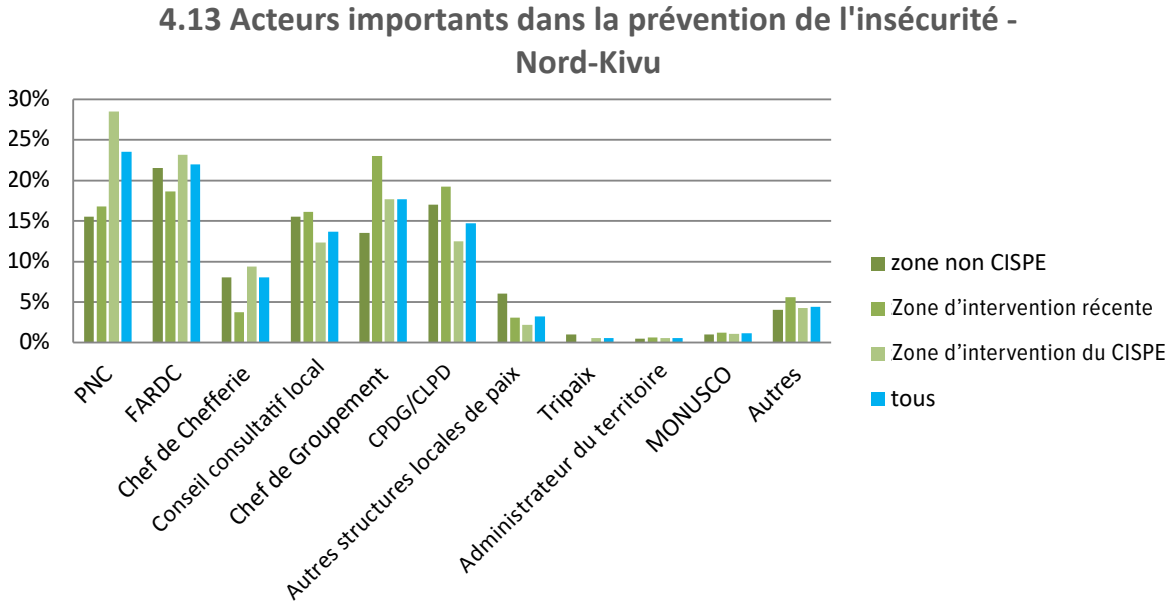

4.14 Acteurs importants dans la prévention de l'insécurité - Nord-Kivu

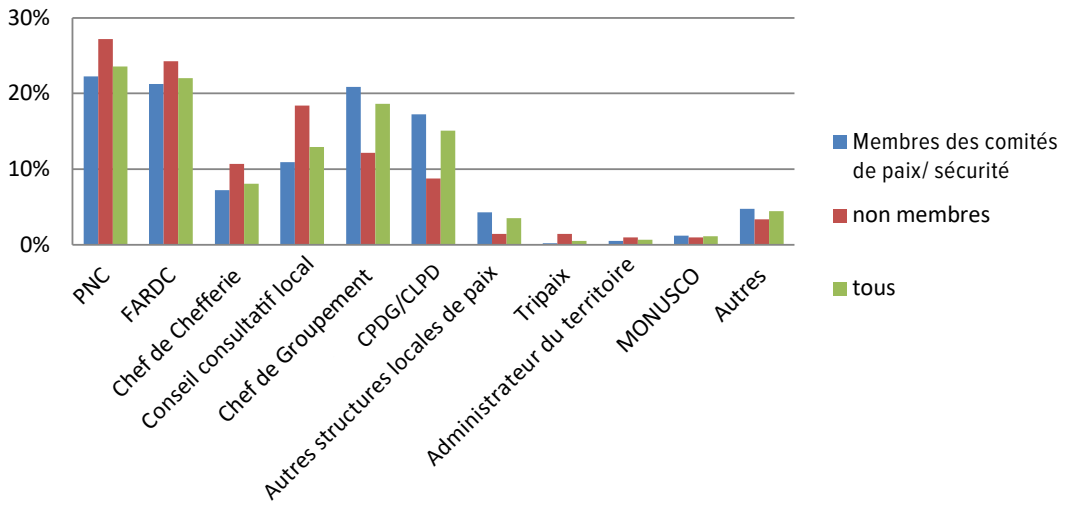

4.15Vers quelles institutions vous tournez-vous et pour quelles préoccupations d'insécurité? - Nord-Kivu

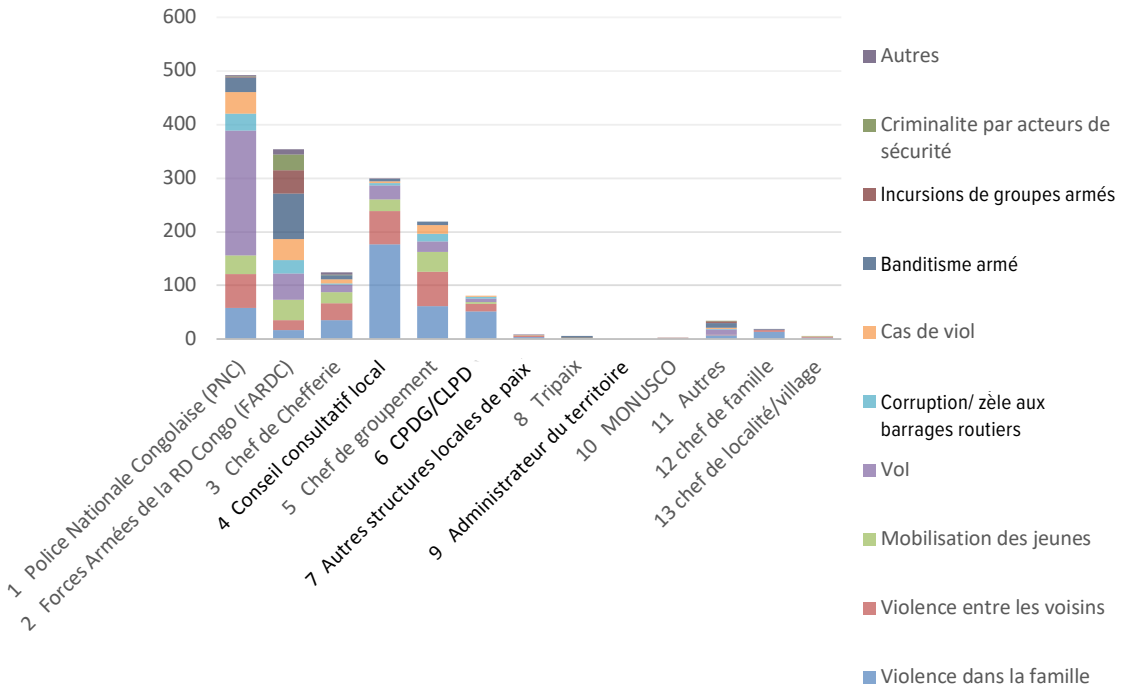

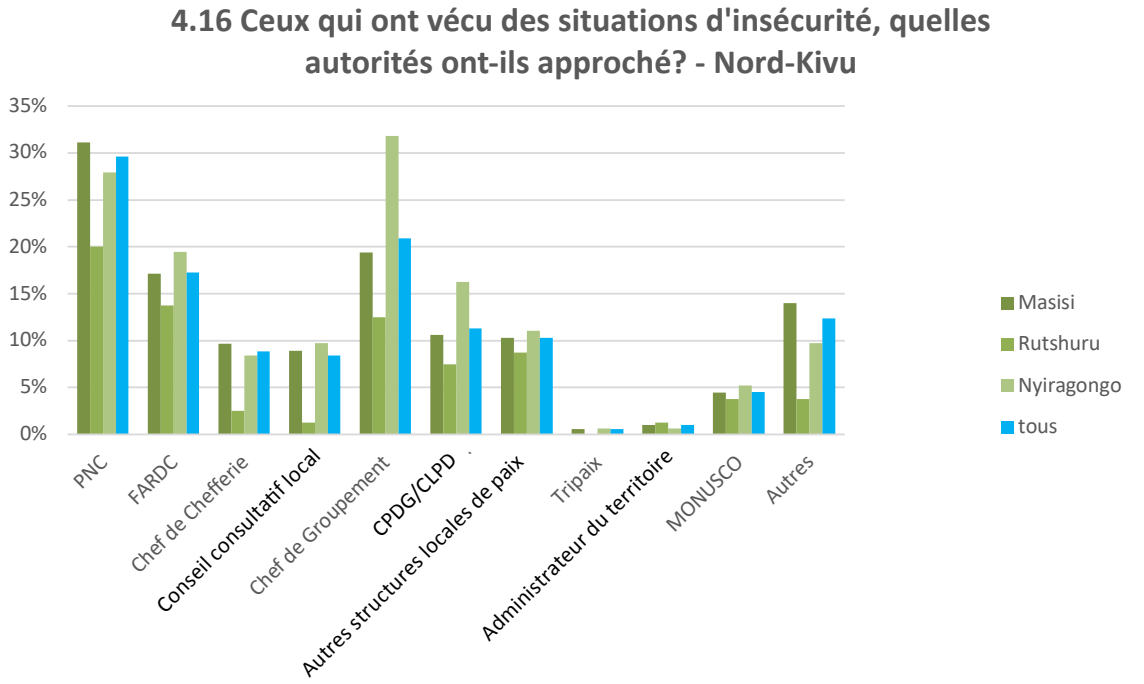
4.16 Ceux qui ont vécu des situations d'insécurité, quelles autorités ont-ils approché? - Nord-Kivu
35%
30%
25%
20%
15%
10%
5%
0%
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
CPDG/CLPD
Autres structures locales de paix
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres
Masisi
Rutshuru
Nyiragongo
tous

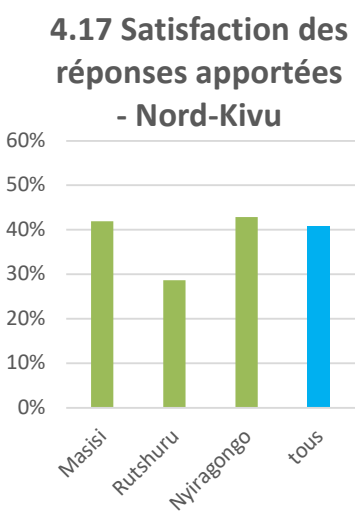
4.17 Satisfaction des réponses apportées - Nord-Kivu
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Masisi
Rutshuru
Nyiragongo
tous

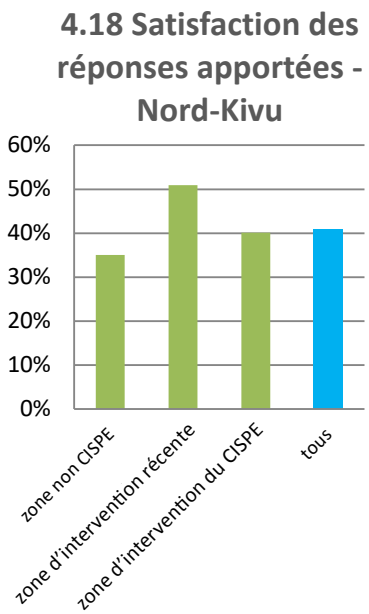
4.18 Satisfaction des réponses apportées - Nord-Kivu
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
zone non CISPE
zone d'intervention récente
zone d'intervention du CISPE
tous

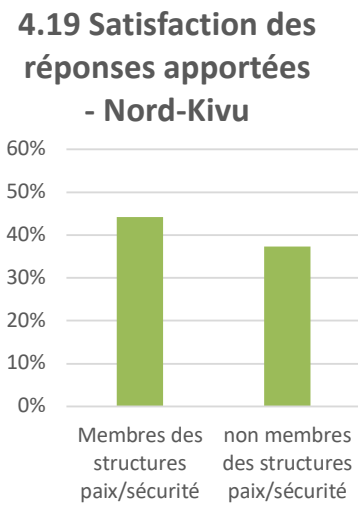
4.19 Satisfaction des réponses apportées - Nord-Kivu
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Membres des structures paix/sécurité
non membres des structures paix/sécurité

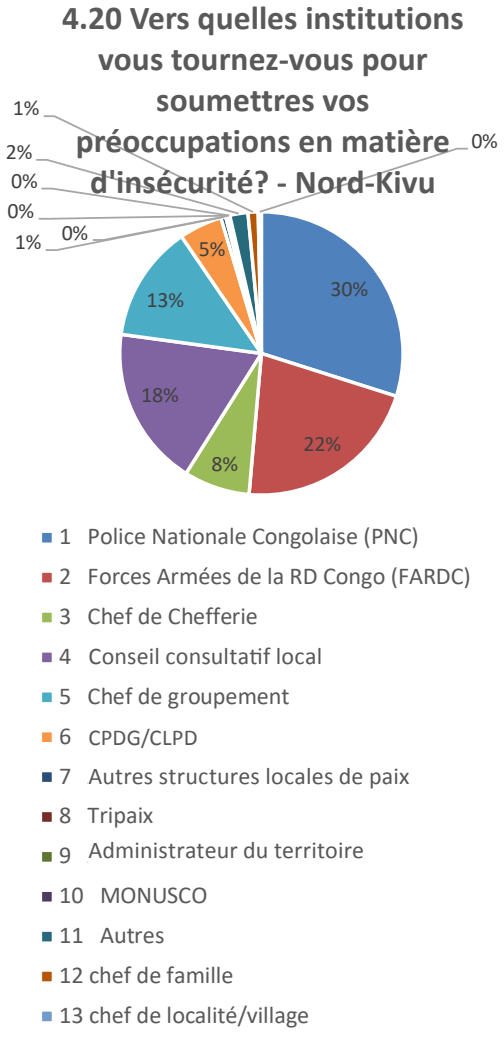
4.20 Vers quelles institutions vous tournez-vous pour soumettres vos préoccupations en matière d'insécurité? - Nord-Kivu
30%
22%
8%
18%
13%
5%
1%
2%
0%
0%
1%
0%
0%
1 Police Nationale Congolaise (PNC)
2 Forces Armées de la RD Congo (FARDC)
3 Chef de Chefferie
4 Conseil consultatif local
5 Chef de groupement
6 CPDG/CLPD
7 Autres structures locales de paix
8 Tripaix
9 Administrateur du territoire
10 MONUSCO
11 Autres
12 chef de famille
13 chef de localité/village

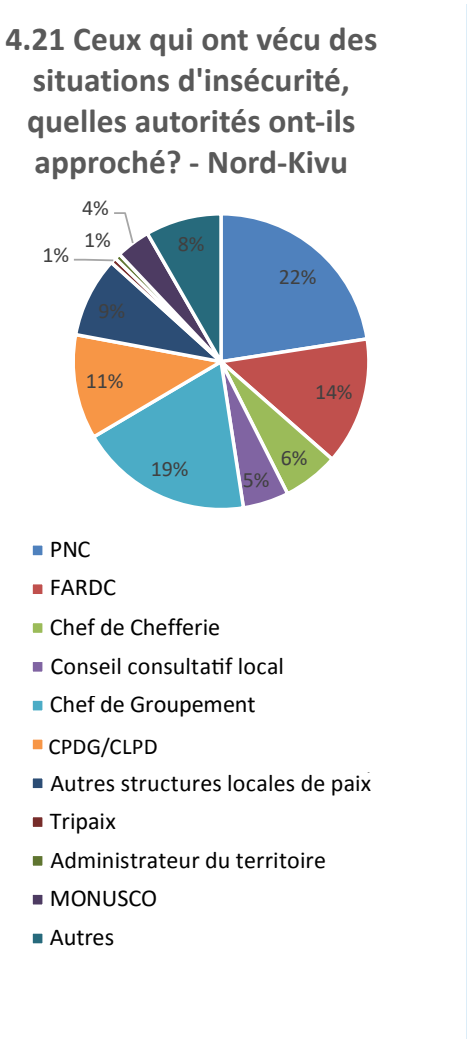
4.21 Ceux qui ont vécu des situations d'insécurité, quelles autorités ont-ils approché? - Nord-Kivu
22%
14%
6%
5%
19%
11%
9%
1%
1%
4%
8%
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
CPDG/CLPD
Autres structures locales de paix
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres

Ituri – résolution de conflit

Globalement, les chefs de chefferie et de groupement sont respectivement cités par 46% et 39% des personnes sondées comme étant des acteurs clés lors du règlement de litiges. Les membres des comités de paix valorisent plus particulièrement les chefs de chefferie; et les non-membres, les chefs de groupement. Cela peut être lié au fait que les chefs de groupement sont plus visibles au niveau local, ou que les membres des comités de paix ont une meilleure idée de la participation et des performances réelles de chacun de ces chefs.

La police est également fréquemment désignée (par 25% des personnes interrogées) comme étant un acteur clé dans la résolution des conflits. Elle semble être considérée comme « moins importante » en cas de conflit qu'en cas d'insécurité (où elle a été identifiée comme étant importante par 47% des personnes interrogées, voir les graphiques 4.22 et 4.23).

Les membres des comités de paix considèrent que les comités de paix, Tripaix et d'autres institutions sont importants pour résoudre des conflits. Pour la plupart des gens, Tripaix est loin, en particulier pour ceux issus de Djugu; les membres des comités de paix sont sans doute plus au courant de la contribution de cette institution au règlement des différends.

Les membres des comités de paix mentionnent également plus fréquemment « d'autres institutions » comme étant importantes lors de la résolution des conflits. Ils ont peut-être une meilleure connaissance de la diversité des institutions et de leur implication dans le règlement des litiges.

Lorsque l'on compare les territoires, des différences capitales sont révélées:
- À **Irumu**, les chefs de chefferie sont mentionnés plus fréquemment (par 66% des personnes interrogées)
- À **Djugu**, les chefs de groupement sont mentionnés plus fréquemment (par 49% des personnes interrogées)
- À **Mahagi**, Tripaix et l'Administrateur territorial ont été mentionnés plus souvent que dans d'autres cas (par 16% des personnes interrogées). Le taux le plus élevé pour l'AT pourrait s'expliquer par sa proximité relative avec certains des villages échantillonnés.
- À **Mambasa**, les chefs de groupement et d'autres sont plus souvent mentionnés (par 32% des personnes interrogées).

S'agissant de l'évaluation des capacités, encore une fois:
- À **Irumu**, la meilleure évaluation a été donnée aux chefs de chefferie (52%) et la moins bonne au chef de groupement (20%);
- À **Djugu,** les chefs de groupement occupent une position légèrement meilleure (54%) ainsi que la police (29%);
- À **Mahagi**, Tripaix obtient 27%, l'Administrateur territorial 17%, et les « autres » 24%. Les participants à la séance de vérification ont souligné que des expériences répétées en matière de justice populaire, résultant de conflits non résolus, ont amené Tripaix et l'AT à gagner en visibilité dans leurs communautés.

Lorsque l'on prête attention aux réponses des personnes sondées qui ont fait face à des situations de conflits, et aux institutions auprès desquelles elles se sont tournées, cette analyse ressort d'autant plus:
- À **Irumu**, les personnes interrogées ont tendance à s'adresser aux chefs de chefferie (34% de ceux qui ont vécu un différend ont eux-mêmes déclaré qu'ils se tournaient vers la chefferie), mais également aux chefs du groupement (16%) et aux comités de paix (14%);
- À **Djugu**, les chefs de chefferie et les groupements ont à peu près atteint les mêmes pourcentages;
- À **Mahagi**, Tripaix et d'autres structures de paix sont le plus souvent sollicitées;
- Dans le cas de **Mambasa**, l'accent est d'avantage mis sur les autres institutions: chefs de localité et de village; représentants d'église; associations locales.

(Veuillez noter que les résultats n'ont pas été ajustés en cas d'absence de réponse, les pourcentages ne totalisent donc pas 100%)

S'agissant de la fréquence des acteurs identifiés comme importants lors de la résolution de litiges, les chefs de groupement sont plus souvent identifiés comme étant des acteurs clés, tandis que ceux qui ont connu un conflit ont plus souvent indiqué se tourner vers la chefferie.

Les données en vue de déterminer quelle institution pourrait résoudre tel ou tel type de litige n'ont été collectées qu'à Mambasa, et sont peu concluantes en raison de leur nombre limité. Il semble en effet que le chef de groupement et d'autres institutions (églises, chefs de village) jouent un rôle important dans le règlement des conflits fonciers, tandis que les conflits entre cultivateurs et éleveurs sont considérés comme relevant d'autres institutions et de la police.

Enfin, en ce qui concerne le taux de **satisfaction** des personnes qui ont eux-mêmes traversé des conflits à l'égard des résultats obtenus par les institutions/acteurs de résolution des conflits:

- Les membres des structures de paix/sécurité semblent moins satisfaits des réponses obtenues (54%) que les non-membres (60%). Cela pourrait être lié à des attentes plus élevées
- Dans les zones d'intervention du CISPE, les personnes interrogées sont un peu plus satisfaites (56-62%) que dans les zones où le CISPE n'intervient pas (41%).
- À Djugu et Mahagi, les personnes interrogées sont plus satisfaites (59 et 64%) qu'à Irumu (50%) des résultats obtenus.

Nord-Kivu – résolution de conflit

Au Nord-Kivu, comme en Ituri, les chefs de groupement sont considérés comme les acteurs les plus importants lors du règlement des différends. Les chefs de chefferie semblent jouer ici un rôle beaucoup moins important, et obtiennent même un résultat relativement bas. De plus, au Nord-Kivu, la police se place au deuxième rang des acteurs importants dans le règlement des différends.

À première vue, les structures soutenues par le CISPE semblent jouer un rôle plus important ici qu'en Ituri. Cependant, une fois la question de l'appartenance revue, il apparaît que les non-membres des comités de paix ne donnent pas autant de reconnaissance au rôle joué par la CPDG et des comités de paix dans le règlement des différends que les membres. Les membres des structures soutenues par le CISPE considèrent également que le chef du groupement (qui participe à la CPDG) est plus important dans la résolution des conflits. Les non-membres mentionnent plus souvent l'armée, le chef de chefferie et le conseil consultatif local. Une différence similaire est constatée lorsque l'on compare des zones d'intervention avec des zones sans intervention (graphiques non inclus).

Lorsqu'on compare les acteurs/institutions jugés clés pour la sécurité et le règlement des litiges, il apparaît que les différences sont moins prononcées qu'en Ituri: la police et les conseils consultatifs sont mentionnés plus fréquemment comme étant des acteurs importants sur le plan sécuritaire; les chefs de groupement et les autres acteurs (chefs de village, églises) jouent un rôle plus important en ce qui concerne la résolution de litiges. Les participants aux séances de vérification ont indiqué qu'ils s'étaient abstenus de soumettre leurs litiges à la police à cause de la corruption, mais qu'ils considéraient la police comme étant un acteur important pour la sécurité.

Lorsque l'on compare les territoires suivants, il existe encore des différences frappantes:

- À **Masisi**, l'armée atteint un taux beaucoup plus bas qu'ailleurs.
- À **Rutshuru**, la PNC et les FARDC obtiennent des scores plus élevés qu'ailleurs, tandis que les structures de sécurité/ paix soutenues par le CISPE sont moins souvent mentionnées.
- À **Nyiragongo**, le chef de groupement a obtenu un résultat nettement supérieur.

Il existe des différences intéressantes lorsque l'on compare les acteurs/ les institutions capables de résoudre les conflits (4.3) et les acteurs/ les institutions qui ont réellement été approchés par ceux qui ont eux-mêmes connu des conflits (4.6):

- Bien que le chef de chefferie et le conseil consultatif soient souvent identifiés comme étant capables de résoudre les différends, ils étaient moins souvent sollicités par ceux qui connaissaient des différends.
- En pratique, les personnes qui connaissent un différend semblent s'adresser plus fréquemment aux chefs de groupement, suivis de la police.
- Il est frappant de constater que les structures soutenues par le CISPE sont également présentées comme étant importantes pour ceux qui ont vécu des différends.
- À **Rutshuru**, la PNC et les FARDC semblent être abordés de manière remarquablement moins fréquente dans la pratique que dans les autres territoires; alors que le chef de groupement et le conseil consultatif ne sont pas mentionnés du tout.

- À Rutshuru et à Nyiragongo, le chef de groupement et les structures soutenues par le CISPE obtiennent des résultats relativement satisfaisants.

Au Nord-Kivu, nous avons réussi à collecter plus systématiquement des données sur le nom des acteurs/ des institutions considérés comme étant capables de résoudre tel ou tel type de conflit:
- Les conflits fonciers intrafamiliaux sont principalement résolus par des conseils consultatifs et des chefs de groupement;
- Les conflits entre pasteurs et cultivateurs sont principalement résolus par les chefs de chefferie et de groupement et les conseils consultatifs;
- La police joue un rôle important dans la résolution de conflits entre commerçants, ainsi qu'entre concessionnaires et la population;
- Tripaix joue apparemment un rôle important dans les litiges relatifs à la manipulation des frontières.

Enfin, en ce qui concerne la **satisfaction** des personnes qui ont vécu un conflit à l'égard des institutions/ des acteurs de résolution des conflits:
- Les membres des structures de paix/sécurité sont plus satisfaits des réponses obtenues (76%) que les non-membres (66%);
- Dans les zones d'intervention du CISPE, les personnes interrogées sont un peu plus satisfaites (76%) que dans les zones où le CISPE ne fonctionne pas (61%);
- À Masisi et Niyaragongo, les personnes interrogées sont plus satisfaites des résultats obtenus (72 et 85%) qu'à Rutshuru (50%).

Graphiques - Acteurs agissant dans la résolution des conflits – Ituri

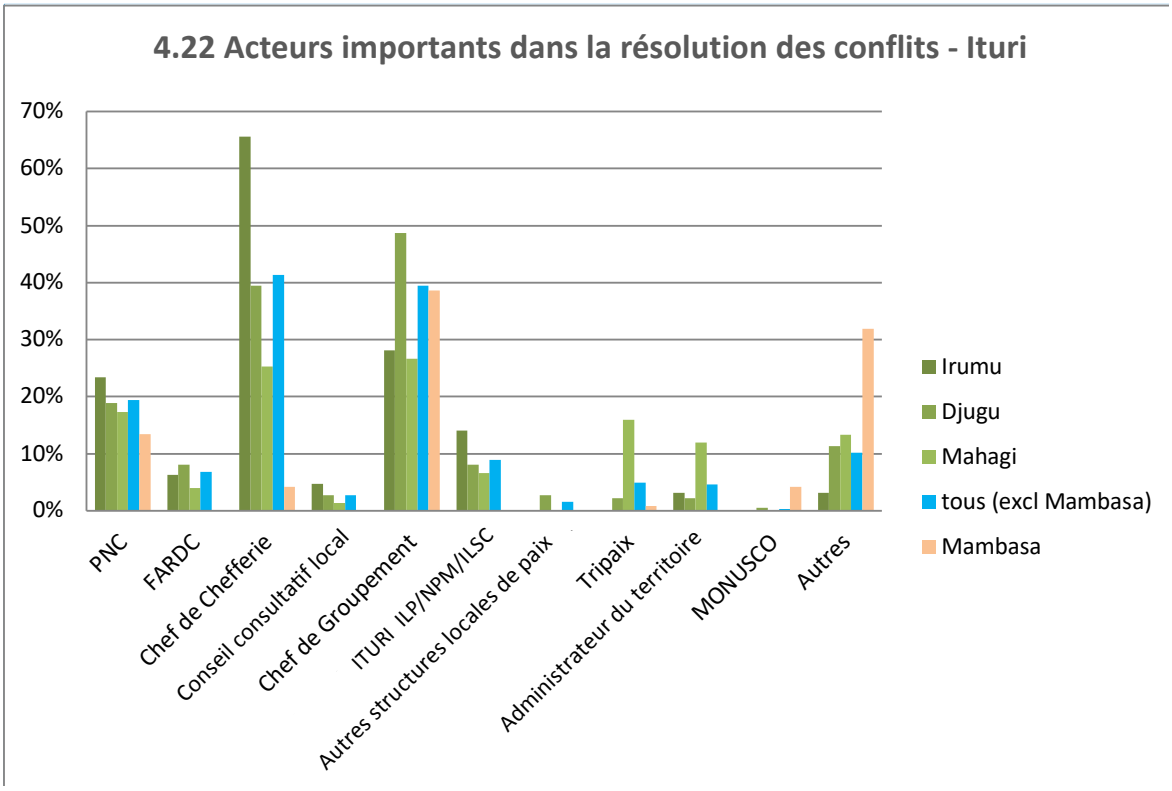

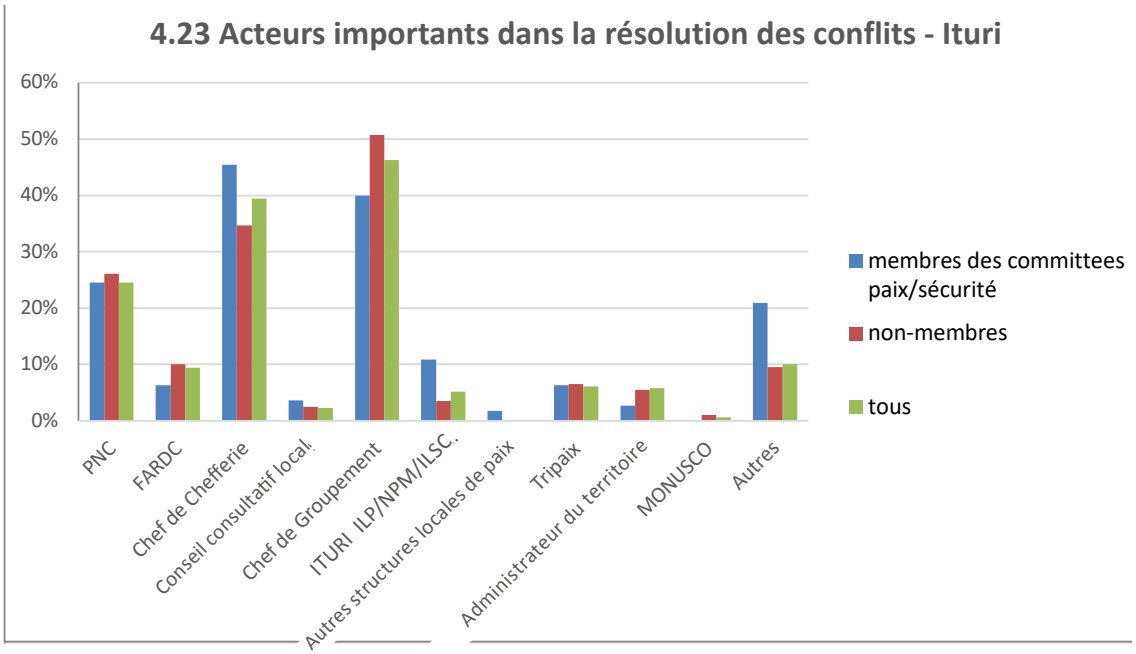

(sans Mambasa)

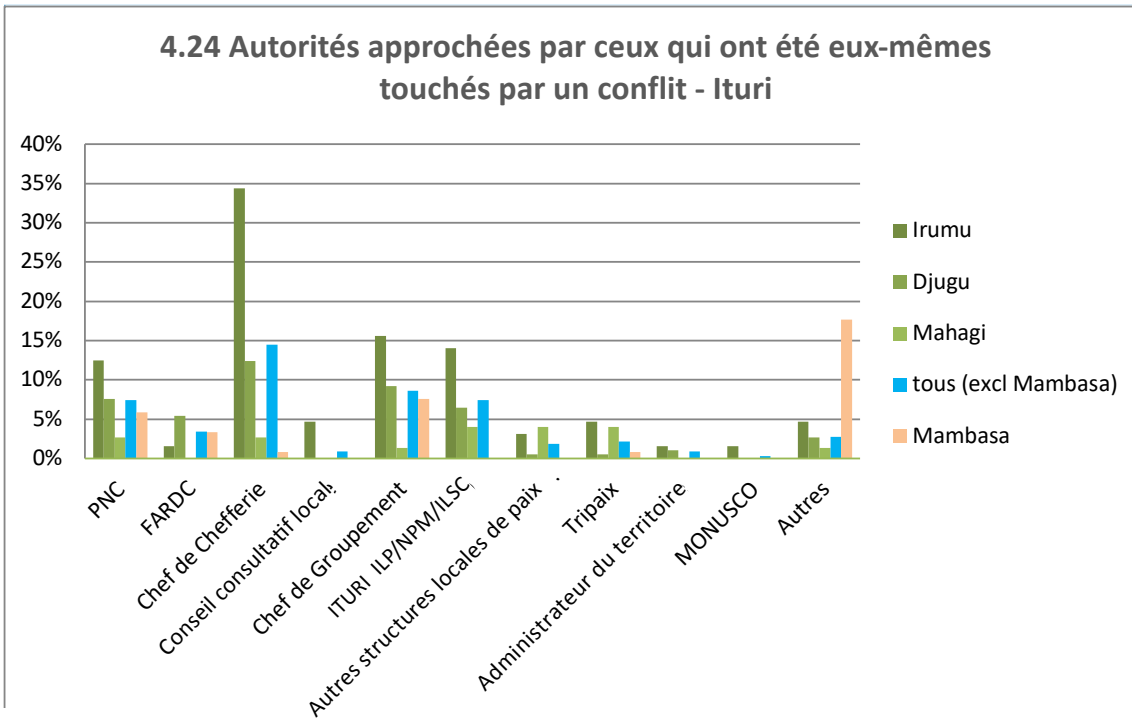

Graphiques - Acteurs prenant part à la résolution des conflits – Nord-Kivu

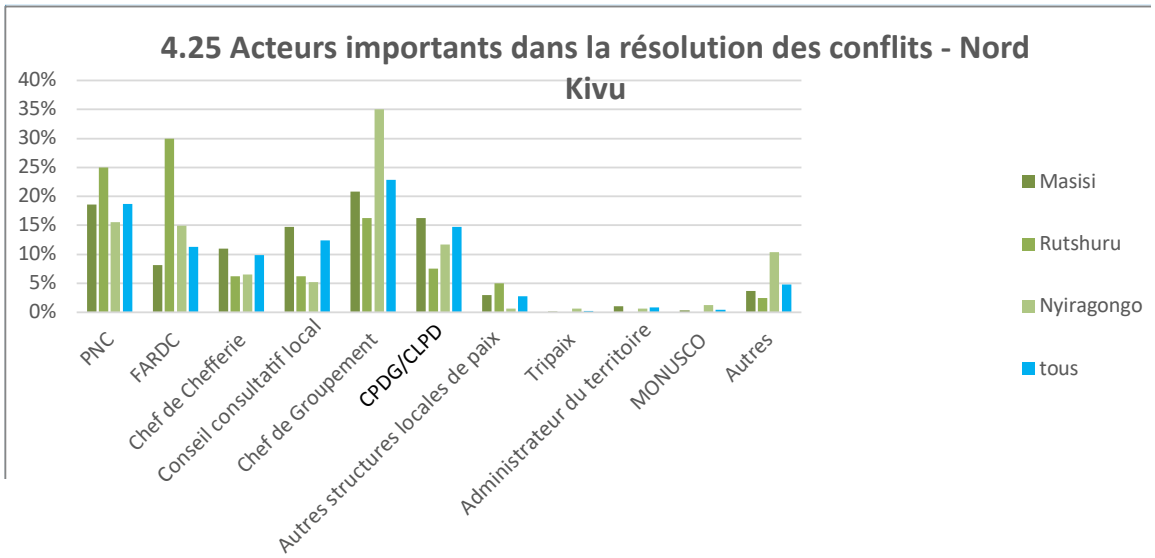

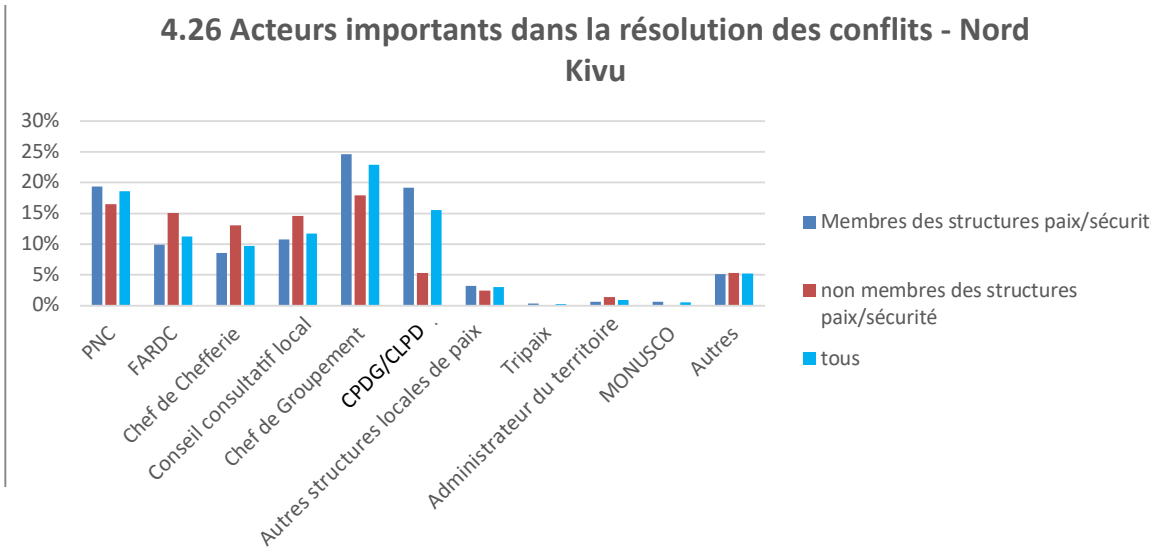

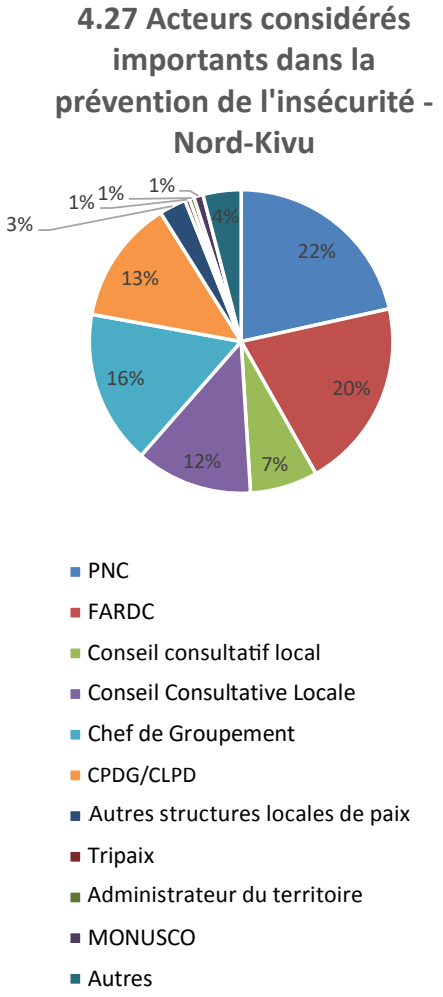
4.27 Acteurs considérés importants dans la prévention de l'insécurité - Nord-Kivu
22%
20%
7%
12%
16%
13%
3%
1%
1%
1%
4%
PNC
FARDC
Conseil consultatif local
Conseil Consultative Locale
Chef de Groupement
CPDG/CLPD
Autres structures locales de paix
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres

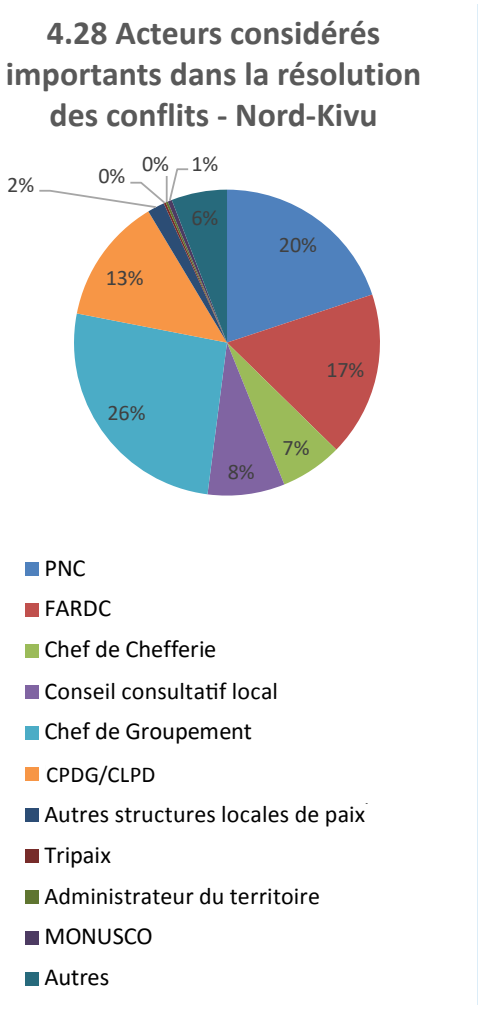
4.28 Acteurs considérés importants dans la résolution des conflits - Nord-Kivu
20%
17%
7%
8%
26%
13%
2%
0%
0%
1%
6%
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
CPDG/CLPD
Autres structures locales de paix
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres

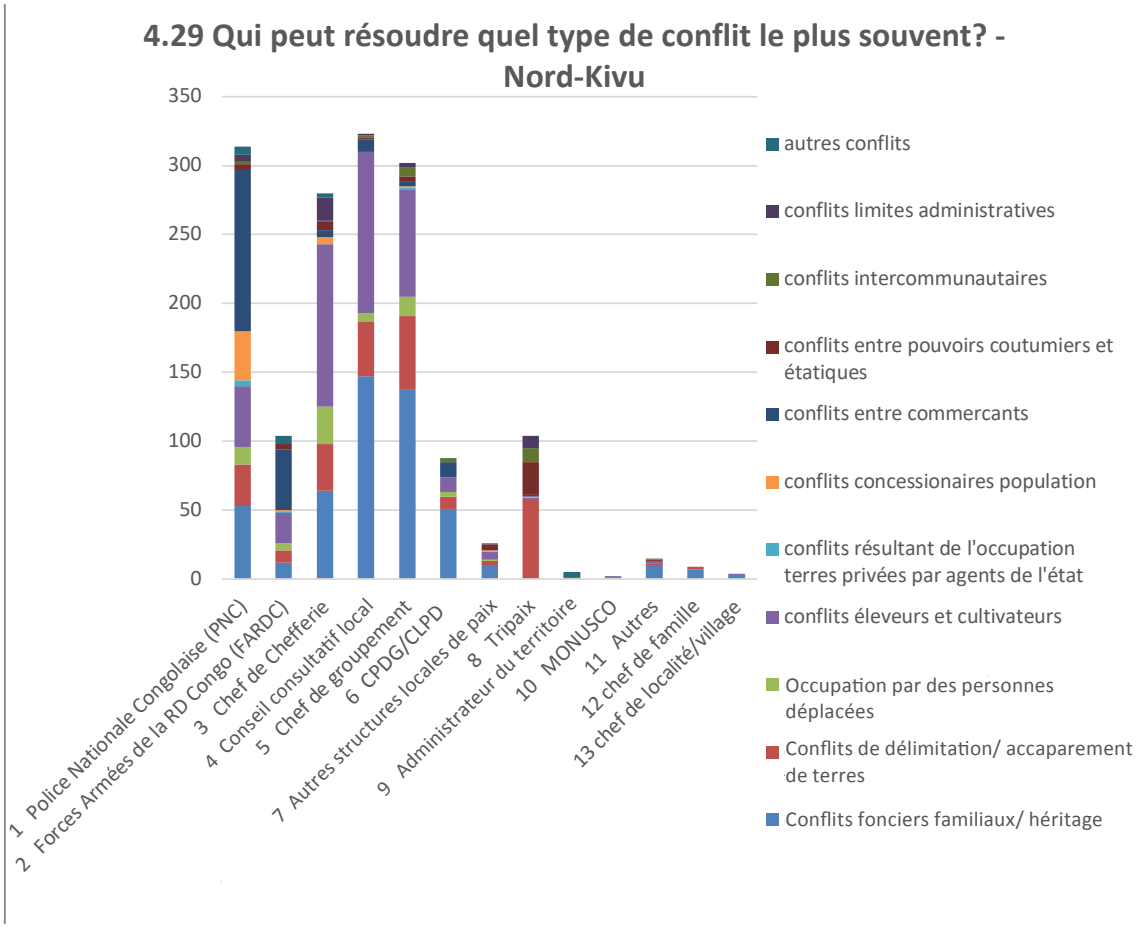
4.29 Qui peut résoudre quel type de conflit le plus souvent? - Nord-Kivu
350
300
250
200
150
100
50
0
1 Police Nationale Congolaise (PNC)
2 Forces Armées de la RD Congo (FARDC)
3 Chef de Chefferie
4 Conseil consultatif local
5 Chef de groupement
6 CPDG/CLPD
7 Autres structures locales de paix
8 Tripaix
9 Administrateur du territoire
10 MONUSCO
11 Autres
12 chef de famille
13 chef de localité/village
autres conflits
conflits limites administratives
conflits intercommunautaires
conflits entre pouvoirs coutumiers et étatiques
conflits entre commercants
conflits concessionaires population
conflits résultant de l'occupation terres privées par agents de l'état
conflits éleveurs et cultivateurs
Occupation par des personnes déplacées
Conflits de délimitation/ accaparement de terres
Conflits fonciers familiaux/ héritage

Participant dans une réunion de l'ILSC Gossi à War Palara

5 Appréciation des structures de paix et de sécurité

Ituri – acteurs œuvrant pour la paix et la sécurité

Interrogés sur leur appréciation du travail des acteurs de la paix et de la sécurité, les participants à l'enquête en Ituri ont attribué la meilleure note à « d'autres institutions », suivis des chefs de chefferie/ groupement. En règle générale, les différentes institutions obtiennent de meilleurs résultats parmi les membres des structures de paix/ sécurité que parmi les non-membres. Par exemple, le travail des structures soutenues par le CISPE est apprécié de manière plus positive par les membres que par les non-membres. Bien sûr, cela peut être en partie dû au fait que les personnes peuvent attribuer des scores plus élevés aux efforts des institutions auxquelles elles participent elles-mêmes, ou peuvent mieux connaître le travail de ces institutions.

Les femmes donnent généralement une mauvaise note aux institutions par rapport aux hommes, à l'exception des structures de paix.

Dans les groupes de discussion, des évaluations similaires ressortent, avec les chefs au niveau de la chefferie, du groupement et du village ayant les scores les plus élevés, suivis de près par les structures soutenues par le CISPE, qui ont obtenu une note positive (supérieur à 3), la société civile (score autour de 3); et les scores faibles (environ 2) concernent la PNC, les FARDC, l'ANR; et la Monusco obtient le score le plus bas (moins de 1,5). Une telle appréciation des chefs a également été constatée lors d'une évaluation des besoins en 2016 par PAX.

Les résultats de l'enquête menée dans les autres territoires n'étaient pas concluants, mais à Mambasa, nous avons demandé aux personnes sondées pourquoi elles appréciaient ou non certaines structures/ certains acteurs.

- Globalement, l'appréciation donnée semble dépendre principalement de leur capacité d'écoute (plutôt que de savoir si ces acteurs ont réellement réagi aux plaintes);
- Les chefs et les structures de paix sont particulièrement appréciés du fait de leur collaboration avec la population;
- Les autres institutions (église, nyumba kumi, associations) sont particulièrement appréciées pour être justes/ honnêtes;
- Il est également étonnant de constater dans ces villages que la population a notamment confiance dans l'armée;
- La police est appréciée pour son écoute et sa collaboration avec la population, et pour sa proximité;
- Les chefs de groupement sont également appréciés pour leur écoute et leur collaboration;
- L'armée est considérée comme digne de confiance et défend les intérêts de la population.

Dans l'ensemble, les raisons principales d'une appréciation négative sont la distance, le manque de transparence et le fait de travailler principalement pour son propre intérêt. Bien que l'honnêteté soit invoquée comme motif d'appréciation de la police, l'injustice constitue également un motif de manque d'appréciation de cette dernière. Lors de la session de vérification à Djugu et à Irumu, il a été souligné que Tripaix est très loin, et que peu de personnes parviennent à accéder à cette institution. De nombreux entretiens ont également fait état de la présence limitée de la police.

Lorsqu'on leur demande dans quelles mesures les institutions tiennent compte des besoins de la population ; les chefs, les structures soutenues par le CISPE et d'autres structures obtiennent des résultats légèrement supérieurs à ceux des autres institutions. Considérant que les personnes interrogées pouvaient donner une note allant de 1 (« ne prennent pas en compte du tout ») à 5 (« prennent beaucoup en compte ») avec 3 comme moyenne, la plupart des établissements ont obtenu un résultat plutôt négatif. Encore une fois, les scores étaient légèrement supérieurs parmi les membres des structures de paix/ sécurité. Cela pourrait encore être lié à un parti pris ou à une meilleure connaissance du fonctionnement de ces institutions. À Djugu, l'évaluation de l'armée est relativement élevée. Là encore, cela pourrait être lié à la présence accrue de l'armée depuis les violences de 2018 et au fait que de nombreux soldats ont été tués, pour lesquels les personnes interrogées ont beaucoup de reconnaissance.

Lorsqu'on explore l'inclusion de critères en termes de genre/ jeunesse/ appartenance ethnique des différents acteurs de la paix/ de la sécurité, les institutions étatiques (administration, justice et sécurité) obtiennent des notes légèrement supérieures. L'avis des membres de ces structures est notamment inclus. Parmi les non-membres, les scores sont plus bas. Dans les communautés dans lesquelles le CISPE travaille depuis plus longtemps, les scores relatifs au caractère inclusif des comités de paix locaux sont systématiquement supérieurs à ceux des villages récemment inclus dans le programme. Le caractère inclusif limité des différents groupes ethniques des structures de paix locales (ILP/ MNP) peut s'expliquer par le fait que la plupart des villages de Djugu et de Mahagi sont « monoethniques ». Il convient de noter que les fédérations et les coordinations traversent les frontières administratives pour assurer la participation des différents groupes ethniques, mais les questions posées lors de l'enquête portaient principalement sur le niveau le plus bas.

Lors des groupes de discussion et des séances de vérification menés en Ituri, l'appréciation des différentes institutions de paix et de sécurité a été évaluée de manière approfondie:

- Les participants aux groupes de discussion soulignent que la chefferie joue un rôle très important dans la protection et la résolution des conflits liés au pouvoir coutumier, aux délimitations de parcelles entre individus, aux affaires civiles et aux conflits conjugaux présents dans la communauté. Certains disent que les chefs de chefferie sont accessibles et engagés envers la population. D'autres disent qu'ils sont familiers avec l'histoire locale et la généalogie, ce qui est particulièrement utile en cas de conflits fonciers. Ils parlent la même langue, alors que de nombreux acteurs de la sécurité de l'État viennent d'ailleurs. (Des observations similaires ont été faites lors de séances de groupes de discussion au Nord-Kivu).

  Au cours des séances de vérification, il a également été souligné que, bien que la police demande parfois des montants substantiels à chaque partie qui prend part au litige (environ 30 000 FC), et même Tripaix et le parquet sont considérés comme coûteux; le montant demandé par les chefs est bien inférieur, par exemple, 5 000 FC.

  Enfin, les participants aux sessions de restitution à Djugu et à Mahagi ont indiqué qu'ils se sentaient plus à l'aise avec les chefs qui appartiennent à leur propre communauté ethnique.

- L'appréciation des **FARDC** et de la **PNC** est assez diverse. Certaines personnes interrogées trouvent le déploiement des FARDC positif. Ils apprécient leur présence et se sentent rassurés. La session de vérification à Rutshuru (Nord-Kivu) a mis en évidence que le positionnement des FARDC à Rutshuru et leur tâche d'accompagner les convois dans des zones à risque ont contribué à leur évaluation positive. Plusieurs répondants ont souligné la nécessité de renforcer les FARDC et la PNC, en particulier dans les endroits où des groupes armés sont toujours actifs, notamment à Djugu et à Irumu (Andisoma et Walese Vonkutu).

Dans d'autres localités, des représentants de la société civile, des structures de paix locales, des chefferies et des leaders d'opinion ont fait observer que les FARDC/ PNC ont souvent été passives lors d'attaques et de raids de groupes armés sur le territoire d'Irumu à Djugu, alors même qu'ils en avaient été avertis. Certaines personnes interrogées ont déclaré que les FARDC et la PNC manquaient de moyens, comme du personnel, du matériel et des véhicules, et ne parvenaient donc pas à arriver à temps. Le commandant de la PNC à Irumu a déclaré « qu'à plusieurs reprises, la police est alertée et ne parvient pas à partir, et les dommages ne peuvent être évalués qu'après. Nous avons besoin de mobilité pour mieux faire notre travail ».

De nombreux exemples relatifs au rôle négatif joué par des éléments au sein des FARDC et de la PNC sont fournis. Les personnes interrogées observent des faits de harcèlement aux points de contrôle/ barrages routiers, où de l'argent est demandé, en particulier aux piétons et aux cyclistes, allant de 500 à 2 000 FC. Divers exemples de violence indiscriminée ont été donnés: exemples d'un policier qui a tiré à bout portant dans la chefferie de War Palara (Mahagi); tirs de la police sur deux personnes à Gossi; un jeune tué à bout portant par la police dans le village de Jupanyanduru/ Zengu. Sur le territoire de Masisi, les citoyens considèrent souvent la police comme l'une des principales causes d'insécurité et comme étant impliquée dans de nombreux crimes. Les femmes, lors des séances de restitution, ont souligné leur peur de la police.

Lors d'une séance de restitution à Djugu, les gens ont décrit l'armée comme une bénédiction et une malédiction: l'armée a protégé la population contre les atrocités en 2018, mais profite maintenant des barrages routiers pour demander de l'argent. Les femmes ont également déclaré qu'en fin de compte, le gouvernement est responsable de ces extorsions, car ils ne paient pas correctement les FARDC. D'autres participants ont souligné que la situation se détériore et que l'enthousiasme initial pour les FARDC diminue, notamment à cause de faits d'abus sexuels sur des femmes et des barrages routiers illicites.

- Si certaines des personnes interrogées ont constaté que la **MONUSCO** leur avait permis de se sentir en sécurité, d'autres ont mentionné que la MONUSCO ne fait rien pour éradiquer les groupes armés. Voici quelques remarques relevées lors des entretiens et des groupes de discussion: « La MONUSCO patrouille dans des endroits où il n'y a pas de guerre au lieu d'attaquer les rebelles »; « Ils viennent simplement faire du tourisme »; « La MONUSCO n'est venue que pour son propre intérêt ». Il semble y avoir un fossé entre les nombreuses attentes des membres de la communauté quant à ce que la MONUSCO devrait faire, et ce que sont réellement son mandat et son rôle sur le terrain.

- **L'ILP** et les **NPM** sont évalués positivement. Ces structures ont été mises en place pour fournir un espace où les communautés Hema et Lendu peuvent se rencontrer, contribuant ainsi à leur réconciliation et à la cohésion sociale. Par conséquent, beaucoup de ces structures incluent les deux ethnies. Certaines personnes interrogées ont remarqué que ces structures de paix jouent un rôle important dans la médiation des conflits frontaliers, des conflits entre couples et d'autres affaires civiles, et dans la dénonciation des violations aux droits humains au sein de la communauté.

Dans certaines communautés (telles que Nyankunde, Katoto et Drodro), l'ILP/ NPM bénéficie du soutien de la chefferie et sont invités au CdS-E. Certains chefs de chefferie, l'administration territoriale et la PNC ont déclaré ne pas être au courant des activités de ces structures communautaires, celles-ci ne leur rendant pas compte de leurs activités. Le fait que ces autorités soient fréquemment transférées pourrait contribuer à ce manque de connaissance. Dans les zones où le CISPE n'a commencé que récemment, les personnes interrogées ne savaient pas non plus à quoi s'attendre de telles structures. D'autres notent que le nombre limité de membres présents dans ces structures et le manque de ressources constituent des obstacles majeurs.

Les comités de paix sont appréciés car ils travaillent gratuitement (ceci est également mis en avant comme une raison importante d'appréciation au Nord-Kivu). Presque toutes les personnes interrogées ont souligné la nature volontaire des structures de paix communautaires et les limites que cela pose. Sur le territoire de Mahagi, les membres se sont déclarés dépassés par le problème des amulettes qui se répètent dans la région. Dans un cas, une personne était soupçonnée de porter des amulettes invisibles, ce qui a résulté en une justice populaire et l'incendie de six maisons que le comité de la paix n'a pas réussi à empêcher.

- Selon les séances de vérification organisées dans le Nord-Kivu, les institutions judiciaires de l'État sont souvent très éloignées, tandis que les institutions étatiques sont souvent considérées comme corrompues, demandant trop d'argent et principalement intéressées par la poursuite de leurs intérêts personnels.

Dans l'ensemble, les entretiens ont mis en évidence l'importance de la personnalité et des antécédents des différentes autorités et la mesure dans laquelle elles ont été évaluées et appréciées. De plus, les gens sont conscients des limites et des défis que les autorités peuvent avoir et prennent cela en considération dans leurs évaluations. Ainsi, même les autorités qui ne fonctionnent pas aussi bien, pourraient être appréciées.

Imaginer des institutions

Pour faciliter la discussion sur les différentes autorités des communautés, nous avons demandé aux participants des groupes de discussion de les associer à différents animaux. Cela donne également quelques indications sur les attentes et l'appréciation des institutions de paix et de sécurité:

Les **chefs** sont souvent comparés à une poule couveuse qui s'occupe avec soin de ses poussins. D'autres représentent le chef en tant que léopard, soulignant qu'il protège, promeut la coutume et représente la tradition et les valeurs de la communauté.

Le **chef de groupement** est souvent comparé à une vache qui surveille les pas du veau. Lorsque le veau n'est pas à ses côtés, elle meugle et vient lui porter son aide. « La vache est aussi grosse et capable, compétente, remonte le rapport ».

La **police** est souvent comparée à un lion; un animal féroce qui contrôle tous les autres animaux, qui dévore sans pitié, qui est cupide et rançonne la population d'impôts. D'autres ont cependant comparé la police à un chien, qui maintient l'ordre public et le respect, et applique les lois du pays. Les jeunes de l'un des groupes de discussion ont comparé la police à un poisson, qui est sympathique et qui rend des comptes.

Quand aux **FARDC**, elles sont souvent représentées comme un animal à la fois violent et brutal, faisant allusion aux pratiques visant à effrayer les gens en vue d'obtenir de l'argent à leurs postes, et harcelant des gens appauvris, plutôt que de contrer la FRPI. D'autres ont souligné la férocité du lion comme symbole de défense et de sécurité.

La **MONUSCO** est décrite comme un chien qui veille et marche partout au nom de la sécurité, ou comme un éléphant, le chef de tous les animaux, qui se bat pour la paix, du niveau gouvernemental au niveau local; mais aussi comme ayant une force qui n'est pas utilisée.

L'ANR est représentée comme un chien qui informe son maître du danger, qui recherche des informations relatives à la sécurité et se mêle des infractions. Comme un coq qui chante dès le petit matin. Plusieurs personnes l'ont comparée à un caméléon qui change et ne parle pas, qui marche lentement et évite de prendre position.

L'ILP est souvent représenté comme un mouton, et un animal qui n'a pas de problèmes, patient, amical, disponible, responsable et qui reçoit tout le monde; et dans certains cas, comme un coq qui sensibilise les autres. Un groupe l'a décrit comme un lapin aux longues oreilles qui entend tout ce qui se passe dans le village et qui peut prévenir des dangers en sensibilisant la communauté, sans faire de bruit.

Nord-Kivu – acteurs œuvrant pour la paix et la sécurité

Au Nord-Kivu, les taux d'appréciation du travail des acteurs de la sécurité et de la paix sont les plus élevés pour les structures soutenues par le CISPE, autres structures de paix/sécurité et « autres ». Les conseils consultatifs et le chef de groupement obtiennent également des notes clairement positives.

Encore une fois, les membres des structures de paix/ sécurité ont tendance à donner des scores nettement plus élevés pour leurs propres institutions. Lorsque l'on examine les notes attribuées par ceux qui ne sont pas membres, la différence d'appréciation des structures soutenues par le CISPE et des autres structures de paix disparaît largement.

Des notes négatives sont attribuées à la PNC, à la MONUSCO, à Tripaix et à l'AT, bien que les données relatives aux deux derniers acteurs soient limitées et ne justifient pas de conclusions solides. Néanmoins, les participants aux séances de vérification au Nord-Kivu ont souligné que le système judiciaire de l'État était très éloigné et donc inaccessible.

Au Nord-Kivu, et par rapport à l'Ituri, nous avons évalué de manière plus systématique les raisons d'appréciation:

- Les appréciations positives résultent généralement de la capacité des institutions à écouter, de leur proximité et de leur transparence. Le fait de travailler avec la population et de défendre ses intérêts sont principalement associés au CISPE et à d'autres structures de paix/ sécurité et à des chefs de groupement, plutôt qu'aux institutions étatiques.
- Les structures de paix soutenues par le CISPE, ainsi que d'autres structures de paix, se distinguent par leur collaboration avec et la défense des intérêts de la population. Les structures soutenues par CISPE obtiennent parfois une note un peu plus élevée concernant leurs capacités d'écoute.
- Les conseils consultatifs sont appréciés pour leurs capacités d'écoute et leur proximité.
- Les FARDC et la police se distinguent par leur proximité et par le fait qu'ils agissent suite à des dépôts de plaintes.
- Les « autres » donnent confiance et sont perçues comme honnêtes.
- Les appréciations négatives semblent résulter en grande partie d'un manque d'autorité/ de pouvoir; un manque de transparence; et d'un sentiment de peur ressenti par la population. Ces attributs sont mentionnés pour la police, les FARDC et le chef de la chefferie. L'inactivité de la MONUSCO est également mis en exergue dans le sondage.

À la question relative aux noms des institutions qui tiennent compte des besoins de la population; la police, les forces armées, l'AT et la MONUSCO obtiennent une note faible. Quant aux structures soutenues par le CISPE, les autres structures de paix et les « autres » obtiennent à nouveau des résultats élevés.

En ce qui concerne la question de l'inclusion en termes de genre/ jeunesse/ appartenance ethnique; les institutions de l'État obtiennent des résultats légèrement inférieurs et des résultats notablement plus faibles en ce qui concerne la prise en compte des intérêts des jeunes. En ce qui concerne la transparence et la représentation des intérêts de la population, les institutions de l'État ne dépassent guère les 50% de « oui ».

Parmi les non-membres, les scores relatifs à l'inclusion sont plus bas pour les structures de paix, et un peu plus élevés pour les institutions de l'État en termes de transparence et de représentation des intérêts de la population. Dans les zones où l'intervention du CISPE a débuté plus récemment, la collaboration avec l'État est plus appréciée que dans les zones où l'intervention est en cours depuis un certain temps. Ceci suggère que les personnes plus impliquées dans le travail de paix/ sécurité et dans la collaboration avec l'Etat pourraient avoir une moindre compréhension des institutions étatiques.

Comparaison entre l'Ituri et le Nord-Kivu

En ce qui concerne l'appréciation des structures de sécurité/ paix, nous constatons quelques différences entre l'Ituri et le Nord-Kivu:

- En Ituri, les chefs obtiennent un score supérieur à la moyenne, tout comme les « autres » institutions. Dans le Nord-Kivu, les chefs de groupement obtiennent des résultats similaires à ceux de l'Ituri, tandis que les chefs de chefferie obtiennent des résultats légèrement inférieurs. La PNC obtient des notes légèrement inférieures au Nord-Kivu, tout comme l'AT et la MONUSCO. Les conseils consultatifs semblent être plus appréciés au Nord-Kivu. Les structures soutenues par le CISPE et les autres structures de paix/ sécurité obtiennent les meilleurs résultats, contrairement à l'Ituri où elles se situent à mi-chemin.
- En ce qui concerne la prise en compte des préoccupations des citoyens, les structures soutenues par le CISPE et les autres structures de paix et les « autres » institutions obtiennent de meilleurs résultats au Nord-Kivu.
- En Ituri, les institutions publiques paraissent plus inclusives que les comités de paix locaux dans les domaines du genre, de la jeunesse et de l'appartenance ethnique. En ce qui concerne l'inclusion ethnique, il convient de noter cependant que l'enquête s'est concentrée sur les ILP/ NPM. Etant donné que les villages d'Ituri ont tendance à être monoethniques, il n'est pas étonnant que les structures à ce niveau ne soient pas considérées comme étant inclusives. Les scores des comités de paix ne sont pas substantiellement différents de ceux du Nord-Kivu, cependant, les institutions étatiques obtiennent des notes inférieures à celles des comités de paix.
- En Ituri et dans le Nord-Kivu, les structures soutenues par le CISPE obtiennent parfois des scores nettement supérieurs à ceux des autres structures de paix (voir les graphiques 5.2 et 5.6). Ces différences disparaissent en grande partie lorsque l'on examine les évaluations des non-membres.

Graphiques - Appréciation des acteurs œuvrant pour la sécurité/paix - Ituri

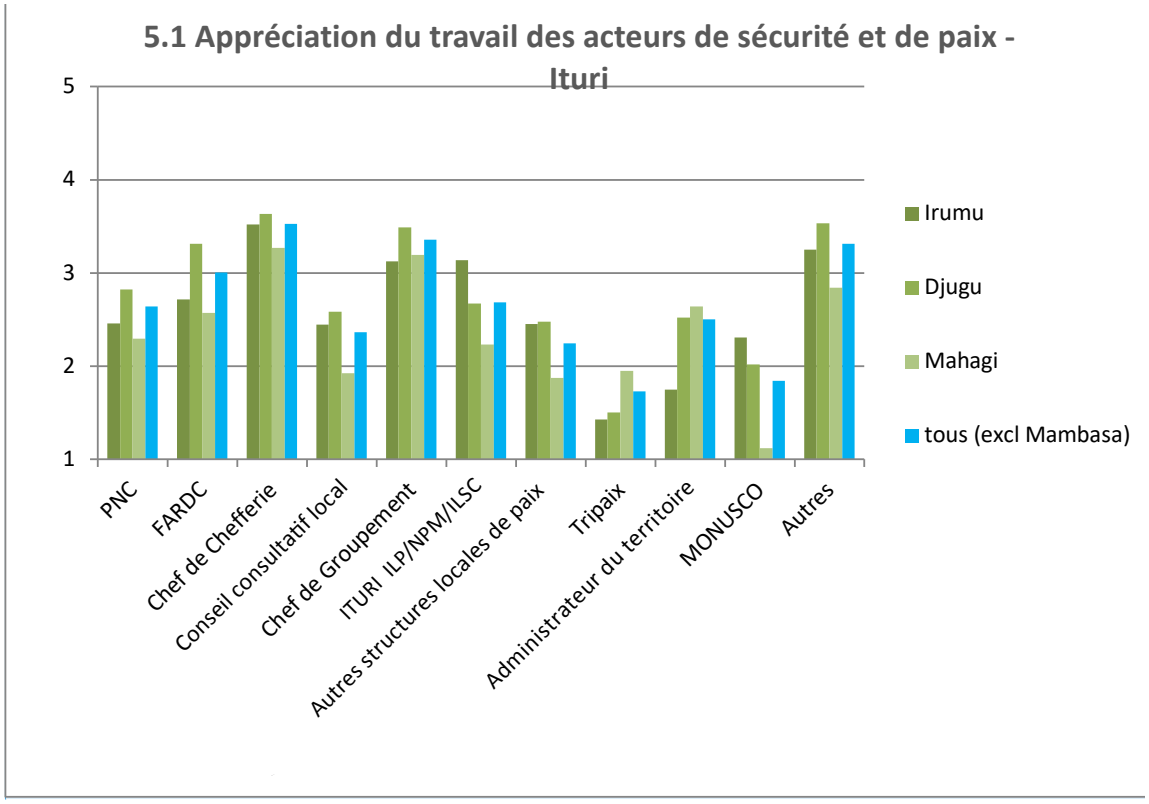

1 = peu d'appréciation ; 5 = beaucoup d'appréciation

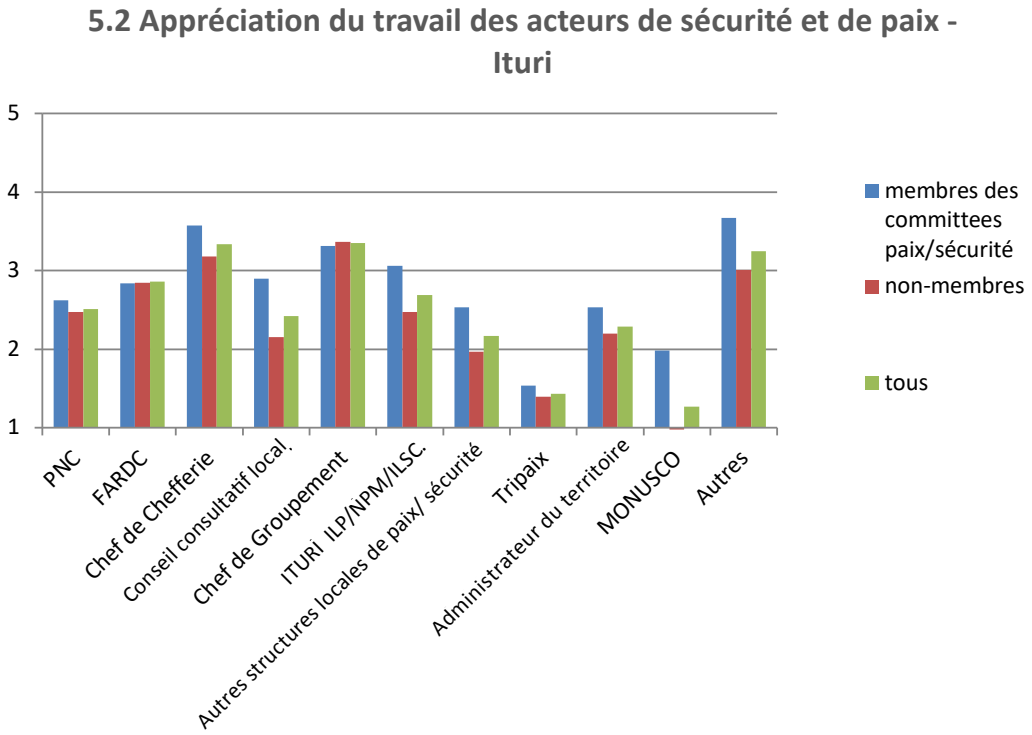

1 = peu d'appréciation ; 5 = beaucoup d'appréciation

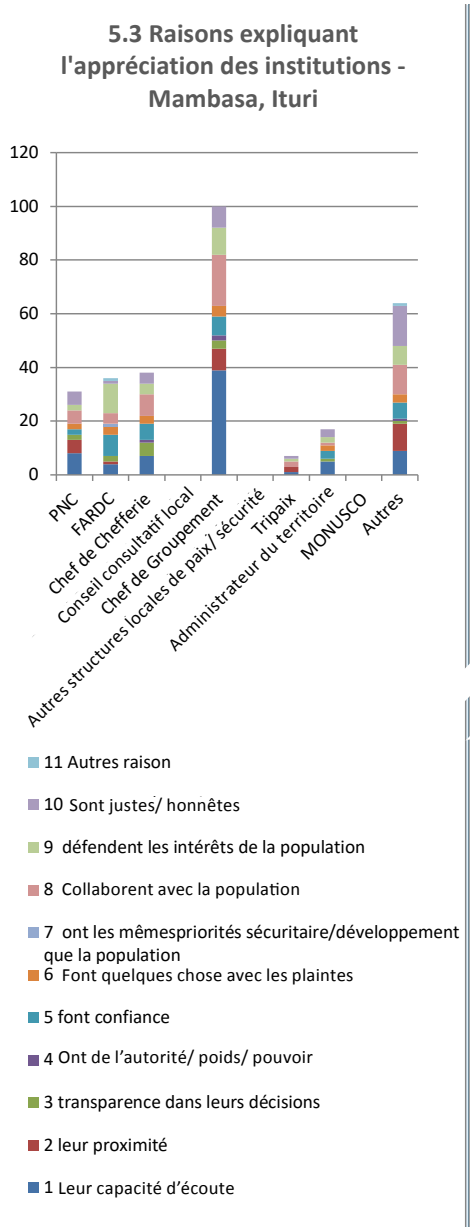
5.3 Raisons expliquant l'appréciation des institutions - Mambasa, Ituri
120
100
80
60
40
20
0
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
Autres structures locales de paix/ sécurité
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres
11 Autres raison
10 Sont justes/ honnêtes
9 défendent les intérêts de la population
8 Collaborent avec la population
7 ont les mêmespriorités sécuritaire/développement que la population
6 Font quelques chose avec les plaintes
5 font confiance
4 Ont de l'autorité/ poids/ pouvoir
3 transparence dans leurs décisions
2 leur proximité
1 Leur capacité d'écoute

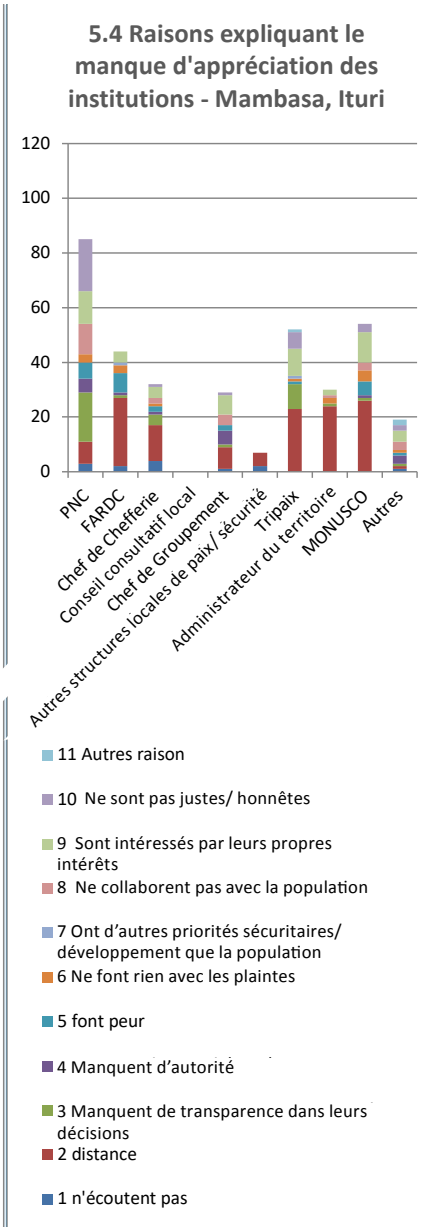
5.4 Raisons expliquant le manque d'appréciation des institutions - Mambasa, Ituri
120
100
80
60
40
20
0
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
Autres structures locales de paix/ sécurité
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres
11 Autres raison
10 Ne sont pas justes/ honnêtes
9 Sont intéressés par leurs propres intérêts
8 Ne collaborent pas avec la population
7 Ont d'autres priorités sécuritaires/ développement que la population
6 Ne font rien avec les plaintes
5 font peur
4 Manquent d'autorité
3 Manquent de transparence dans leurs décisions
2 distance
1 n'écoutent pas

Graphiques - Appréciation des acteurs œuvrant pour la sécurité/paix – Nord Kivu

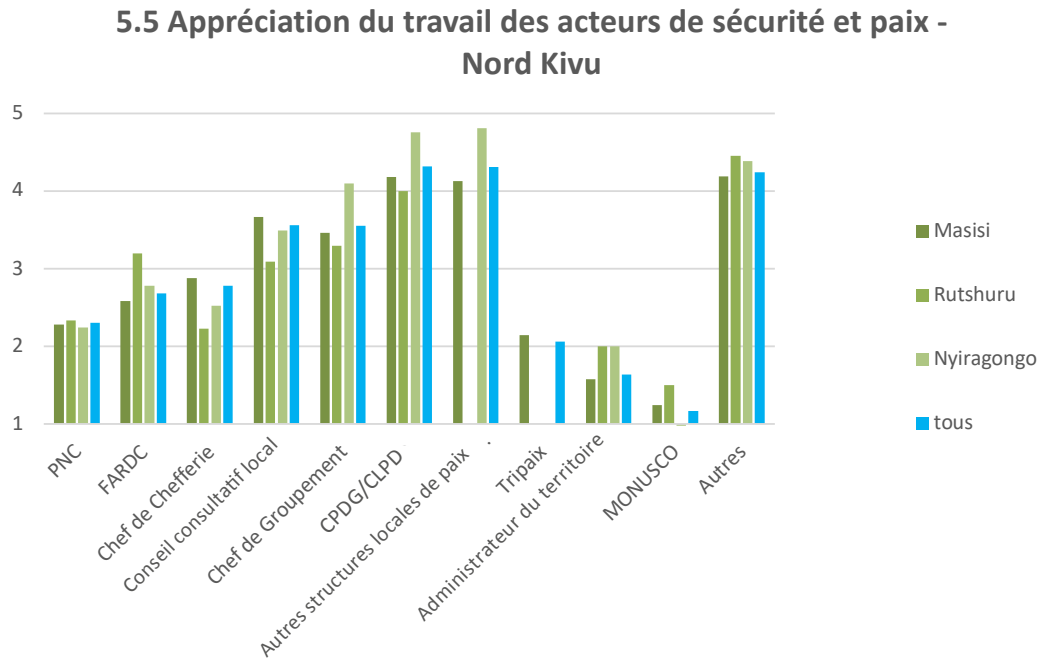

1 = peu d'appréciation ; 5 = beaucoup d'appréciation

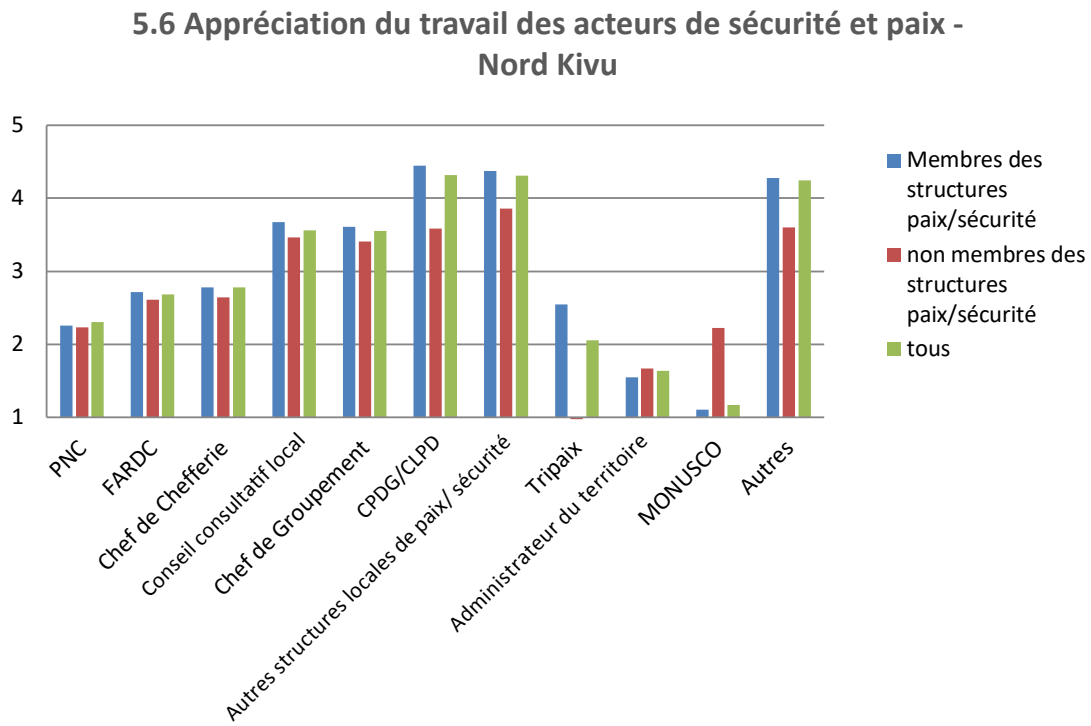

1 = peu d'appréciation ; 5 = beaucoup d'appréciation

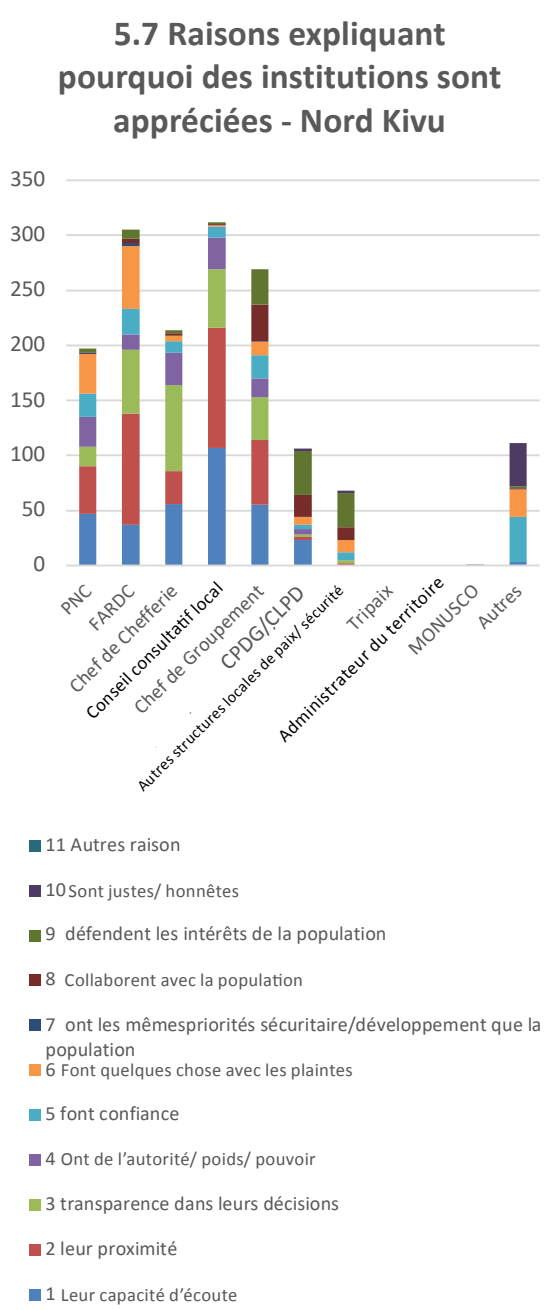
5.7 Raisons expliquant pourquoi des institutions sont appréciées - Nord Kivu
350
300
250
200
150
100
50
0
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
CPDG/CLPD
Autres structures locales de paix/ sécurité
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres
11 Autres raison
10 Sont justes/ honnêtes
9 défendent les intérêts de la population
8 Collaborent avec la population
7 ont les mêmespriorités sécuritaire/développement que la population
6 Font quelques chose avec les plaintes
5 font confiance
4 Ont de l'autorité/ poids/ pouvoir
3 transparence dans leurs décisions
2 leur proximité
1 Leur capacité d'écoute

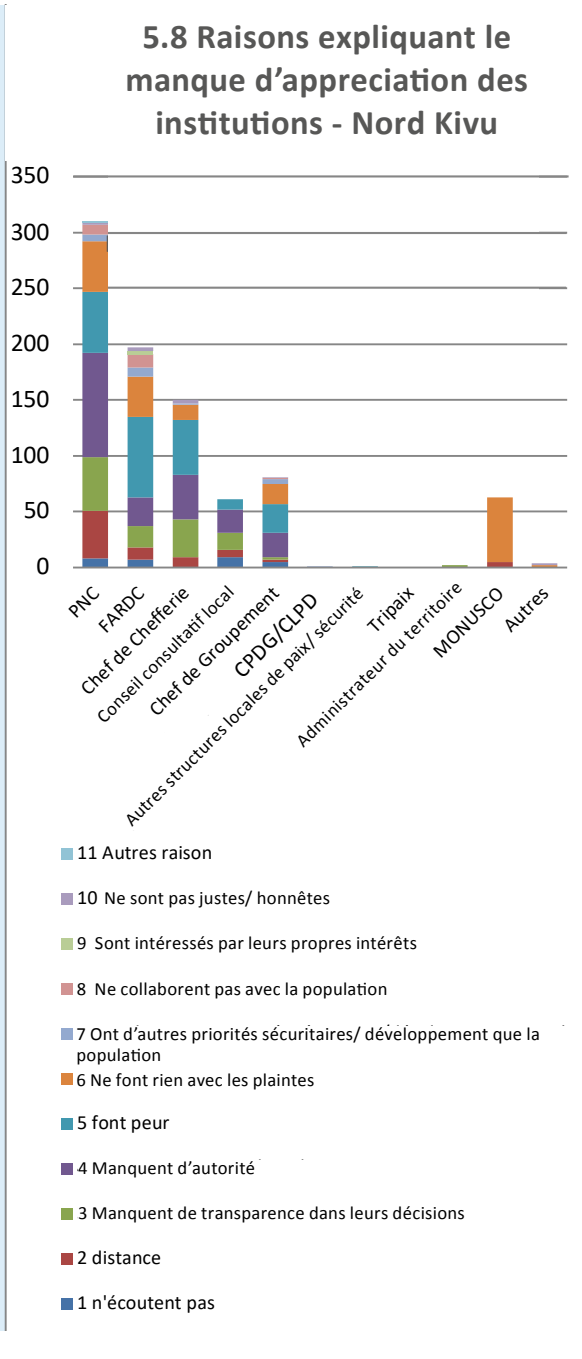
5.8 Raisons expliquant le manque d'appreciation des institutions - Nord Kivu
350
300
250
200
150
100
50
0
PNC
FARDC
Chef de Chefferie
Conseil consultatif local
Chef de Groupement
CPDG/CLPD
Autres structures locales de paix/ sécurité
Tripaix
Administrateur du territoire
MONUSCO
Autres
11 Autres raison
10 Ne sont pas justes/ honnêtes
9 Sont intéressés par leurs propres intérêts
8 Ne collaborent pas avec la population
7 Ont d'autres priorités sécuritaires/ développement que la population
6 Ne font rien avec les plaintes
5 font peur
4 Manquent d'autorité
3 Manquent de transparence dans leurs décisions
2 distance
1 n'écoutent pas

Graphiques - les institutions prennent en compte vos besoins/intérêts

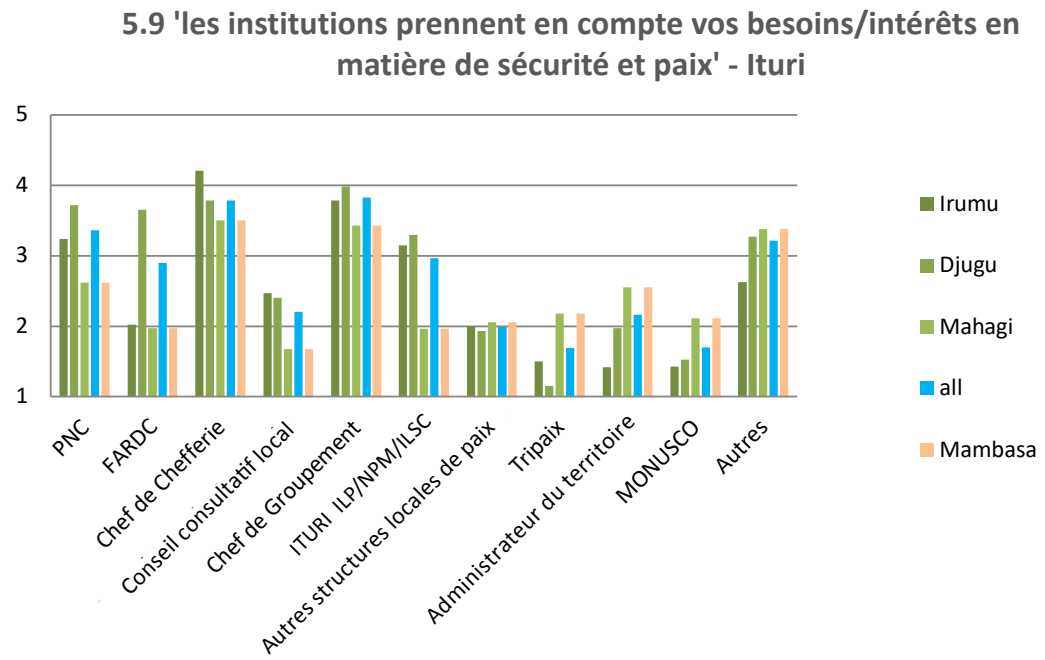

1 = ne prennent pas en compte du tout / 5 = prennent en compte beaucoup

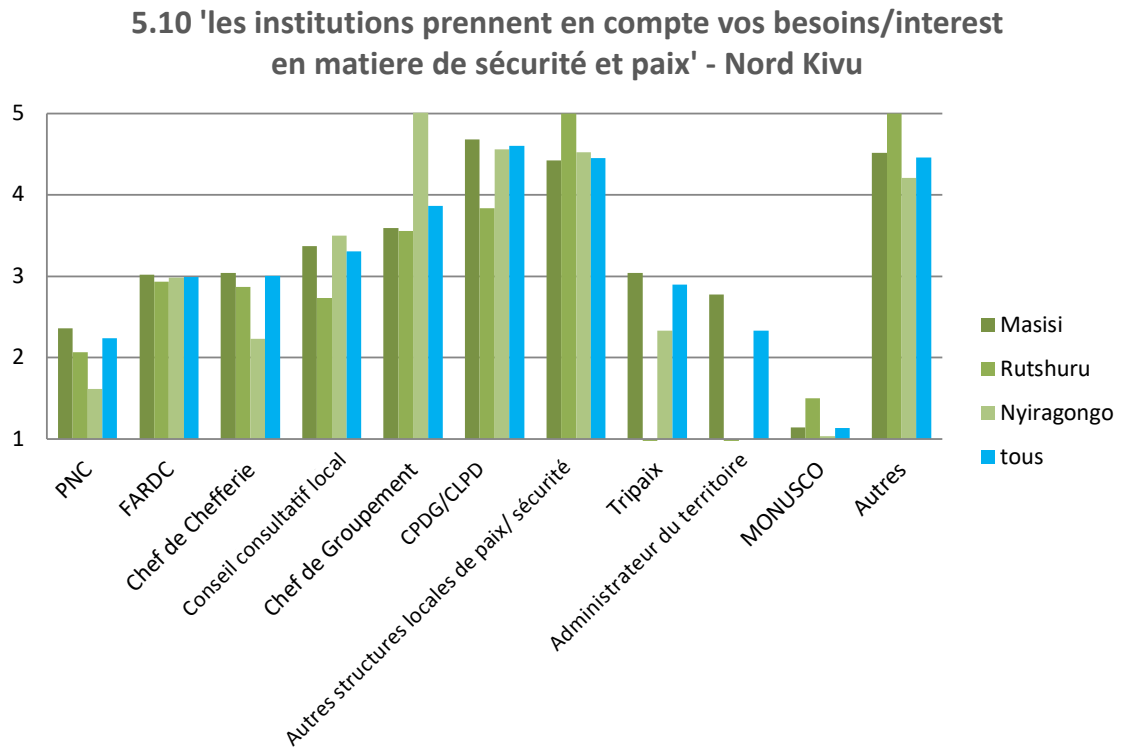

1 = ne prennent pas en compte du tout / 5 = prennent en compte beaucoup

Graphiques – Inclusion

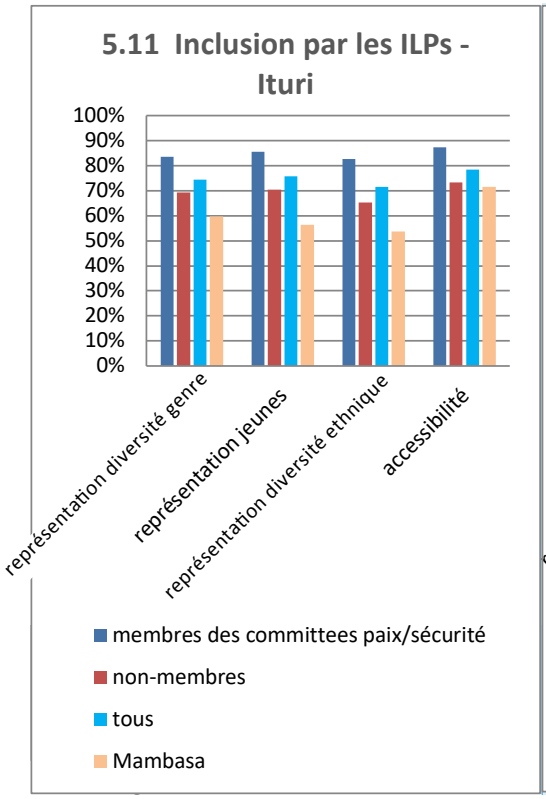

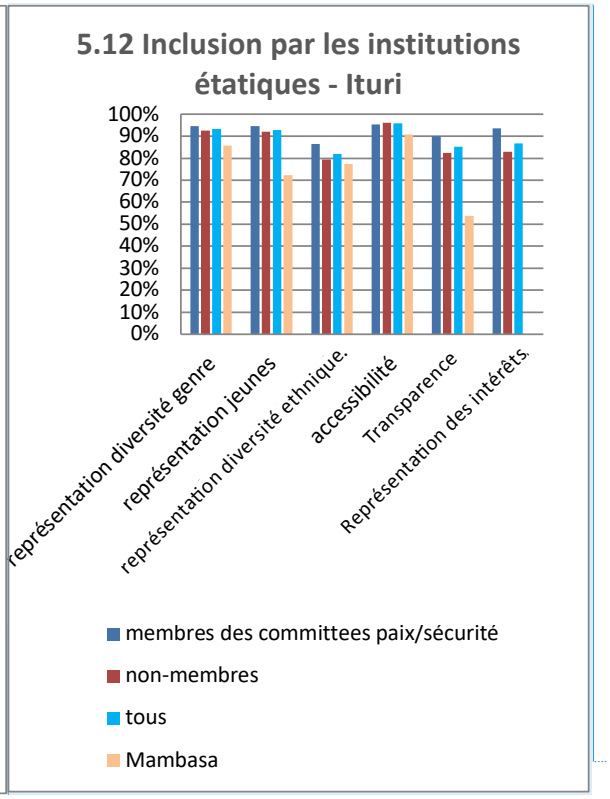

Pourcentage 'oui'

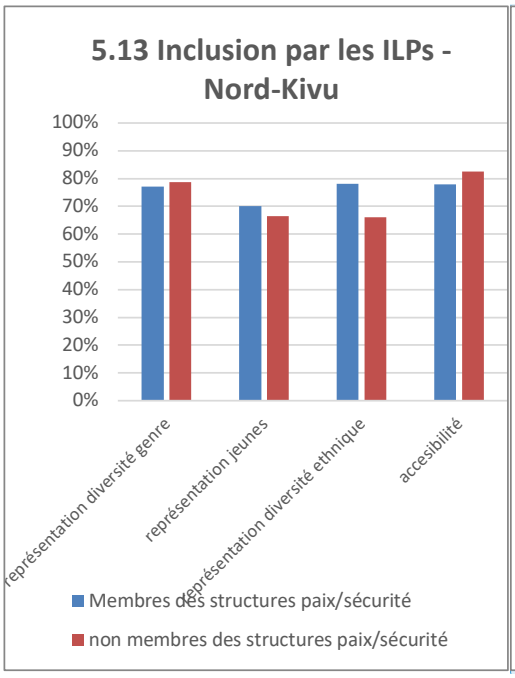

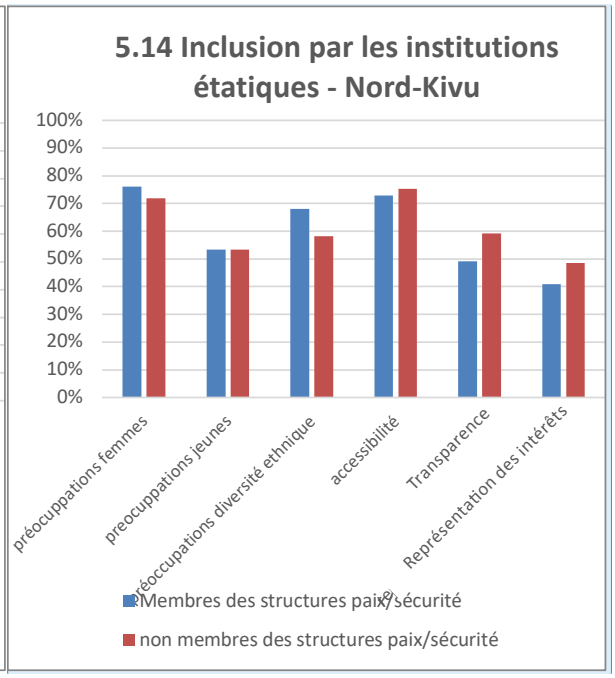

Pourcentage 'oui'

L'équipe CISPE visite les femmes membres des NPM à Nyankunde pour des discussions sur les liens entre genre, stabilisation & paix. La visite de terrain faisait partie de la formation genre CISPE.

6 Répartition des rôles et collaboration entre les structures de paix et de sécurité étatiques et non étatiques

À maintes reprises, les participants aux groupes de discussion ont souligné le rôle important que jouent les structures de paix et de sécurité au niveau communautaire dans la prévention de l'insécurité et le règlement des conflits. Les personnes interrogées soulignent que les l'ILP, les NPM, les l'ILSC et la coordination de la société civile s'occupent effectivement de toute une série de litiges, tels que les litiges conjugaux, les conflits de délimitations de terrain, les viols, les problèmes d'exploitation forestière et d'autres affaires civiles; et alertent également les autorités responsables en cas d'insécurité. Cependant, leur implication dans le règlement des conflits et de l'insécurité soulève des questions quant à la répartition des responsabilités entre ces acteurs et les institutions existantes, au développement de la collaboration entre les institutions, ainsi qu'à propos de la concurrence qu'elles s'opposent.

D'après l'enquête menée en **Ituri**, il apparaît que les membres des structures locales de paix/ sécurité évaluent les relations entre les comités de paix et d'autres institutions telles que Conseils Consultatifs, Tripaix et l'administrateur des territoires de façon légèrement plus positive que ceux qui ne sont pas membres. Cela pourrait être lié au manque de visibilité d'une telle collaboration pour ces derniers, ou aux expériences positives que les membres ont vécu eux-mêmes au travers d'une telle collaboration.

Au **Nord-Kivu**, les membres des structures locales de paix/ sécurité donnent une note plus positive à la collaboration entre les CPDG et d'autres institutions que ceux qui ne sont pas membres (à l'exception des chefs de chefferie). Dans les communautés plus récemment incluses dans le CISPE, la collaboration avec l'armée, les Conseils Consultatifs, et notamment le chef de chefferie, Tripaix et la MONUSCO obtient un résultat plus élevé. Cela pourrait être dû au fait que le CISPE a spécifiquement travaillé en vue d'améliorer les relations avec ces acteurs. De manière frappante, la collaboration entre les structures soutenues par le CISPE et diverses autres institutions est notée de manière légèrement supérieure à celle exercée entre d'autres structures de la paix et ces mêmes institutions.

Parallèlement, lors des entretiens, plusieurs chefs de chefferie, l'administration territoriale et la PNC ont déclaré ne pas être au courant des activités de ces structures communautaires, car ils ne leur rendent pas compte de leurs activités. Dans les régions où le CISPE n'a commencé que récemment, les personnes interrogées ne savaient pas non plus à quoi s'attendre de telles structures. Des entretiens avec des représentants d'institutions non étatiques ont également révélé que la collaboration relative au partage d'informations entre ces institutions et les institutions sécuritaires de l'État était limitée. D'autres ont mentionné que, dans certains cas, la population ignore le rôle des structures de paix communautaires. Des discussions de groupe ont mis en avant que les participants aux structures de paix et de sécurité communautaires souhaitent davantage coopérer avec l'administration territoriale, la chefferie, le village, le groupement et le système judiciaire.

De nombreuses personnes interrogées ont souligné la multiplication des acteurs responsables de la sécurité et de la paix. Les conclusions tirées dans les sections précédentes ont déjà montré la manière dont les personnes confrontées à des conflits ou à une insécurité peuvent se rapprocher de certains acteurs. Bien que cela ne soit pas nécessairement

problématique, les personnes interrogées ont souligné certains défis, notamment le manque de clarté sur les rôles des différentes institutions et un certain niveau de concurrence institutionnelle, qui affecte la performance et la coopération entre ces institutions.

Les différentes institutions sécuritaires gouvernementales et les structures communautaires ont des attentes distinctes quant à la répartition idéale des rôles et des responsabilités vis-à-vis de la paix et de la sécurité. Dans de nombreux cas, les ILP, les NPM, les ILSC et la coordination de la société civile,reçoivent le soutien d'institutions sécuritaires de l'État, en particulier si elles interagissent activement avec le chef de secteur et de chefferie, et si ces structures participent activement au Conseil de Sécurité Élargi. Cependant, les représentants de la police affirment que la gestion des conflits relève exclusivement de leur rôle et non de la société civile, et que cette dernière ne devrait jouer qu'un rôle complémentaire.

> À Nyakunde (chefferie d'Andisoma, territoire d'Irumu), l'ILP/ NPM a déclaré « être très impliquée, contactée, et soutenue par le CEdS à la chefferie. Nos idées sont prises en compte. Par exemple, en septembre 2018, l'ILP/ NPM s'est plaint du harcèlement des FARDC à Mulumbabo. Cela a eu des conséquences positives, notamment le retrait des FARDC de cette localité ». L'ILP/ NPM contribue également au plan de sécurité communautaire, en identifiant les principaux problèmes de sécurité et les actions à entreprendre, telles que sensibiliser la communauté, mener une médiation des conflits, et si nécessaire, des activités de plaidoyer.
>
> Dans la chefferie de Walese Vonkutu (territoire d'Irumu), il existe une concurrence entre la PNC et la coordination de la société civile. Alors que cette dernière a le soutien de l'État, la PNC l'accuse de rassembler les parties en conflit et de les faire payer des amendes d'au moins 10 000 Fc pour leurs services. La même situation s'est produite à Bule, dans la chefferie de Bahema Badjere, dans le territoire de Djugu, où la police et la coordination de la société civile ont échangé des paroles au cours du second semestre de 2018. À Katoto, il existe une concurrence entre la PNC territoriale et la police criminelle concernant les responsabilités de chacune. Cette concurrence affecte également la mise en œuvre des recommandations du CLdS dans le groupement de Luvangire (chefferie de Bahema Nord, Djugu).

Les personnes interrogées et les participants aux séances de restitution au Nord-Kivu ont souligné que la rivalité entre les institutions est principalement causée par des intérêts financiers, car la lutte contre l'insécurité et la résolution des conflits peuvent se traduire en une source de revenus. Nous avons mentionné précédemment l'exemple de chefs de groupement qui ont résolu par eux-mêmes les différends soumis à la CPDG pour des fins financières. La mise en place de nouvelles structures est donc contestée par certains, car elle est perçue comme défiant l'autorité des institutions existantes, mais peut également affecter leurs possibilités de générer de l'argent (cf. Hoffman et al. 2018).

Alors que les institutions sécuritaires de l'État ont une base légale, la plupart des structures de paix et de sécurité basées sur la communauté ne sont pas juridiquement reconnues. Dans une certaine mesure, ce manque de statut juridique contribue au manque de clarté concernant les rôles et la concurrence institutionnelle, et impacte l'effet de levier des nouvelles structures de conflit/ paix. Les participants aux groupes de discussion et aux séances de restitution ont souligné qu'une base juridique renforcerait la légitimité de ces structures et les solutions qu'elles proposent. Actuellement, si les parties ne sont pas satisfaites des solutions, elles peuvent simplement les ignorer. Les représentants de l'ILP/ NPM et de Nyumba Kumi craignent également le risque de persécution légale pour avoir empiété sur des rôles publics. Cependant, ils craignent que la procédure de légalisation de ces structures prenne beaucoup de temps. Pour le moment, ils soulignent que Tripaix devrait confirmer les jugements des comités de paix dans des Actes Compromissoirs.

> Par exemple, le partage d'informations du *Comité Local de Sécurité* (CLdS) est considéré par de nombreux informateurs comme étant précieux, en ce qui concerne les informations relatives à la sécurité, à la prise de décision, au suivi et à l'évaluation des actions de sécurité. Cependant, selon certains informateurs, il lui manque le pouvoir de faire appliquer ses idées. De plus, certains membres soulignent les risques de politisation du CLdS et craignent qu'il ait été créé par des acteurs politiques au niveau national afin d'étendre leur contrôle sur la sécurité dans le territoire. Les représentants des institutions sécuritaires de l'État, en particulier des magistrats,

ont souligné que les administrateurs de territoire ne font pas partis du pouvoir judiciaire et ne devaient pas essayer de leur donner d'instructions dans le cadre de leur participation au CLdS. Certaines personnes interrogées ont également souligné que l'intérêt personnel est à la base de cette rivalité entre les membres du CLdS. Il en résulte que certaines de leurs recommandations sont difficiles à mettre en œuvre. Par exemple, la réglementation sur la pêche relative au territoire de Mahagi n'a pas été respectée.

Étonnamment, alors que le cadre juridique du CdS stipule la participation de l'armée, plusieurs informateurs en Ituri ont fait observer que l'armée n'était pas suffisamment incluse dans les institutions locales de paix/ de sécurité. Certaines personnes interrogées ont proposé « d'intégrer les FARDC dans le plan de sécurité local, afin qu'elles soient également responsables de certaines des recommandations ». Les représentants de l'Etat interrogés ont en revanche souligné que la population avait des attentes irréalistes à l'égard des nouvelles institutions pour la paix et la sécurité. Ils considèrent que certains types d'actions, telles que les opérations militaires (recherche de groupes armés), dépassent la responsabilité des administrations territoriales et locales. Selon eux, le fait que ces institutions locales ne parviennent pas à assurer efficacement la liaison avec l'armée ne s'explique pas par le fait que des mauvaises personnes occupent des postes, mais par le fait que le déploiement des forces armées et de la police incombe au gouvernement et au Ministère de la défense.

Enfin, il a été noté que plusieurs membres des structures de paix locales participent simultanément à différentes structures de paix communautaires. Ce n'est pas un problème par définition: il se peut que certaines personnes soient très engagées pour contribuer à la paix dans leur environnement. Cependant, cela soulève des questions quant à l'efficacité et à la durabilité de telles structures de paix parallèles. Divers participants aux groupes de discussion ont souligné la nécessité d'une plus grande harmonisation entre les agences de financement afin d'éviter une duplication des rôles et d'assurer la complémentarité entre les structures qu'elles soutiennent.

Graphiques - Collaboration

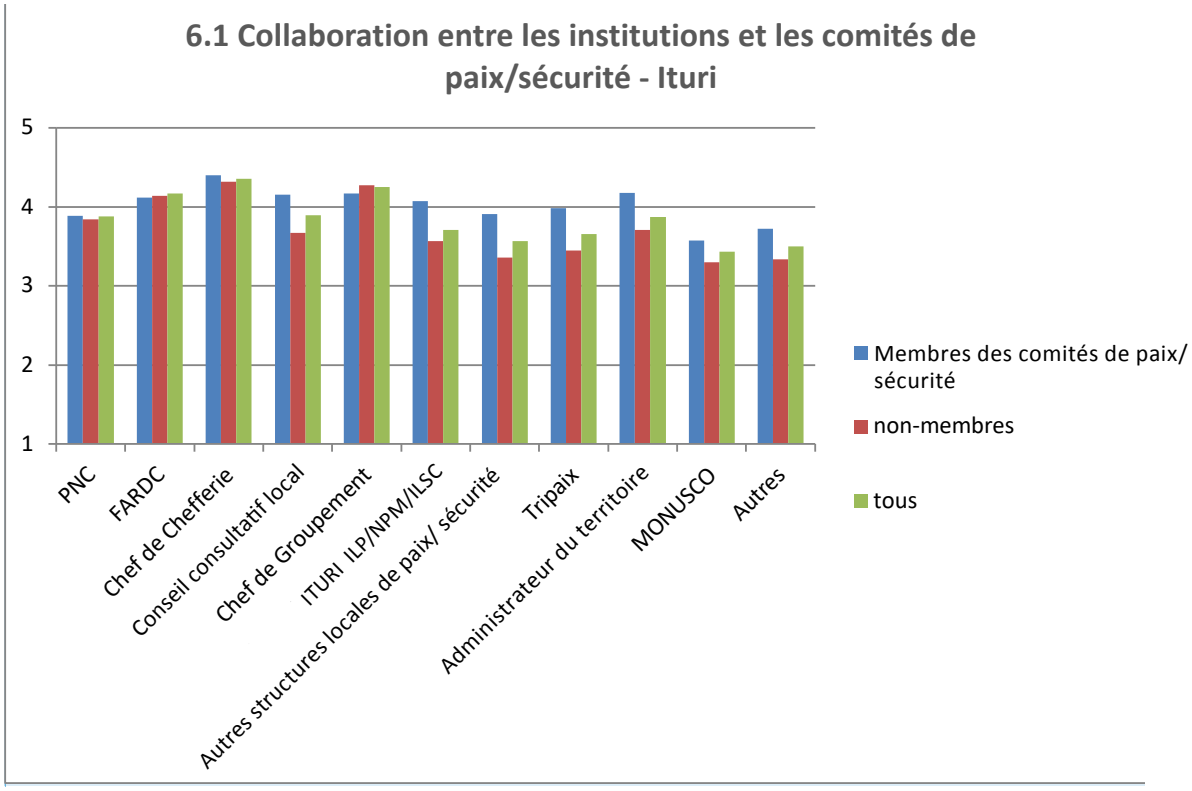

1 = mauvaise collaboration / 5 = bonne collaboration

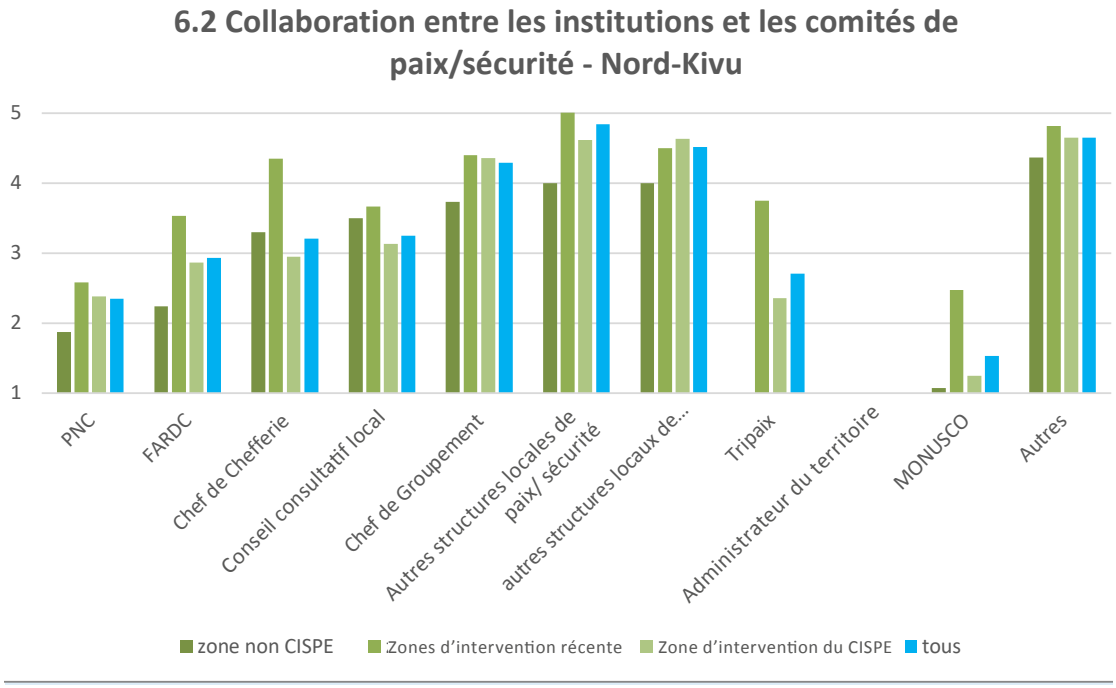

= mauvaise collaboration / 5 = bonne collaboration

Les élèves d'une école à Djugu saluent les visiteurs de FOMI et PAX, après une visite de formation.

7 Le CISPE et la collaboration entre les structures locales de paix et de sécurité et les institutions étatiques

Le premier chapitre de ce rapport a mis en exergue les différentes perspectives des organisations de développement afin d'identifier le meilleur fonctionnement entre les structures de paix et de sécurité communautaires et les structures de l'État. La collaboration entre ces structures peut contribuer à rétablir l'état de droit et à renforcer la responsabilité et la légitimité de l'État face aux conflits et à l'insécurité. Cependant, dans des contextes où l'État manque de légitimité et est considéré comme partiellement responsable de l'insécurité et des conflits en tant que tels, la collaboration avec ce dernier peut affecter négativement la légitimité de telles structures communautaires et leur capacité à servir d'alternative neutre à l'État.

Le programme du CISPE envisageait différentes approches pour remédier à ce problème, en fonction des réalités et des niveaux d'intervention. L'OIM du Nord-Kivu a estimé qu'un engagement étroit avec l'État était essentiel pour plus d'efficacité et donc de légitimité des structures étatiques et communautaires, ainsi que pour garantir l'influence des citoyens sur les politiques de sécurité de l'État. Le programme cherche principalement à soutenir les structures traitant des conflits et de la paix qui intègrent des acteurs étatiques et non-étatiques au niveau du groupement; et qui fournissent une plate-forme pour que la paix et la sécurité soient également représentées à un niveau plus bas. De son côté, PAX a tenté d'accompagner ces structures communautaires vers plus d'autonomie par rapport aux structures de l'État. Lorsque PAX a commencé ses interventions en Ituri, l'État était à peine présent, et les citoyens n'avaient qu'une confiance limitée dans ses institutions. Son programme précédent, qui visait à faciliter le dialogue intercommunautaire, commençait par le bas, en facilitant la création de groupes de la paix locaux réunissant des personnes engagées dans la paix, qu'il s'agisse d'acteurs étatiques ou non. Ces groupes de paix locaux ont ensuite été regroupés dans des réseaux qui vont souvent au-delà des frontières des groupements et de la chefferie. La principale raison de ne pas s'aligner sur l'organisation territoriale de l'administration publique était de créer des coordinations multi-ethniques et des fédérations à un niveau supérieur, considérant que les chefferies de l'Ituri ont tendance à être largement mono-ethniques. Cela contraste avec le Nord-Kivu, où les chefs de tribus ont tendance à être multi-ethniques.

Ce projet de recherche a tenté de mieux comprendre, en pratique, les implications de ces différentes perspectives. L'ambition n'était pas de déterminer laquelle de ces perspectives « fonctionne le mieux », mais plutôt de voir comment le fonctionnement des structures de paix importe, et si ces différences étaient effectivement perçues par les communautés.

Premièrement, il convient de noter que, dans la pratique, les différences de mise en œuvre ne sont pas aussi prononcées que le suggèrent les politiques. Par exemple, lors de l'identification des membres des structures de paix et de sécurité en Ituri, les chefs de village et de groupement ont souvent été choisis par les membres de la communauté pour y participer. Les structures de paix et de sécurité ont elles-mêmes identifié le besoin de développer des relations avec les représentants de l'Etat. Dans ces cas, les représentants étatiques seraient considérés comme des membres de ces structures communautaires de part leurs antécédents personnels et leur réputation, bien que nous puissions considérer que les membres de la communauté les ont choisis de manière stratégique, notamment pour le fait qu'ils considèrent l'implication de l'État comme étant primordiale.

Deuxièmement, il importe que les problèmes traités par ces structures déterminent dans quelle mesure la collaboration entre les structures peut faire la différence. Les exemples fournis dans les entretiens et les groupes de discussion suggèrent que la communication et la participation de la communauté sont principalement un problème lorsqu'il s'agit de

gérer l'insécurité. En ce qui concerne les conflits les plus courants rencontrés par la population, nous n'avons pas trouvé de preuve d'un niveau de collaboration important entre les institutions étatiques et non-étatiques. En ce qui concerne les questions de sécurité, à la fois en Ituri et dans le Nord-Kivu, les personnes interrogées et les discussions de groupe ont mis en évidence le renforcement de la collaboration au travers des interventions. En Ituri, par exemple, plusieurs personnes interrogées se sont montrées très positives à propos des réunions régulières tenues par des comités CdS-É et CLdS, qui permettent aux représentants des communautés locales de participer à l'élaboration et au suivi des plans de sécurité locaux.

Il est difficile de mesurer quantitativement les effets d'une focalisation sur la coopération entre les acteurs de la paix/ sécurité étatiques et non-étatiques, ou la garantie de l'indépendance des structures communautaires de paix/ sécurité. Les différences ici pourraient éventuellement s'estomper lorsque l'on compare l'appréciation des chefs de groupement et les évaluations des relations entre le chef de groupement et les structures de paix/ sécurité. Cependant:

- Alors que dans le Nord-Kivu, le programme du CISPE se concentre au niveau du groupement, il n'y a pas de différences significatives avec l'Ituri dans la façon dont les membres et les non-membres évaluent l'étendue de la collaboration entre les structures de paix et les chefs de groupement (5.16). Les chefs de groupement obtiennent une note d'appréciation légèrement supérieure au Nord-Kivu qu'en Ituri. Cela pourrait être dû aux interventions du CISPE, mais également du fait que les niveaux d'appréciation au Nord-Kivu de différents acteurs de la sécurité et de la paix portent sur un éventail plus large.

- On peut supposer que dans le cas du Nord-Kivu, où la CPDG et le chef de groupement travaillent en étroite collaboration, la corrélation entre l'appréciation faite de la CPDG et celle du chef de groupement serait plus élevée qu'en Ituri. Cela n'est pas non plus démontré par les données.

- Les données de l'enquête suggèrent que les structures de paix CPDG/ CLPD au Nord-Kivu sont légèrement plus appréciées que les structures telles que l'ILP/ NPM/ ILSC en Ituri. Cela pourrait être lié à l'aide présente, étant donné que le programme du CISPE en Ituri couvrait sept coordinations et 34 fédérations réparties dans 140 groupements, contre paix dans des Actes Compromissoirs au Nord-Kivu.

Malheureusement, aucune évaluation systématique de la participation des structures communautaires de paix/ sécurité au CdSÉ n'a été réalisée, ni sur la mesure dans laquelle les personnes interrogées considèrent que le CdS-É prend en compte les intérêts des citoyens.

A nouveau, les études de cas suggèrent que la personnalité des représentants de l'État incluse dans ces structures pourrait être plus importante dans la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les plans de sécurité et les stratégies de lutte contre l'insécurité, que la conception institutionnelle en elle-même. Les entretiens suggèrent notamment que les représentants des États sont convaincus que l'intégration formelle améliorera l'inclusion des préoccupations des structures de paix et de sécurité communautaires - une conviction moins partagée par d'autres personnes interrogées qui notent que leurs points de vue sont ignorés, même s'ils sont inclus dans les structures.

En ce qui concerne la résolution des conflits, les personnes interrogées indiquent une concurrence institutionnelle importante pour déterminer qui devrait traiter tel ou tel conflit. Nous n'avons pas été en mesure de déterminer si une collaboration plus formelle entre les institutions étatiques et non étatiques de la CPDG (ou des Conseils de sécurité Élargis) réduisait ou non cette concurrence.

PAMOJA INAWEZEKANA
ENSEMBLE C'EST POSSIBLE